

Rapport annuel
2016-2017

— B
— M —
— A —
— N —
— Q



Monsieur Luc Fortin
Ministre de la Culture et des Communications, ministre
responsable de la Protection et de la Promotion de la langue
française et ministre responsable de la région de l'Estrie
225, Grande Allée Est
Québec (Québec) G1R 5G5

Monsieur le Ministre,

Conformément à l'article 33 de la Loi sur les musées
nationaux, j'ai le plaisir de vous présenter, au nom
des membres du conseil d'administration du Musée
national des beaux-arts du Québec, le rapport annuel
ainsi que les états financiers pour l'exercice clos le
31 mars 2017.

Veillez agréer, Monsieur le Ministre,
l'expression de mes sentiments très distingués.

La présidente du conseil d'administration,
Christiane Germain, CM, CQ





Conçu par la firme de renommée internationale OMA, en collaboration avec Provencher_Roy, le pavillon Pierre Lassonde est l'aboutissement de plusieurs années d'efforts et d'engagement au service d'une vision. Il apporte un nouveau souffle à une institution muséale québécoise majeure en lui procurant un espace véritablement contemporain, ouvert sur la ville, qui lui permet mieux que jamais de faire rayonner l'art d'ici et d'ailleurs.

En plus de doter le Musée national des beaux-arts du Québec d'espaces d'exposition plus vastes pour présenter ses collections, le pavillon Pierre Lassonde lui donne pignon sur rue au cœur de la capitale québécoise. Son accès principal se trouve désormais sur la Grande Allée, proposant ainsi un nouveau lien entre la ville et le parc des Champs-de-Bataille.







Vue en plongée de l'escalier monumental qui relie tous les étages du nouveau pavillon, dont les aires de circulation ont été conçues de manière à enrichir l'expérience du visiteur et à rendre son passage au Musée inoubliable.

Rapport annuel

2016-2017

- 11 Membres du conseil d'administration du Musée
- 12 Mot de la présidente
- 16 Mot de la directrice et conservatrice en chef
- 24 Les collections et la recherche
- 46 Les expositions et la médiation

REVUE DE L'ANNÉE 2016-2017

- 67 Statistiques clés
- 69 Fréquentation des activités éducatives et culturelles
- 70 Synthèse des collections
- 72 Membres des comités consultatifs d'acquisition
- 73 Les acquisitions
- 80 Les expositions
- 81 Les publications
- 82 Les partenaires
- 83 Les donateurs
- 86 Le personnel
- 89 Organigramme
- 90 Revue financière

93 ÉTATS FINANCIERS POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2017

- 124 Suivi des politiques gouvernementales
- 133 Développement durable
- 139 Code d'éthique et de déontologie des administrateurs
publics du Musée national des beaux-arts du Québec



Réalisée dans le cadre de la Politique d'intégration des arts à l'architecture et à l'environnement des bâtiments et des sites gouvernementaux et publics du gouvernement du Québec, l'œuvre de Ludovic Boney, *Une cosmologie sans genèse* (2015), occupe un espace privilégié dans la cour intérieure du nouveau pavillon Pierre Lassonde.



Situé sur le toit vert du pavillon Pierre Lassonde, face aux salles consacrées à l'art contemporain, ce magnifique jardin de sculptures met en valeur l'alliance entre nature et création, et donne à voir des œuvres qui évoluent au gré de la lumière et des saisons. À gauche, *Equatria n° 21* (1970) de Pierre Heyvaert et à droite, *The Bird* (1972) de Hugh A. Leroy.

« Le Musée national des beaux-arts du Québec a pour fonctions de faire connaître, de promouvoir et de conserver l'art québécois de toutes les périodes, de l'art ancien à l'art actuel, et d'assurer une présence de l'art international par des acquisitions, des expositions et d'autres activités d'animation. »

Membres du conseil d'administration du Musée

PRÉSIDENTE

Christiane Germain, CM, CQ

Coprésidente

Groupe Germain Hôtels

VICE-PRÉSIDENT

M^e Claude Côté*

Avocat

Beauvais Truchon

MEMBRES

Geneviève Marcon

Coprésidente

GM Développement

Maxime Ménard*

Associé principal

Jarislowsky Fraser

Line Ouellet

Directrice et conservatrice en chef

Musée national des beaux-arts du Québec

Louis Paquet

Vice-président

Financière Banque Nationale

Louise Turgeon, CPA, CA*

Administratrice de sociétés

* Membres du comité d'audit

Mot de la présidente



La présidente du conseil
d'administration du Musée,
M^{me} Christiane Germain.

L'engagement

J'ai le bonheur de présider le Musée national des beaux-arts du Québec depuis décembre 2016, un défi de taille après le formidable travail accompli de 2005 à 2016 par mon prédécesseur, M. Pierre Lassonde. J'ai en effet eu le privilège d'accompagner, à titre d'administratrice du Musée depuis 2013, la phase de développement, puis la construction du nouveau pavillon Pierre Lassonde, que le président d'alors a conduites de main de maître et avec une grande générosité – de son temps, de ses talents et de ses trésors : les trois T de la philanthropie qu'il n'a cessé de défendre et que je m'efforce de pratiquer.

C'est un Musée entièrement renouvelé, avec un quatrième pavillon de calibre international inauguré le 24 juin 2016 et encensé par la critique et le grand public, que j'ai maintenant le plaisir de présider. Je tiens à féliciter M. Lassonde et les membres du conseil d'administration, qui, avec l'appui de nos collègues de la Fondation du Musée, du cabinet de la Grande Campagne de financement et de tous les donateurs, ont rendu possible ce succès exceptionnel. Je salue également M. John R. Porter, le président de la Fondation du Musée jusqu'en novembre 2016, à qui M. Jean St-Gelais, président et chef de la direction de La Capitale groupe financier, a succédé avec enthousiasme et dynamisme.

Une entreprise d'une telle envergure ne peut se réaliser que grâce à l'engagement de nombreux partenaires. Mentionnons tout d'abord le ministère de la Culture et des Communications, qui a cru à ce projet et l'a soutenu au cours des années, mais aussi le gouvernement fédéral, qui y a contribué dans le cadre du Fonds Chantiers Canada-Québec, volet Grands projets, le Secrétariat du Conseil du trésor, le ministère des Finances, la Société québécoise des infrastructures, le Secrétariat à la Capitale-Nationale et le bureau du premier ministre du Québec.

Durant la dernière année, les équipes du Musée et de sa Fondation ont accompli une tâche titanesque et dépassé leurs objectifs en enregistrant une hausse de la fréquentation de 67%



Plus qu'un simple espace d'accueil, le grand hall du pavillon Pierre Lassonde se veut un lieu de vie et de rencontre : « un salon pour la cité », comme le décrit l'architecte Shohei Shigematsu; le reflet d'« un endroit où l'on vient en famille pour expérimenter une pratique artistique, où l'on donne rendez-vous à un ami pour prendre un café ou un bon dîner, où l'on se rend pour bouquiner ou acheter un cadeau, où l'on tient des rencontres de travail et où l'on peut même se marier dans des espaces extraordinaires, bref un lieu animé et lumineux, accueillant pour tous et vibrant en toute saison », ajoute la directrice et conservatrice en chef du Musée, Line Ouellet.

et une augmentation des revenus autonomes de 63%. Avec un nouvel édifice d'une si grande qualité et un personnel dont l'excellence n'est plus à démontrer, j'ai envie de rêver pour le Musée d'un rayonnement international qui l'inscrira dans le circuit des destinations culturelles de premier choix. La Ville de Québec nous a déjà manifesté son soutien indéfectible non seulement pour le pavillon Pierre Lassonde, mais également pour le Quartier des arts et pour Manif d'art – La biennale de Québec, organisée pour la première fois en collaboration avec le Musée en 2017. De même, le ministère du Tourisme a appuyé la campagne de promotion de l'ouverture du nouveau pavillon. Grâce à l'aide et aux efforts concertés de ces deux partenaires, nous pouvons plus que jamais positionner le Musée national des beaux-arts du Québec comme une offre internationale distinctive et unique.

L'année 2017-2018 sera d'ailleurs consacrée en bonne partie à un exercice de planification stratégique mené conjointement par le Musée et sa Fondation et accompagné gracieusement par la firme McKinsey & Company. Plusieurs nouveaux membres se sont joints à nos conseils d'administration respectifs et je désire les remercier de leur engagement. Je tiens par la même occasion à remercier M^{mes} Sandra Chartrand et Diane Vachon pour leur dévouement et leur précieuse collaboration au sein du conseil d'administration du Musée au cours des dernières années. Nous avons un grand musée, qui nous appartient à tous collectivement. Ensemble, nous pourrions rêver d'un Musée national des beaux-arts du Québec de l'avenir!

Christiane Germain, CM, CQ
Présidente du conseil d'administration



M^{me} Christiane Germain, membre du conseil d'administration du Musée depuis 2013, en occupe la présidence depuis décembre 2016. Elle a succédé à M. Pierre Lassonde, qui y a accompli un travail exceptionnel de 2005 à 2016, marquant par sa présence, son engagement et son expertise une nouvelle ère dans l'histoire du complexe muséal, celle de son agrandissement.



Vernissage de la 8^e édition de Manif d'art – La biennale de Québec, le 17 février 2017. Sur le thème de l'art de la joie, cet événement international était organisé pour la première fois en collaboration avec le Musée national des beaux-arts du Québec. Ici, M^{mes} Christiane Germain et Line Ouellet, entourant la Panthère rose, personnage intégré à la performance *Peinture fraîche* (2016-2017) de l'artiste française Morgane Tschiember, invitée de la biennale.

Mot de la directrice et conservatrice en chef



La directrice
et conservatrice en chef du Musée,
M^{me} Line Ouellet.

Le succès

Le 24 juin 2016 constitue dorénavant une date mémorable dans l'histoire du Musée national des beaux-arts du Québec, mais aussi, plus largement, dans le monde de l'art et de la culture au Québec. Ouvert symboliquement le jour de la fête nationale des Québécois, le nouveau pavillon Pierre Lassonde, signé OMA/Provencher_Roy, double la surface du complexe muséal et permet ainsi de présenter dans un écrin de calibre international les collections d'art du Québec de 1960 à aujourd'hui, jamais montrées auparavant. Plus encore, il offre un lieu de vie, d'animation, d'exposition lumineux et engageant, qui a séduit la population d'ici et les nombreux touristes qui s'y sont pressés.

Ce pavillon a été réalisé avec l'appui de plusieurs partenaires financiers : le gouvernement du Québec d'abord, mais également le gouvernement fédéral et la Ville de Québec. Et, une première pour un musée d'État, il a aussi pu voir le jour grâce à une contribution philanthropique exceptionnelle de M. Pierre Lassonde et de nombreux donateurs, tous mobilisés par la Grande Campagne de financement conduite par la Fondation du Musée.

Tant d'individus ont participé à la concrétisation de ce rêve ! Que chacun d'eux soit ici remercié : premiers ministres, ministres, chefs de cabinet, sous-ministres, maire, députés et députées, conseillers et conseillères, attachés et attachées politiques, cadres, adjoints et adjointes, et ce, tant au sein des divers gouvernements qu'à l'intérieur des entreprises donatrices, sans oublier les milliers de particuliers qui ont souscrit personnellement au financement du pavillon Pierre Lassonde. Tous et toutes ont concouru, par leur générosité et leur volonté de faire avancer le projet, à l'aboutissement de cette grande aventure.

Je tiens également à exprimer ma reconnaissance à toute l'équipe de l'agrandissement du Musée, qui, sous la gouverne expérimentée de Richard Hébert, a accompli des miracles au cours des dernières années, et tout particulièrement lors



M^{me} Line Ouellet en compagnie de l'architecte Shohei Shigematsu, associé de la firme internationale OMA à New York et concepteur du pavillon Pierre Lassonde. À l'arrière-plan, l'œuvre *Point de rencontre* : territoire imaginé (2008-2017) de Giorgia Volpe.

du *sprint* des mois précédant l'ouverture. Les concepteurs du nouveau pavillon, OMA New York, sous la direction éclairée de Shohei Shigematsu, ont créé une architecture d'exception à la fois subtile et éblouissante, pour reprendre les termes de la critique. Matthieu Geoffrion et Claude Provencher, de Provencher_Roy, ont réalisé l'exécution et supervisé le chantier avec le souci constant de respecter l'audacieux concept d'OMA. L'entrepreneur EBC et ses sous-traitants n'ont pas ménagé leurs efforts pour livrer les 14 900 mètres carrés du pavillon Pierre Lassonde, qui est une œuvre d'art en soi. Je les remercie tous au nom du comité directeur, qui m'a appuyée dans la lourde mais passionnante tâche de diriger cet important projet d'agrandissement. Je ne saurais non plus passer sous silence le dévouement sans relâche de Jean-François Fusey, directeur de l'administration, qui m'a épaulée au cours de ces six années à la direction du Musée et du projet d'agrandissement.

Nous avons voulu que l'ouverture du pavillon Pierre Lassonde soit un événement pour tous et notre message – c'est *votre* musée! – a été reçu avec enthousiasme, puisque durant la journée d'inauguration et le week-end qui a suivi, pas moins de 37 000 personnes ont envahi le Musée. Le mot sur toutes les lèvres : fierté! Et le commentaire que j'ai le plus apprécié : « On est tellement bien au Musée! »



Inauguration officielle du tout nouveau pavillon Pierre Lassonde. De gauche à droite : la directrice et conservatrice en chef du Musée, M^{me} Line Ouellet, le premier ministre du Québec, M. Philippe Couillard, M. Pierre Lassonde, le premier ministre du Canada, le très honorable Justin Trudeau, la vice-présidente du comité exécutif de la Ville de Québec, M^{me} Julie Lemieux, et Pierre Lapointe, porte-parole des événements d'ouverture.

Sans la mobilisation incomparable de toutes les équipes du Musée, auxquelles j'exprime ma plus vive gratitude pour leur travail acharné et leur ingéniosité face aux multiples défis qui se sont présentés, ce succès à la fois populaire et médiatique n'aurait pu être envisageable. Il faut imaginer l'installation de plus de 400 œuvres d'art, mais aussi la mise en place d'un restaurant, d'une librairie-boutique, d'un auditorium, de la signalétique, et j'en passe. On ne peut que saluer l'incroyable créativité et l'esprit logistique qui ont permis de tenir des dizaines de soirées privées et publiques; d'organiser une ouverture officielle dans la rue en assurant la sécurité de nos deux premiers ministres, M. Philippe Couillard et le très honorable Justin Trudeau, et en faisant sortir l'art hors les murs pour convier la population à l'événement; d'accueillir de nombreux journalistes internationaux et l'ensemble de la presse nationale; de lancer une campagne publicitaire à travers le Québec et à l'étranger; et de produire une série Web, des outils de médiation et sept publications. Nous n'avons pas manqué d'ambition et le succès a été au rendez-vous. En témoignent les 11 prix qui ont récompensé les accomplissements exceptionnels du Musée, de sa Fondation et de leurs équipes et partenaires (voir p. 23).

Au cours de cette année intense, Jean François Lippé, directeur du marketing et des communications, s'est joint à nous et a courageusement pris en charge la réalisation de



Conférence de presse de Manif d'art - La biennale de Québec. De gauche à droite : Claude Bélanger, directeur général et artistique de Manif d'art, Philippe Normand, vice-président marketing de la Maison Simons, Anne-Sophie Blanchet, commissaire adjointe de la biennale, Alexia Fabre, directrice et conservatrice en chef du Musée d'art contemporain du Val-de-Marne et commissaire invitée, Bernard Lamarche, conservateur de l'art actuel au Musée, et Line Ouellet, directrice et conservatrice en chef du Musée.

l'ample stratégie d'ouverture qui avait été élaborée en collaboration avec le comité logistique et dont l'objectif était de maximiser les retombées de l'inauguration du nouveau pavillon, tant au Québec et au Canada qu'à l'international. Des conférences de presse à New York et à Paris, ainsi que la présence d'une vingtaine de journalistes étrangers à Québec en juin, ont donné lieu à une couverture de presse sans précédent pour un musée spécialisé en art québécois, comme en rend compte le titre de l'article de Julie V. Iovine paru dans le *Wall Street Journal* le 4 juillet 2016 : « A Glass House for Quebecois Art ». Je tiens à remercier les agences Bolton & Quinn à Londres, Finn Partners à New York et Claudine Colin Communication à Paris pour leur appui dans cette vaste entreprise de reconnaissance et de visibilité du Musée national des beaux-arts du Québec et de l'art du Québec, ainsi que l'ensemble des partenaires médiatiques et financiers qui ont soutenu cette vision ambitieuse.

L'année inaugurale a été à l'image de l'ouverture : festive et enlevante. Dès l'automne 2016, nous lançons la première exposition jamais consacrée à Bonnard au Canada. Présentée par Desjardins, *Pierre Bonnard. La couleur radieuse* a été réalisée en exclusivité pour le Musée par la grande spécialiste de l'artiste, M^{me} Jacqueline Munck, conservatrice en chef du patrimoine au Musée d'art moderne de la Ville de Paris, et rendue possible grâce à notre partenaire, Arthemisia. Puis, en février 2017,

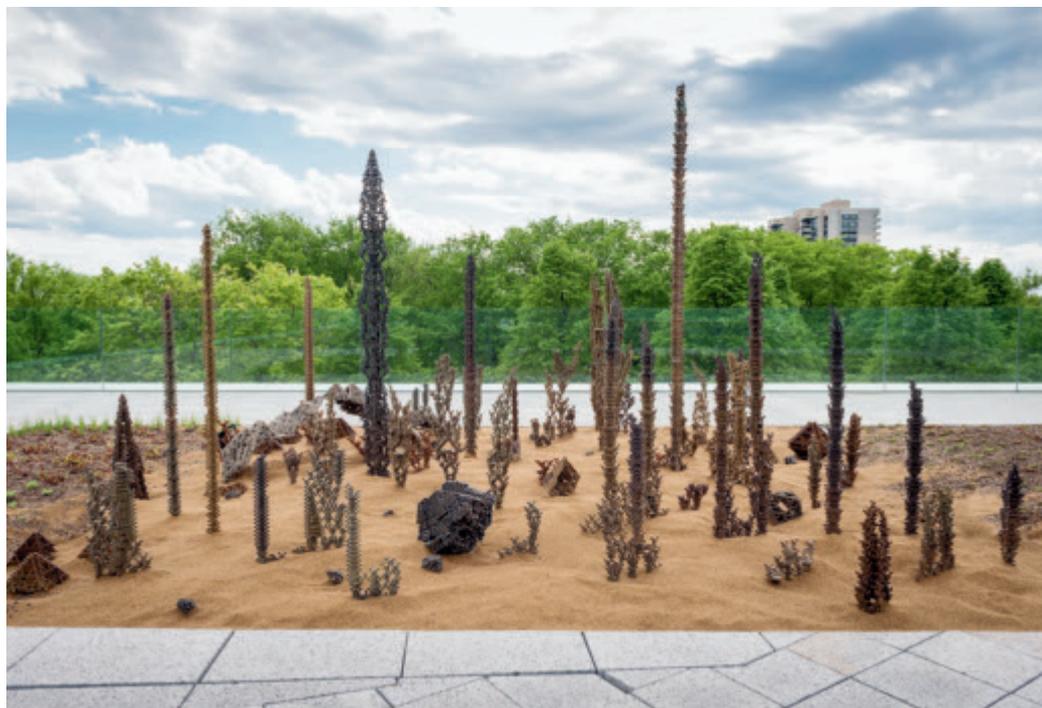


Inauguration de l'exposition *Pierre Bonnard. La couleur radieuse*, en présence de M. Luc Fortin, ministre de la Culture et des Communications, ministre responsable de la Protection et de la Promotion de la langue française et ministre responsable de la région de l'Estrie, et de M^{me} Line Ouellet, directrice et conservatrice en chef du Musée.

s'ouvrait Manif d'art – La biennale de Québec, organisée pour la première fois en collaboration avec le Musée national des beaux-arts du Québec. Proposé dans une formule renouvelée, résolument internationale et grand public, l'événement a fait découvrir, dans une trentaine de lieux participants, le travail de 50 artistes provenant de neuf pays différents. Juste au Musée, c'est plus de 72 000 personnes qui ont franchi les portes durant la présentation de l'exposition centrale de la biennale!

Malgré une fermeture d'un mois, de la fin mai à la fin juin 2016, pour préparer l'inauguration du pavillon Pierre Lassonde, nous avons accueilli 444 047 visiteurs en 2016-2017, soit une hausse de 67% par rapport à 2015-2016, laquelle s'est accompagnée d'une augmentation des revenus de billetterie et d'abonnements de 76%, ce qui dépasse de 18% nos prévisions initiales. Mentionnons l'attrait d'une programmation culturelle haute en couleur, avec de nombreux moments magiques, telle la performance de l'Orchestre symphonique de Québec interprétant *Voir dans le vent qui hurle les étoiles rire, et rire*.

La collection permanente s'est enrichie cette année de 178 œuvres généreusement offertes en don et de 23 pièces achetées par le Musée, dont la vidéo *Animitas* (2017) de Christian Boltanski, tournée à l'île d'Orléans avec la collaboration d'artistes du Québec lors de Manif d'art. L'acquisition d'œuvres d'art public dans le cadre du chantier du pavillon



Présenté en permanence sur l'une des terrasses extérieures du pavillon Pierre Lassonde, *Le Jardin du sculpteur* (2014-2016) a été créé par l'artiste Patrick Coutu, lauréat du Prix de la Fondation Monique et Robert Parizeau.

Pierre Lassonde a permis de faire entrer dans la collection trois créations remarquables d'artistes québécois : *Une cosmologie sans genèse* (2015) de Ludovic Boney, *Le Jardin du sculpteur* (2014-2016) de Patrick Coutu et *Interlude* (2015) de Michel de Broin. Soulignons le travail admirable de nos conservateurs et conservatrices, épaulés depuis avril 2016 par Annie Gauthier, directrice des collections et de la recherche. Après avoir rouvert avec succès, en 2015, un Musée d'art de Joliette rénové et agrandi, Annie a en effet intégré l'équipe du Musée et mis son énergie et son enthousiasme au service d'une seconde ouverture, celle du pavillon Pierre Lassonde.

Et comme les chantiers font maintenant partie de l'ADN du Musée, nous poursuivons notre travail avec la dernière phase du redéploiement de nos collections dans les différents bâtiments du complexe muséal. Après la restauration et la réouverture, en février 2014, du pavillon Charles-Baillairgé, mettant en vedette les quatre figures majeures de l'art moderne que sont Jean Paul Lemieux, Alfred Pelland, Fernand Leduc et Jean-Paul Riopelle, et l'inauguration, en juin 2016, du pavillon Pierre Lassonde, consacré à l'art du Québec de 1960 à aujourd'hui, nous prévoyons le renouvellement complet des salles du pavillon Gérard-Morisset, dévolu à l'art québécois de la période antérieure à 1960, en 2018.

Je tiens à remercier l'équipe de direction et de gestion du Musée, qui m'appuie dans cette volonté de faire de l'établissement un lieu de vie, animé et accessible, et un espace destiné à la découverte de l'art du Québec en mouvement et à la création, tant sur la scène nationale qu'à l'échelle internationale.

J'adresse mes remerciements les plus sincères aux membres du conseil d'administration du Musée, à M. Pierre Lasonde, cet homme d'exception qui a guidé la réalisation de ce vaste projet d'agrandissement, ainsi qu'à la Fondation du Musée et à sa présidente-directrice générale, M^{me} Annie Talbot.

C'est avec enthousiasme que nous regardons l'avenir. La nouvelle présidente de notre conseil d'administration, M^{me} Christiane Germain, a su, par son ouverture et son expérience, mobiliser de nouveaux membres, et ce, en collaboration étroite avec la Fondation et son nouveau président, M. Jean St-Gelais, déjà très engagé dans le soutien au Musée.

Je laisserai le mot de la fin à Shohei Shigematsu, directeur du bureau new-yorkais d'OMA, dont la vision continue de nous inspirer grâce à ce merveilleux pavillon qui appartient désormais à tous les Québécois : « Nous avons effectué de nombreuses études, sans jamais perdre de vue comment ce bâtiment pouvait s'insérer entre le parc et la ville, et comment l'art peut être davantage que de l'art, en devenant un catalyseur de l'activité et de la nature environnantes. »

Line Ouellet

Directrice et conservatrice en chef

Prix remportés par le Musée national des beaux-arts du Québec et sa Fondation depuis l'ouverture du pavillon Pierre Lassonde

Les Grands Prix du design (15 février 2017), dans les catégories :

- ÉTABLISSEMENT CULTUREL :
OMA/Provencher_Roy
- MOBILIER RÉSIDENTIEL,
COMMERCIAL ET INTÉGRÉ :
David Gour

Les Mérites d'architecture de la Ville de Québec (8 décembre 2016), dans les catégories :

- ÉDIFICES PUBLICS ET INSTITUTIONNELS :
pavillon Pierre Lassonde
- PRIX SPÉCIAL DU JURY :
pavillon Pierre Lassonde
- ŒUVRE D'ART / SECTEUR PUBLIC :
Une cosmologie sans genèse de Ludovic Boney,
œuvre située dans la cour intérieure du pavillon
Pierre Lassonde

Les prix Médias (29 novembre 2016), dans les catégories :

- PERFORMANCE EN COMMUNICATION :
ouverture du pavillon Pierre Lassonde
- PERFORMANCE ÉVÉNEMENTIELLE :
ouverture du pavillon Pierre Lassonde
- PERSONNALITÉ DE L'ANNÉE :
Annie Talbot, présidente-directrice générale
de la Fondation du Musée national des beaux-arts
du Québec

Les Prix d'excellence des arts et de la culture (28 novembre 2016), dans la catégorie :

- PRIX SPÉCIAL 30^E ANNIVERSAIRE :
Musée national des beaux-arts du Québec,
pour sa contribution à l'essor économique régional

Les Prix d'excellence de la construction en acier de l'Institut canadien de la construction en acier (4 novembre 2016), dans la catégorie :

- COUP DE CŒUR DU JURY :
pavillon Pierre Lassonde

Les prix INOVA de l'Institut de développement urbain du Québec (25 octobre 2016), dans la catégorie :

- SERVICES PUBLICS :
pavillon Pierre Lassonde

Les collections et la recherche





Les collections et la recherche

DOUBLE PAGE PRÉCÉDENTE

Christian Boltanski

Animitas, 2017

Projection vidéo, E.A., édition de 3,

11 h, sonore

Achat (2017.289)

L'année 2016-2017 a été marquée par l'ouverture du pavillon Pierre Lassonde et le redéploiement des collections d'art contemporain, d'art inuit et d'arts décoratifs et de design. Il s'agissait de la deuxième phase d'une immense opération de mise en valeur des œuvres de la collection nationale entamée en 2014, avec la présentation de quatre expositions consacrées à des figures majeures de l'art moderne québécois : Lemieux, Pellan, Leduc et Riopelle. Cette vaste entreprise se poursuit et trouvera son terme avec l'inauguration de la troisième et dernière phase, prévue en 2018.

Avec l'ajout d'un quatrième pavillon au complexe muséal, le Musée national des beaux-arts du Québec a retenu l'attention des visiteurs et des collectionneurs à l'échelle locale, nationale et internationale. Dans l'histoire du Musée, cet événement aura été grandement bénéfique pour améliorer l'accès du public aux œuvres, mais aussi pour enrichir les collections.

Le Musée a acquis cette année 276 œuvres et objets, choisissant judicieusement parmi une offre des plus foisonnantes des pièces du XIX^e siècle à aujourd'hui relevant de multiples disciplines artistiques : mobilier, orfèvrerie, peinture, sculpture, gravure, photographie et vidéo. Il faut en outre signaler l'entrée dans nos collections de la sculpture monumentale *Une cosmologie sans genèse* (2015) de Ludovic Boney, réalisée dans le cadre de la Politique d'intégration des arts à l'architecture et à l'environnement du gouvernement du Québec et installée dans la cour intérieure du pavillon Pierre Lassonde, ainsi que de nouveaux versements à trois fonds d'archives privées déjà conservés au Musée.

Au nombre des 201 acquisitions de la collection permanente, mentionnons des raretés, comme l'ensemble de 33 estampes de Clarence Gagnon offert par un couple d'exception, les D^{rs} Jonathan L. Meakins et Jacqueline McClaran, et des réalisations marquantes, comme l'ambitieux *Museum Circus* (1992-1995) de Pierre Ayot. Notre intérêt s'est aussi

porté sur le travail d'artistes québécoises qui mènent ou ont mené des carrières florissantes. Les collections d'art contemporain et d'art actuel se sont ainsi enrichies de cinq photographies de Jocelyne Allouche, de quelques pièces d'Irene F. Whittome, dont un protocole, et d'une œuvre de Betty Goodwin, *Nageur n° 4* (1983), en provenance de Paul Mailhot, grand collectionneur et ami cher au Musée.

À l'occasion de la 8^e édition de Manif d'art – La biennale de Québec, le Musée s'est porté acquéreur d'*Animitas* (2017), une vidéo de Christian Boltanski gardant trace d'une installation éphémère créée dans le paysage hivernal québécois grâce à la collaboration d'artistes du Québec. Le travail d'une figure importante de la scène de l'art contemporain international a ainsi fait son entrée dans la collection permanente. Le Musée est fier de soutenir la création d'œuvres originales.

Dans le même esprit, deux œuvres d'art public ont rejoint celle de Ludovic Boney dans la collection nationale. Il s'agit de l'ensemble sculptural *Le Jardin du sculpteur* (2014-2016) de Patrick Coutu, réalisé grâce à une contribution de la Fondation Monique et Robert Parizeau et situé sur la terrasse du second étage du pavillon Pierre Lassonde, et de l'installation *Interlude* (2015) de Michel de Broin, produite avec la participation financière de Gaz Métro et visible sur la place du Musée.

De son côté, la collection Prêt d'œuvres d'art (CPOA) a accueilli 26 nouvelles œuvres, faisant place à des artistes consacrés, tels Michel Campeau, Cynthia Girard ou Gilles Mihalcean, tout en appuyant des créateurs prometteurs de la relève, notamment Caroline Cloutier, Caroline Monnet et Étienne Tremblay-Tardif.

Le secteur des archives et de la documentation de la Direction des collections et de la recherche est responsable de la conservation, de la consultation et de la diffusion du patrimoine documentaire du Musée. Parmi ses activités de la dernière année, notons la poursuite des travaux d'envergure associés au traitement des fonds d'archives privées de Marcel Marois et de Maurice Perron. Afin de contribuer à l'avancement de la recherche et à la mise en valeur de l'art québécois, les employés de ce secteur ont aussi répondu à 692 demandes d'informations, qui ont entraîné la consultation de 4 556 dossiers et documents conservés par le Musée, en plus des 7 360 consultations en ligne des collections sur notre site Web. Grâce au Plan culturel numérique du Québec, le secteur photographique a produit quant à lui 661 nouvelles images d'œuvres durant l'année, alors que 413 reproductions numériques de pièces de nos collections ont été fournies pour diffusion.

L'année 2016-2017 a été des plus occupées pour le personnel de la restauration et de la conservation préventive des œuvres. En effet, en période de redéploiement des collections, les équipes techniques sont largement mises à contribution tant pour la préparation des œuvres que pour leur installation. Avec les foules venues célébrer l'ouverture du pavillon Pierre Lassonde, en particulier lors des premiers jours où nous recevions en moyenne 10 000 visiteurs quotidiennement, l'entretien des œuvres et des salles a été un enjeu primordial. Parallèlement aux activités courantes, l'équipe de la restauration a aussi mené plusieurs projets, notamment en collaboration avec le Centre de conservation du Québec. En prévision de l'exposition *Le fabuleux destin des tableaux des abbés Desjardins*, programmée à l'été 2017, une restauration spectaculaire de la toile *Le Christ au jardin des Oliviers* (vers 1620) de Quentin Varin a ainsi été effectuée. Par ailleurs, le récolement des collections, en cours depuis 2015, s'est poursuivi avec le traitement d'un peu plus de 5 000 œuvres additionnelles.

En conclusion, nous aimerions remercier le personnel de la Direction des collections et de la recherche, particulièrement les conservateurs et conservatrices, qui participent au progrès des connaissances en arts visuels et à la valorisation des artistes québécois en favorisant une accessibilité accrue de leurs œuvres : Eve-Lyne Beaudry, Anne-Marie Bouchard, Daniel Drouin, Bernard Lamarche et Maude Lévesque. Nos remerciements vont également aux membres des comités consultatifs d'acquisition, qui assurent le développement des collections dans le respect d'un processus rigoureux : Christine Cheyrou, Pierre Dessureault, Marie Fraser, Charles C. Hill, Jo-Ann Kane, Nicholas Kasirer, François Morelli, Serge Murphy, Colette Naud, Jocelyn Robert, François Rochon, Guillaume Sasseville, Diane Vachon et Jean-Pierre Valentin. Enfin, nous félicitons chaleureusement Rita Letendre, qui a reçu en 2016 le prix Paul-Émile-Borduas et le titre de Compagne des arts et des lettres du Québec. Soulignons que le Musée national des beaux-arts du Québec possède la collection de référence de M^{me} Letendre et qu'il contribue activement à la diffusion du travail de cette peintre majeure, entre autres dans son exposition permanente consacrée à l'art contemporain du Québec et dans la plus récente édition de *Lumière sur l'art* sur l'avenue Cartier.



Cornelius Krieghoff
Couple d'habitants sous le blizzard,
vers 1855
Huile sur toile, 28,5 × 33,6 cm
Don de René Letarte (2016.103)

Durant toute sa carrière, Cornelius Krieghoff a mis en valeur les multiples aspects du paysage hivernal canadien dans des œuvres pittoresques qu'une clientèle d'Européens prisait tout particulièrement. Ici, un couple d'habitants – lui vêtu d'un manteau typique en étoffe du pays de couleur crème; elle, d'une pèlerine à carreaux

verts et rouges – affronte une tempête de neige aux commandes d'un traîneau de bois tiré par un cheval. L'action se déroule sur une route de campagne, comme l'évoque, à l'avant-plan, la croix de chemin poussée par les vents violents. Le cheval peine à tirer le traîneau qui tend à s'enliser dans la neige abondante.



Inconnu
Fauteuil d'orateur, entre 1870 et 1880
Acajou, tissu et rembourrage,
132,5 × 77 × 89,5 cm
Don d'Huguette Dussault (2016.41)

Œuvre d'un meublier québécois dont l'identité demeure pour l'instant inconnue, ce fauteuil a appartenu au politicien John Jones Ross, qui fut premier ministre de la province de Québec de 1884 à 1887. À l'époque, il était d'usage pour un homme politique ayant occupé un poste de prestige d'emporter avec lui son siège de fonction à la fin de son mandat. Empruntés aux styles Renaissance et rococo, les

ornements déployés sur le couronnement du dossier s'entremêlent avec des éléments phytomorphes qui symbolisent les origines irlandaise (trèfle), écossaise (chardon), canadienne-française (feuille d'érable) et anglaise (rose) des citoyens qui composaient alors la population du Québec. Les fruits évoquent quant à eux l'abondance.



Cumming & Brewis
(William A. Cumming et C. Brewis)
La Promenade au parc Sohmer, 1890
Épreuve à l'albumine argentique,
24,4 × 34 cm (carton), 14,4 × 21 cm (image)
Don de la collection Michel Lessard
(2016.86)

Cumming & Brewis ont été actifs à Montréal entre 1889 et 1892. Leur studio était situé aux numéros 117 et 119, rue Mansfield, au coin de la rue Sainte-Catherine, dans l'ouest de la ville. Le duo de photographes va connaître rapidement une certaine notoriété grâce aux commandes qui lui viennent du *Dominion Illustrated*, l'un des premiers hebdomadaires illustrés du Canada. Parue

à la page 57 de l'édition du 26 juillet 1890 de ce journal, cette scène remarquable n'est pas sans rappeler de célèbres tableaux d'Édouard Manet (*La Musique aux Tuileries*, 1862), d'Auguste Renoir (*Bal du moulin de la Galette*, 1876) ou encore de Georges Seurat (*Un dimanche après-midi à l'île de la Grande Jatte*, entre 1884 et 1886).



Clarence Gagnon
Oxen Ploughing, 1904
Eau-forte et pointe sèche, 3^e état,
11,8 × 16,8 cm (papier), 7,6 × 14 cm (image)
Don du D^r Jonathan L. Meakins et de la
D^{re} Jacqueline McClaran pour souligner
la contribution de Michèle Grandbois,
conservatrice de l'art moderne au Musée
de 1997 à 2015 (2016.220)

Constituée avec patience et rigueur, la collection de 33 estampes de Clarence Gagnon offerte cette année au Musée national des beaux-arts du Québec par les D^{rs} Jonathan L. Meakins et Jacqueline McClaran est connue du public depuis plus de dix ans. En effet, dès 2005, le couple accepte de prêter cet ensemble de gravures à l'institution à des fins d'étude en vue de la rédaction du catalogue

raisonné de l'exposition *Clarence Gagnon, 1881-1942. Rêver le paysage*. Par la suite, les collectionneurs renouvelleront constamment leur prêt au Musée pour que ces œuvres puissent être présentées aux visiteurs. Depuis 2007, les eaux-fortes sont exposées en alternance dans la salle *Tradition et modernité au Québec* du pavillon Gérard-Morisset.

Un graveur d'exception

1 Michèle Grandbois, « Un graveur parmi les plus grands », dans Hélène Sicotte et Michèle Grandbois, *Clarence Gagnon. Rêver le paysage*, Québec, Musée national des beaux-arts du Québec, Montréal, Éditions de l'Homme, 2006, p. 219.

2 Clarence Gagnon aurait reçu d'un ami 15 eaux-fortes de Rembrandt (voir *ibid.*, chap. 5).

C'est à Montréal en 1902-1903 que Clarence Gagnon commence à explorer la technique de l'estampe. Encouragé par son professeur, William Brymner, il produit trois gravures à la pointe sèche, dont deux premiers états de l'œuvre *Oxen Ploughing*. Le tirage présent dans la collection Meakins-McClaran est un troisième état réalisé à l'eau-forte en 1904, alors que l'artiste se trouve à Paris. Cette scène de labour constitue l'unique morceau de paysannerie canadienne de la production gravée de Gagnon.

Comme l'explique Michèle Grandbois, « il existe peu d'information sur les étapes par lesquelles Gagnon est passé pour apprendre la gravure à Paris¹ ». Il découvre le procédé de l'eau-forte sous l'influence des tableaux de James Wilson Morrice, des gravures de James Abbott McNeill Whistler et auprès de confrères américains, comme Herman A. Webster et Donald S. MacLaughlan. En 1904, après un court voyage en Espagne, Clarence Gagnon séjourne au nord de la France, en Normandie. Il en rapporte le matériel nécessaire pour exécuter l'estampe *En novembre* (1906), une scène pittoresque à laquelle l'artiste restera toujours attaché, la présentant dans la plupart des expositions consacrées à ses estampes. Il y explore, en plus de l'eau-forte, la pointe sèche, l'aquatinte et la roulette.

Clarence Gagnon effectue ensuite un voyage en Italie, le premier d'une longue série. Il revient à son atelier parisien avec une dizaine de planches à compléter, puis repart pour la Normandie. Proposant des scènes vénitiennes ou normandes, des vues de Florence ou de Grenade, les œuvres de 1904-1905 sont généralement tracées directement dans le cuivre, sur le motif. En 1907, Gagnon entame une série de planches marquées par ses voyages autour de Paris, en Normandie, en Bretagne et en Picardie. Par leurs arabesques et leurs tracés expressifs, ces réalisations sont profondément inspirées par le style de Rembrandt². L'artiste canadien travaille alors avec une sensibilité nouvelle, en atelier, immortalisant des

souvenirs de ses différents séjours ou réinterprétant une carte postale qu'il a en sa possession.

À ce stade de la carrière de Gagnon, sa production d'estampes circule au Canada, en Europe ainsi qu'aux États-Unis. Plusieurs acquisitions par des musées importants cristallisent sa reconnaissance et l'aident financièrement. Clarence Gagnon délaisse ensuite la gravure, lui reprochant son manque de couleur, et se consacre exclusivement à la peinture. Il fait un retour ponctuel à l'eau-forte en 1917, avec une ultime composition intitulée *Jardins du Grand Séminaire, Montréal*. C'est la première fois que l'artiste illustre un sujet canadien en gravure depuis *Oxen Ploughing* (1904).

La collection Meakins-McClaran est exceptionnelle par l'état de conservation de ses 33 estampes. Si l'on dénombre 46 gravures réalisées par Clarence Gagnon au fil du temps, certaines impressions restent introuvables et d'autres appartiennent d'ores et déjà à des institutions publiques. La collection Meakins-McClaran ne pourrait donc être plus complète et elle contient également des raretés, comme *Jardins de Boboli, Florence* (1905), qui constitue à ce jour une épreuve unique. Cette donation majeure permet au Musée national des beaux-arts du Québec de disposer désormais de la collection de référence des estampes de Gagnon, tout en soulignant la contribution de sa conservatrice de l'art moderne de 1997 à 2015, Michèle Grandbois. Le public pourra découvrir ou redécouvrir ces œuvres de Clarence Gagnon dans le redéploiement des collections d'art ancien et d'art moderne du Musée prévu en 2018.



Clarence Gagnon
Jardins du Grand Séminaire, Montréal, 1917
Eau-forte et pointe sèche, 26 × 28,9 cm
(papier), 19,5 × 24,3 cm (image)
Don du D^r Jonathan L. Meakins et de la
D^{re} Jacqueline McClaran pour souligner
la contribution de Michèle Grandbois,
conservatrice de l'art moderne au Musée
de 1997 à 2015 (2016.248)



Louis-Philippe Hébert
Évangéline, vers 1910
Bronze, 53,9 × 24,9 × 20 cm
Don de Catherine McKenna à la mémoire
de monsieur et madame P. Desmond
McKenna et de monsieur et madame
P. M. Wickham (2016.46)

Louis-Philippe Hébert est célèbre pour son apport majeur à l'art commémoratif et, en particulier, pour sa contribution au programme de décoration de l'hôtel du Parlement de Québec. La statuette *Évangéline* se distingue de cette production en représentant plutôt un personnage de fiction issu de la littérature contemporaine. Publié en 1847 par Henry Wadsworth Longfellow, le poème épique *Évangéline* relate le drame de la

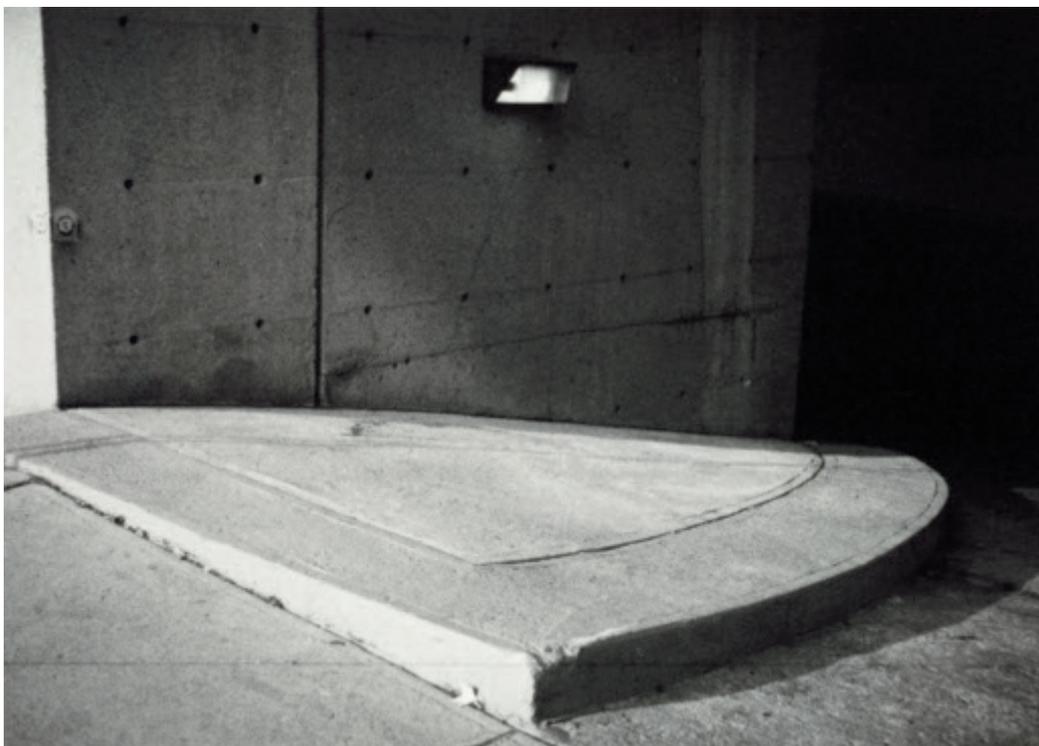
déportation des Acadiens en 1755. Le regard fier et humble à la fois, l'héroïne avance d'un pas sûr. Le nom du village où débute l'histoire, Grand-Pré, est inscrit à ses pieds, de même qu'une adaptation des derniers vers du poème : « Le vent du large mêlait sa plainte aux sanglots des exilés. » *Évangéline* exprime avec finesse l'influence de la sculpture romantique sur Hébert.



Carl Poul Petersen
Service à thé et à café (tulipes), vers 1943
Argent et ivoire, 16 × 26,8 × 17 cm
(théière), 22,7 × 25 × 12,5 cm (cafetière),
10,4 × 17,4 × 11,6 cm (crémier),
11 cm (hauteur) × 10,6 cm (diamètre)
(sucrier), 11 × 18,3 × 11,5 cm (compotier),
4,8 × 67,9 × 44,5 cm (plateau)
Don de Rhoda et Maier Blostein
(2016.50.01 à 2016.50.06)

Né au Danemark en 1895, Petersen se forme auprès de Georg Jensen avant d'immigrer à Montréal en 1929. Il travaille d'abord chez Henry Birks, puis fonde son propre atelier, qui fera rayonner l'esthétique Arts & Crafts d'inspiration scandinave au Canada. Les composantes de ce service à thé et à café présentent des formes organiques simples et sont agrémentées sur leurs bases, leurs pieds, leurs poignées et leurs couvercles de

motifs d'esprit naturaliste : des tulipes et des feuilles. Plaisant à une vaste clientèle, les pièces d'orfèvrerie de Petersen se distinguent par leur ornementation classique. Tout comme Jensen, qui mettait en valeur le travail fait à la main, Carl Poul Petersen confère généralement un fini martelé à ses pièces et rehausse l'argenterie de pierres semi-précieuses ou, comme dans ce cas-ci, d'ivoire.



Charles Gagnon
MN : XXI-4-77, 1977
Épreuve à la gélatine argentique, 8/10,
25,1 × 20,2 cm (papier), 6,9 × 9,3 cm
(image)
Achat (2016.114)

Entre 1977 et 1979, Charles Gagnon réalise une série d'œuvres avec un appareil photo Minox, un instrument miniature qui utilise un film d'une largeur de 9 mm et que l'on associe fréquemment à l'espionnage. Oscillant entre vues urbaines et paysages, scènes intérieures et extérieures, les clichés qu'il produit apparaissent souvent comme l'antithèse de la photographie idéale, en raison de la banalité de leur sujet, de leur cadrage ambigu ou de leur

traitement plus pictural que documentaire. À l'instar des peintures de Gagnon, ces images convoquent des relations formelles entre volumes et plans. Leurs motifs saisis sur le vif s'articulent de manière à suggérer de fortes dialectiques spatiales. Le format réduit de leur tirage oblige l'observateur à scruter plus avant l'ensemble de leurs détails, qui, s'ils peuvent sembler anodins, proposent une grande variété de lectures formelles et sémantiques.



Irene F. Whittome
La Gauchetière, n° 3, 1980-1982
Huile, photographie, verre et bois,
35,4 × 44,5 × 19,9 cm
Achat grâce à l'appui du Conseil des
arts du Canada dans le cadre de son
programme d'aide aux acquisitions
(2016.97)

De 1980 à 1982, pendant une période
continue de deux ans, Irene F. Whittome
investit quotidiennement, par de multiples
actions, son atelier situé au 901, rue
Saint-Alexandre, à l'angle de la rue De La
Gauchetière : elle peint et repeint un mur
adjacent à une fenêtre, y fait apparaître un
motif de croix, le remaniant constamment,
jusqu'à lui donner sa forme définitive au
dernier jour de l'intervention. Le Musée
national des beaux-arts du Québec a
acquis cette année des composantes

fondamentales de ce projet : le motif
de la croix sous forme de protocole; le
film *901 / le 4 juillet 1982*, montrant les
transformations visuelles de la croix selon
les fluctuations de la lumière du soleil sur
une journée entière; et la sculpture *La
Gauchetière, n° 3*, « mise en boîte » d'une
variation plastique de l'atelier. Les trois
éléments réunis permettront de conserver
un échantillon cohérent de cette œuvre
colossale de l'art conceptuel au Québec.



Betty Goodwin
Nageur n° 4, 1983
Huile, pastel à l'huile, graphite et collage
sur papier, 282 x 320 cm
Don avec charge de Paul Mailhot
(2017.286)

Cet immense dessin appartient à ce qui est sans doute la série la plus célèbre de Betty Goodwin, les *Nageurs*. Cette suite, qui ne compte que sept grands dessins de ce type, laisse voir, stagnant dans des nappes d'eau, des corps solitaires qui tantôt paraissent flotter, tantôt semblent plutôt couler. L'un des plus abstraits de l'ensemble, *Nageur n° 4* est d'une riche complexité formelle, s'étendant sur trois laizes de papier assemblées, que l'artiste fixe directement au mur pour exécuter son travail. Le traitement graphique

et chromatique, très expressionniste, souligne la finesse des matériaux, accentuant du même coup la fragilité et la vulnérabilité du corps représenté. Porteuse d'une intensité dramatique, l'œuvre évoque le caractère transitoire de la vie et le passage du temps dans toute son ambiguïté, des thèmes constants dans la production de l'artiste. Avec la série *Nageurs*, amorcée en 1982, Goodwin s'inscrit comme l'une des pionnières du renouveau de la figuration alors observé au Canada.



Pierre Ayot
Museum Circus (détail), 1992-1995
 Sérigraphie marouflée sur bois, acrylique,
 xérographie sur papier, échelle de
 corde et cordage, dimensions variables
 (ensemble de neuf éléments)
 Don de Madeleine Forcier (2016.68
 à 2016.76)

Sans doute l'œuvre la plus ambitieuse qu'ait réalisée Pierre Ayot, l'ensemble *Museum Circus* a été créé en vue de sa présentation au Musée du Québec en 1993. Ce cirque muséologique se compose de formes totémiques monumentales déployées dans l'espace. Coiffées chacune de leur objet ou de leur animal vedette, elles arborent, dans une architectonie d'allure précaire, des motifs sérigraphiés qui entremêlent culture savante et culture populaire. Des monuments de l'Antiquité gréco-romaine ou de la Renaissance italienne côtoient

ainsi des boîtes de conserve et des jouets pour enfants. De même, parmi les ouvrages d'histoire et de théorie de l'art visibles dans leur structure s'immiscent des livres moins érudits, comme des bandes dessinées ou des romans policiers. Esthétiquement grandiose, ouvert à une multitude de lectures et d'interprétations, l'amalgame sculptural et sérigraphique de l'ensemble offre de saisissants trompe-l'œil, qui jouent sur la tension entre la planéité des images et la tridimensionnalité des supports sur lesquels elles sont marouflées.



Evergon

The Maid and the Black Cat Are Dead (Empty Chair), de la série *Margaret and I*, 2001-2016

Épreuve au jet d'encre (à partir du négatif noir et blanc d'un polaroid viré au sélénium), 1/1, 139,7 × 165,8 cm

Don de l'artiste (2016.165)

Rejoignant, dans la collection du Musée, le portrait de la mère de l'artiste, Margaret, et un autoportrait, cette nouvelle œuvre, récemment tirée, complète un trio dorénavant inséparable. Les précédentes photographies montrent le corps nu et vieillissant de Margaret, qui, alors âgée de 81 ans, affiche fierté et assurance, et celui d'Evergon, nu également, dans une pose similaire, celle de l'*Olympia* (1863) de

Manet. Trois images avaient été prises lors de la séance de studio en 2001. Evergon aura attendu le décès de Margaret pour imprimer la suite. Le siège est désormais déserté. En créant ce vide dès 2001, l'artiste anticipe la mort de sa mère. Il enregistre aujourd'hui la disparition de son modèle et prévoit par le fait même sa propre mort, dans un poignant portrait double de l'absence.



Cooke-Sasseville
Le Petit Gâteau d'or, 2010
Or massif, argent, diamants, émeraudes, grenats rhodolites, rubis, topazes, améthystes, saphirs, vitrine, moteur, socle et tapis rouge, 307,3 x 38,5 x 38,3 cm
Achat grâce à l'appui du Conseil des arts du Canada dans le cadre de son programme d'aide aux acquisitions (2016.83)

Icône de convoitise par son matériau recherché et sa forme de pâtisserie, *Le Petit Gâteau d'or* évoque le travail d'un alchimiste. Fait d'or massif et serti de plusieurs pierres précieuses, ce gâteau atteint une valeur exorbitante, que le dispositif de présentation, avec sa vitre blindée, semble faire grimper encore. Entre valeurs marchande, spéculative et symbolique, l'œuvre convoque luxe et consommation. Elle exerce par ailleurs

un effet repoussoir, le glaçage du gâteau rappelant une tout autre matière, parfaitement triviale, transformée par la main des artistes en substance estimable. L'installation joue le jeu des valeurs refuges, de la spéculation et de l'argent, tout en tablant sur la valeur ajoutée des petits gâteaux, devenus les sophistiqués *cupcakes*, dont la vogue a été lancée par *Sex and the City*.



Marie-Jeanne Musiol
Champs de lumière, 2016
Vidéo, 1/7, 9 min 35, sonore
Achat (2016.319)

Née en Suisse en 1950, Marie-Jeanne Musiol est largement connue pour son travail réalisé au moyen de la photographie Kirlian, ou électrophotographie. Elle a notamment élaboré un immense herbier dont les spécimens, soumis à ce procédé, traduisent l'énergie qui traverse la nature. La vidéo *Champs de lumière* constitue une synthèse visuelle des avenues empruntées par l'artiste au fil du temps. On y voit

les reflets que produit sur des arbres la lumière rebondissant sur un plan d'eau, motifs captés il y a vingt ans, dans la forêt d'Auschwitz, alors que la photographe cherchait à saisir l'esprit des lieux. Puis, Musiol a filmé l'effet Kirlian, mais cette fois en mouvement. Elle écrit ainsi un nouveau chapitre de sa recherche sur le phénomène de l'apparition.

276

acquisitions

189

œuvres prêtées
pour expositions

411

œuvres louées

Les expositions et la médiation





Les expositions et la médiation

DOUBLE PAGE PRÉCÉDENTE

La commissaire invitée Alexia Fabre découvre, en compagnie du ministre de la Culture et des Communications, M. Luc Fortin, et d'autres invités, l'œuvre installative *Canadissimo (L'Atelier)* (2015-2017) du trio BGL, présentée au Musée national des beaux-arts du Québec lors de Manif d'art – La biennale de Québec.

2016-2017 a été une année charnière pour le Musée national des beaux-arts du Québec, avec l'ouverture, en juin 2016, du pavillon Pierre Lassonde, qui a permis au complexe muséal d'accroître ses surfaces d'exposition de 2 741 mètres carrés, dont 1 294 consacrés aux expositions temporaires. Des activités exceptionnelles ont entouré cet événement, sans compter les nombreux outils de médiation et les sept publications réalisés à cette occasion. Mentionnons également le magnifique design des salles d'exposition, entièrement créé par l'équipe de design du Musée, composée de Jean Hazel et de Marie-France Grondin, et la présentation de 372 œuvres dans les trois expositions permanentes mettant en valeur la collection nationale : au deuxième étage, *De Ferron à BGL. Art contemporain du Québec*, conçue par Eve-Lyne Beaudry, conservatrice de l'art contemporain; et au troisième étage, *Art inuit. La collection Brousseau. Ilippunga*, coordonnée par Daniel Drouin, conservateur de l'art ancien, et *Arts décoratifs et design du Québec*, coordonnée par Denis Castonguay, conservateur aux expositions. La manifestation inaugurale *Installations. À grande échelle*, élaborée par Bernard Lamarche, conservateur de l'art actuel, a mis en lumière la riche collection d'œuvres installatives du Musée, qui en compte plus de 200. L'exposition a permis d'en déployer pas moins de 34, non seulement dans les salles du rez-de-chaussée du pavillon Pierre Lassonde, mais aussi dans cinq salles du pavillon Gérard-Morisset, offrant un parcours inédit sur la pratique de l'installation au Québec. Un catalogue étoffé a été publié par notre éditrice déléguée, Catherine Morency, qui a aussi édité les trois guides des collections du Musée en versions française et anglaise, un livre sur l'œuvre de Patrick Coutu, *Le Jardin du sculpteur* (2014-2016), réalisée dans le cadre du Prix de la Fondation Monique et Robert Parizeau et située sur la terrasse du deuxième étage du nouveau pavillon, de même que deux albums consacrés à l'édifice et à son architecture. Outre ces ouvrages parus dans le contexte de l'ouverture du pavillon Pierre Lassonde, il faut encore signaler deux catalogues



Située au deuxième étage du pavillon Pierre Lassonde, l'exposition permanente *De Ferron à BGL. Art contemporain du Québec* permet aux visiteurs de découvrir une vaste sélection d'œuvres québécoises produites entre 1960 et aujourd'hui, tout en se familiarisant avec les divers courants et techniques qui ont marqué ces années prolifiques. À gauche, *Modèle de la « Girafe nubienne » avec paysage. D'après Jacques-Laurent Agasse, 1827 (1997-1998)* de Trevor Gould; au centre, à l'avant-plan, *Perdu dans la nature (La Voiture)* (1998) de BGL; et à l'arrière-plan, *Tornado* (1989) de Paterson Ewen.

accompagnant les expositions temporaires de l'automne 2016 et de l'hiver 2017 ainsi que le précédent rapport annuel du Musée, soit un total de 10 publications en 2016-2017.

Soulignons également le travail remarquable accompli par le personnel de la coordination des opérations, sous la supervision de la dynamique Yasmée Faucher, qui n'a pas ménagé ses efforts pour trouver constamment des solutions aux multiples défis qu'a représentés la tâche colossale d'installer l'ensemble de ces expositions dans un contexte particulièrement exigeant.

Si les services du design, des publications et de la coordination des opérations ont fait des miracles, que dire de celui de la médiation! L'inauguration du pavillon Pierre Lassonde et l'année qui a suivi ont été placées sous le thème « Vitrine de la créativité », le Musée voulant ainsi partager ce formidable équipement avec les citoyens d'abord, mais aussi avec les forces vives de la création au Québec. Précédée d'une suite de réceptions destinées à nos employés, à nos familles, aux ouvriers du chantier, ainsi qu'à nos membres et à nos partenaires, l'ouverture officielle a été fixée à la date symbolique du 24 juin, fête nationale des Québécois. Outre la dimension protocolaire et logistique



CI-DESSUS

La salle *Art inuit*. La collection *Brousseau*. *Ilippunga* accueille l'une des collections d'art inuit les plus riches au monde et constitue un formidable espace de découverte et de médiation pour tous les publics. Ici, les sculptures *Le Monde du caribou* (1988) de Peter Morgan et *Hommage aux animaux* (1996) de Manasie Akpaliapik.

DOUBLE PAGE SUIVANTE

Vue de la manifestation inaugurale *Installations*. À grande échelle, la première exposition temporaire présentée au pavillon Pierre Lassonde lors de son ouverture. Au centre, *Monuments* (1997-1998) de Dominique Blain; à droite, à l'avant-plan, vue partielle d'*Une construction à Venise, 2^e partie* (1987) de Melvin Charney.



de l'événement, admirablement orchestrée par la Direction du marketing et des communications, toute l'offre éducative et culturelle de la journée d'inauguration et du week-end suivant a été imaginée et coordonnée par l'équipe de la médiation, constituée de Marie-Hélène Audet, de Catherine-Eve Gadoury et de Dominique Potvin, qui se sont entourés d'extraordinaires partenaires pour faire de ces trois jours de célébrations et d'activités gratuites un moment inoubliable pour les Québécois.

Le 24 juin 2016 au matin s'est ainsi ouverte la Folle Foire, réalisée sous la direction d'Alexandre Fecteau et proposant 17 stations artistiques et participatives sur l'avenue Cartier et la Grande Allée, fermées pour l'occasion. Une procession de danseurs, avec à sa tête l'artiste Giorgia Volpe, a par la suite entraîné le public vers la grande scène installée devant le pavillon Pierre Lassonde en vue de l'inauguration officielle du bâtiment par le premier ministre du Québec, Philippe Couillard, et le premier ministre du Canada, Justin Trudeau. C'est par milliers que les visiteurs ont ensuite envahi le nouvel édifice.

Grâce à la collaboration d'Arté Boréal, la musique a résonné partout dans le Musée durant tout le long week-end d'ouverture. La soirée du 24, c'est Mutek qui a fait danser, de 22 h à 2 h du matin, les 2 900 jeunes et moins jeunes qui s'étaient emparés du pavillon Pierre Lassonde. Au total, 37 000 visiteurs ont franchi les portes du Musée du 24 au 26 juin, dans une atmosphère de fête et de grande fierté. Tous les artistes et artisans qui ont animé ces journées ont contribué, par leur talent, à faire de cette inauguration un événement mémorable dans les annales de la vie culturelle à Québec et au Québec.

Tout au long de l'été, les médiaguides des expositions consacrées aux collections et de l'exposition temporaire *Installations*, les visites guidées de l'architecture du nouveau pavillon et le documentaire sur sa conception et sa construction ont remporté un vif succès, que nous devons notamment à l'enthousiasme d'Anne-Josée Lacombe, d'Andréanne Lesage et des guides-animateurs.

Les jeunes visiteurs ont aussi eu droit à des nouveautés avec la récente Galerie famille, orchestrée par Marie-Hélène Audet et accompagnée d'une variété d'ateliers et d'activités éducatives qui font le bonheur des petits et des grands. Le public scolaire a également été au rendez-vous cette année avec 21 508 élèves et étudiants du primaire, du secondaire, du collégial et de l'université, une augmentation de près de 14 % par rapport à 2015-2016, et ce, malgré la fermeture du Musée du 24 mai au 23 juin 2016, une période habituellement courue par les établissements d'enseignement.







CI-DESSUS

Visite commentée de l'exposition *Pierre Bonnard. La couleur radieuse* en compagnie de la commissaire invitée, M^{me} Jacqueline Munck, conservatrice en chef du patrimoine au Musée d'art moderne de la Ville de Paris, et de M^{me} Pierrette Vernon, de la famille du peintre.

CI-CONTRE

L'ouverture officielle du pavillon Pierre Lassonde, le 24 juin 2016, a constitué un moment fort dans l'histoire du Musée national des beaux-arts du Québec et un événement mémorable pour les 37 000 visiteurs qui ont investi le nouvel édifice et participé avec enthousiasme à la pléiade d'activités proposées durant la journée d'inauguration et le week-end qui a suivi.

L'année s'est poursuivie avec l'ouverture, le 6 octobre 2016, de *Pierre Bonnard. La couleur radieuse*, première manifestation internationale présentée au pavillon Pierre Lassonde et première exposition Bonnard au Canada. Nous remercions la commissaire, Jacqueline Munck, conservatrice en chef du patrimoine au Musée d'art moderne de la Ville de Paris, qui nous a permis de découvrir un Bonnard intime, ainsi que notre partenaire Arthemisia et sa conservatrice, Katy Spurrell, qui a supervisé, avec la maison d'édition Skira, la réalisation du catalogue. Au Musée même, c'est André Gilbert, conservateur aux expositions, qui s'est investi pour faire de cette exposition un succès.

En février 2017, le Musée national des beaux-arts du Québec organisait pour la première fois en collaboration Manif d'art – La biennale de Québec et consacrait l'ensemble des quatre salles temporaires du pavillon Pierre Lassonde à *L'art de la joie*, l'exposition centrale de l'événement, brillamment imaginée par la commissaire invitée, Alexia Fabre, directrice et conservatrice en chef du Musée d'art contemporain du Val-de-Marne, appuyée par la commissaire adjointe, Anne-Sophie Blanchet, et notre conservateur de l'art actuel, Bernard Lamarche. Nous souhaitons remercier le directeur général et artistique de Manif d'art, Claude Bélanger, et son président, Louis Masson, ainsi que toute l'équipe de l'organisme et la trentaine de codiffuseurs et de partenaires qui ont joint leurs efforts à ceux du Musée pour réaliser une manifestation de calibre international et accessible au grand public. Plus de 72 000 personnes ont visité le Musée









DOUBLE PAGE PRÉCÉDENTE

La nouvelle Galerie famille, située au cœur du pavillon central du Musée, accueille les enfants dans un espace immersif et créatif où sont régulièrement proposées des animations thématiques. Sur l'illustration, l'exposition *Dans ma maison*, élaborée par Les Incomplètes, en collaboration avec les artistes Marie-Pier Lebeau et Pierre Brassard.

CI-DESSUS

Présentation, par les musiciens de l'Orchestre symphonique de Québec, de l'œuvre originale *Voir dans le vent qui hurle les étoiles rire, et rire* dans le grand hall et l'escalier monumental du pavillon Pierre Lassonde.

lors de la présentation de l'exposition principale, fréquentation à laquelle il faut ajouter celle des 18 lieux partenaires et satellites et de 13 espaces extérieurs. Avec, de surcroît, une couverture médiatique enthousiaste et abondante au Québec, au Canada et à l'étranger, nous pouvons dire « mission accomplie ».

Terminons en soulignant la diversité et la qualité de l'offre culturelle qui s'est maintenue tout au long de l'année, faisant du Musée une destination culturelle par excellence. Pas moins de 25 partenaires se sont associés au Musée en 2016-2017 et nous tenons à tous les remercier. Parmi eux, mentionnons l'Orchestre symphonique de Québec, qui, le 18 septembre 2016, a interprété dans le hall et l'escalier monumental du pavillon Pierre Lassonde *Voir dans le vent qui hurle les étoiles rire, et rire*, une œuvre musicale remarquable inspirée aux compositeurs Yannick Plamondon et Symon Henry par l'architecture de l'édifice; *Éléphant : mémoire du cinéma québécois*, qui a présenté dans le magnifique auditorium Sandra et Alain Bouchard six longs métrages restaurés, devant un public conquis, souvent en présence des artisans des films; le Festival de cinéma de la ville de Québec; et tant d'autres encore!

Bref, 2016-2017 a été une année fastueuse pour la formidable équipe de la Direction des expositions et de la médiation, qui s'active déjà à préparer la dernière phase du redéploiement des collections du Musée, dont l'inauguration est prévue en 2018 et qui renouvellera l'ensemble des salles du bâtiment initial de l'institution, le pavillon Gérard-Morisset. C'est un rendez-vous!



Si le pavillon Pierre Lassonde est d'abord et avant tout un écran pour présenter l'art d'ici et d'ailleurs, il accueille également un vaste éventail d'événements publics, de performances, de démonstrations et constitue un formidable incubateur de talents en même temps qu'un lieu idéal pour la médiation. Ci-dessus, l'événement *BAM* [Bouillon d'art multi], présenté en collaboration avec l'Université Laval.

L'équipe de la médiation déploie des efforts aussi inventifs que soutenus pour fidéliser les publics de tous âges. Ici, un très jeune enfant regarde l'œuvre *Sans titre*, de la série *Etitnedí* (1996), de Joanne Tremblay.



25

expositions

207

activités culturelles

693

groupes scolaires



Le pavillon Pierre Lassonde vient ajouter un jalon important au complexe muséal que constitue le Musée national des beaux-arts du Québec et se situe, grâce au génie d'OMA et à la formidable énergie de tous ses partenaires, parmi les plus belles constructions muséales au monde.



**Musée national
des beaux-arts du Québec**

*Revue de l'année
2016-2017*

Statistiques clés

FRÉQUENTATION GÉNÉRALE	444 047
FRÉQUENTATION DES ACTIVITÉS ÉDUCATIVES ET CULTURELLES	92 437
MEMBRES	13 850
VISITEURS SUR LE SITE WEB	574 254
ABONNÉS À LA PAGE FACEBOOK	40 181
BÉNÉVOLES	152
HEURES DE BÉNÉVOLAT	10 280
ACQUISITIONS DE PIÈCES DE COLLECTION	276
EXPOSITIONS	25

Fréquentation des activités éducatives et culturelles

	Groupes	Participants
ACTIVITÉS POUR LES GROUPES SCOLAIRES		
Préscolaire et primaire	421	13 874
Secondaire	133	4 327
Collégial et université	139	3 307
TOTAL	693	21 508
ACTIVITÉS ÉDUCATIVES POUR LES FAMILLES ET LES JEUNES		
Ateliers de création pour tous	-	4 717
Centres de loisirs et terrains de jeux	8	237
Ateliers de création « satellites »	-	9 000
Camps artistiques	-	369
Noël au Musée	-	3 704
La relâche au Musée	-	1 822
TOTAL	8	19 849
ACTIVITÉS ÉDUCATIVES POUR LE GRAND PUBLIC		
Visites de groupes (visites guidées/libres)	178	4 526
Visites individuelles (visites à heures fixes)	546	11 204
Médiaguides	-	1 893
Ateliers de création pour les adultes	-	476
Programme Accès-Musée	46	633
TOTAL	770	18 732
ACTIVITÉS CULTURELLES		
Cinéma	-	6 175
Conférences et rencontres	-	1 045
Musique, danse, théâtre, performances	-	2 861
Activités spéciales	-	3 588
Activités spéciales à l'occasion de l'ouverture du pavillon Pierre Lassonde	-	16 579
Activités pour les membres	-	2 100
TOTAL	-	32 348
TOTAL GÉNÉRAL	1 471	92 437

Synthèse des collections

TABLEAU SYNTHÈSE DES ACQUISITIONS 2016-2017

Catégorie	Collection permanente	Collection Prêt d'œuvres d'art	Collection d'étude	Total
Architecture	-	-	-	-
Arts décoratifs et design	10	-	-	10
Arts graphiques	109	13	49	171
Ethnologie	-	-	-	-
Installation	14	-	-	14
Peinture	9	6	-	15
Performance	-	-	-	-
Photographie	30	6	-	36
Sculpture	12	1	-	13
Techniques mixtes	12	-	-	12
Vidéo/film	5	-	-	5
TOTAL	201	26	49	276

Collections et fonds d'archives privées

Les pièces acquises en 2016-2017 consistent en trois versements additionnels à des collections et fonds d'archives privées déjà conservés au Musée.

ÉTAT DES COLLECTIONS (DÉNOMBREMENT) AU 31 MARS 2017

Catégorie	Collection permanente	Collection Prêt d'œuvres d'art	Collection d'étude	Total
Architecture	16	-	-	16
Arts décoratifs et design	4 327	32	266	4 625
Arts graphiques	16 184	562	808	17 554
Ethnologie	-	-	264	264
Installation	218	6	-	224
Peinture	2 973	656	90	3 719
Performance	1	-	-	1
Photographie	8 574	379	360	9 313
Sculpture	3 584	234	59	3 877
Techniques mixtes	127	31	-	158
Vidéo/film	69	2	-	71
TOTAL	36 073	1 902	1 847	39 822

Collections et fonds d'archives privées

Les collections et fonds d'archives privées ont été intégrés le 4 octobre 2012 dans le Règlement sur les conditions d'acquisition et d'aliénation des biens qui sont des œuvres d'une personne par le Musée national des beaux-arts du Québec et sur les comités consultatifs d'acquisition. Depuis cette date, le Musée comptabilise les acquisitions de collections et fonds d'archives privées à titre de pièces de collection dans ses états financiers (voir note complémentaire 7, p. 111). Ces collections et fonds seront intégrés à l'État des collections (dénombrement) lorsque le Musée aura revu le relevé complet des collections et fonds d'archives privées qu'il détient.

Note : Le tableau État des collections (dénombrement) représente le nombre d'enregistrements au logiciel de gestion des collections (Mimsy XG). Certaines modifications apportées aux enregistrements durant l'année en cours, dont le changement de statut d'œuvres acquises antérieurement ou encore le transfert de pièces entre les collections du Musée ou avec sa bibliothèque, expliquent d'éventuels écarts dans les totaux d'œuvres par catégorie ou par collection si l'on additionne les nouvelles acquisitions à l'État des collections (dénombrement) inscrit au rapport annuel de l'année dernière.

NOMBRE D'ARTISTES REPRÉSENTÉS DANS LES COLLECTIONS

Collection permanente	3 867
Collection Prêt d'œuvres d'art	836
Collection d'étude	181
TOTAL	4 451*

* Ajusté en tenant compte des artistes représentés simultanément dans plus d'une collection.

TABLEAU SYNTHÈSE DE LA GESTION DES PRÊTS 2016-2017

	Collection permanente	Collection Prêt d'œuvres d'art	Total
Prêts pour expositions	185	4	189
Prêts de fonction	105	178	283
Locations d'œuvres d'art (ministères et organismes publics)	-	321	321
Locations d'œuvres d'art (entreprises privées)	-	90	90
TOTAL	290	593	883

Membres des comités consultatifs d'acquisition

ART ANCIEN ET MODERNE

28 AVRIL 2016

Christine Cheyrou
Charles C. Hill
Nicholas Kasirer
Colette Naud
Jean-Pierre Valentin
Diane Vachon,
représentante du conseil
d'administration (absente)
Annie Gauthier,
directrice des collections
et de la recherche
Line Ouellet,
directrice et conservatrice en chef
et présidente du comité consultatif
d'acquisition

8 NOVEMBRE 2016

Christine Cheyrou
Charles C. Hill
Nicholas Kasirer
Colette Naud
Jean-Pierre Valentin
Annie Gauthier,
directrice des collections
et de la recherche
Line Ouellet,
directrice et conservatrice en chef
et présidente du comité consultatif
d'acquisition

ART CONTEMPORAIN ET ACTUEL

2 MAI 2016

Marie Fraser
Jo-Ann Kane (absente)
François Morelli
Jocelyn Robert
François Rochon
Diane Vachon,
représentante du conseil
d'administration (absente)
Annie Gauthier,
directrice des collections
et de la recherche
Line Ouellet,
directrice et conservatrice en chef
et présidente du comité consultatif
d'acquisition

8 NOVEMBRE 2016

Pierre Dessureault
Jo-Ann Kane
Jocelyn Robert
François Rochon (absent)
Guillaume Sasseville
Annie Gauthier,
directrice des collections
et de la recherche
Line Ouellet,
directrice et conservatrice en chef
et présidente du comité consultatif
d'acquisition

COLLECTION PRÊT D'ŒUVRES D'ART

14 AVRIL 2016

Serge Murphy
Eve-Lyne Beaudry,
conservatrice de l'art contemporain
Maude Lévesque,
conservatrice de la collection
Prêt d'œuvres d'art
et de l'engagement public
Annie Gauthier,
directrice des collections et de la
recherche et présidente du comité
consultatif d'acquisition

Les acquisitions

La liste ci-après présente le détail des pièces de collection acquises par le Musée durant la dernière année et dont rend compte le *Tableau synthèse des acquisitions 2016-2017*. Au cours de l'exercice, le Musée a également intégré à sa collection permanente l'œuvre suivante :

Boney, Ludovic

Une cosmologie sans genèse, 2015, aluminium, aluminium coulé, pigments et câbles d'acier, 1 570 × 800 cm. Réalisation dans le cadre de la Politique d'intégration des arts à l'architecture et à l'environnement des bâtiments et des sites gouvernementaux et publics du gouvernement du Québec (2016.80)

COLLECTION PERMANENTE

Alleyn, Edmund

Au-dessus du lac n° 2, 1965, huile sur toile, 199,7 × 154 cm. Don de la succession Jacqueline Lacour (2016.179)

Alias, 1969, film couleur 16 mm, 5 min 11, sonore. Don de Jennifer Alleyn (2016.53)

Allouche, Jocelyne

Ombres n° 11, 2001-2002, épreuve numérique imprimée au jet d'encre, bois et gesso, 206 × 202 cm. Don de Pierre Bourgie (2016.308)

Ombres n° 12, 2001-2002, épreuve numérique imprimée au jet d'encre, bois et gesso, 206 × 202 cm. Don de Pierre Bourgie (2016.309)

Ombres n° 13, 2002-2003, épreuve numérique imprimée au jet d'encre, bois et gesso, 206 × 202 cm. Don de Pierre Bourgie (2016.310)

Ombres n° 14, 2002-2003, épreuve numérique imprimée au jet d'encre, bois et gesso, 206 × 202 cm. Don de Pierre Bourgie (2016.311)

Ombres n° 15, 2002-2003, épreuve numérique imprimée au jet d'encre, bois et gesso, 206 × 202 cm. Don de Pierre Bourgie (2016.312)

Ayot, Pierre

King Size, 1965, acrylique et gaufrage sur papier, 66,3 × 51,4 cm. Don de Madeleine Forcier (2016.55)

Clac tchaktatcha... clip clip, 1971, sérigraphie sur plexiglas, supports à ruban de magnétophone et ruban de magnétophone, 95,4 × 58,5 × 2 cm. Don de Madeleine Forcier (2016.56)

CIL Target, 1971, imprimé commercial (cible CIL) troué par balles, 106 × 79 cm (chacun des trois éléments). Don de Madeleine Forcier (2016.57)

Pile et face, 1974, sérigraphie sur plexiglas et chaise, 2/3, 101,5 × 50,6 cm (chacun des cinq éléments en plexiglas), 79,5 × 39,8 × 49 cm (chaise ouverte) (dimensions variables). Don de Madeleine Forcier (2016.59)

Permis de démolir n° 1502, 1975, sérigraphie sur plexiglas, fil électrique, fausse douille de lampe, carton, seaux en métal, polyéthylène, bois, débris divers, document et bande sonore, 300 × 250 × 180 cm (dimensions variables). Don de Madeleine Forcier (2016.58)

Serge Tousignant, 1980, sérigraphie, 19/25, 50 × 66 cm. Don de Madeleine Forcier (2016.60)

Yvon Cozic, 1980, sérigraphie, 19/25, 50 × 66 cm. Don de Madeleine Forcier (2016.61)

Claude Gosselin, 1981, sérigraphie, 19/25, 50 × 66 cm. Don de Madeleine Forcier (2016.62)

Serge Lemoyne, 1981, sérigraphie, 19/25, 50 × 66 cm. Don de Madeleine Forcier (2016.63)

Yves Gaucher, 1982, sérigraphie, 19/25, 50 × 66 cm. Don de Madeleine Forcier (2016.64)

Robert Wolfe, 1982, sérigraphie, 19/25, 50 × 66 cm. Don de Madeleine Forcier (2016.65)

Madeleine Forcier, 1982, sérigraphie, 19/25, 50 × 66 cm. Don de Madeleine Forcier (2016.66)

Taratata, le tambour magique, de l'ensemble *Museum Circus*, 1992-1993, sérigraphie marouflée sur bois et acrylique, 188 × 94 × 10 cm. Don de Madeleine Forcier (2016.68)

Ernestina, la louve magicienne, de l'ensemble *Museum Circus*, 1992-1993, sérigraphie marouflée sur bois, xérogaphie sur papier et acrylique, 542 × 134 × 134 cm. Don de Madeleine Forcier (2016.69)

Xavier, le bouledogue chef d'orchestre, de l'ensemble *Museum Circus*, 1992-1993, sérigraphie marouflée sur bois et acrylique, 431 × 104 × 104 cm. Don de Madeleine Forcier (2016.70)

Elmut et Jumbo, les frères éléphants ordinateurs, de l'ensemble *Museum Circus*, 1992-1993, sérigraphie marouflée sur bois et acrylique, 490 × 106 × 106 cm. Don de Madeleine Forcier (2016.71)

Pâquerette, l'éléphant tricycliste, de l'ensemble *Museum Circus*, 1992-1993, sérigraphie marouflée sur bois et acrylique, 520,7 × 106 × 106 cm. Don de Madeleine Forcier (2016.72)

Ferdinand, le panda facteur, de l'ensemble *Museum Circus*, 1992-1993, sérigraphie marouflée sur bois, acrylique, échelle de corde et cordage, 214 × 51 × 10 cm. Don de Madeleine Forcier (2016.73)

Onésime, le tigre dessinateur, de l'ensemble *Museum Circus*, 1992-1993, sérigraphie marouflée sur bois et acrylique, 350 × 127 × 107 cm. Don de Madeleine Forcier (2016.75)

Garde-à-vous, le poteau boudeur, de l'ensemble *Museum Circus*, 1992-1993, sérigraphie marouflée sur bois et acrylique, 462 × 106 × 106 cm. Don de Madeleine Forcier (2016.76)

Heathrow Brothers, les oursins équilibristes, de l'ensemble *Museum Circus*, 1994-1995, sérigraphie marouflée sur bois et acrylique, 269 × 162 × 101 cm. Don de Madeleine Forcier (2016.74)

Beau, Henri

Paysage, 1903, huile sur toile, 56 × 46,4 cm. Don de Réal Cantin (2016.157)

Boltanski, Christian

Animitas, 2017, projection vidéo, E.A., édition de 3, 11 h, sonore. Achat (2017.289)

Broin, Michel de

Interlude, 2015, aluminium, bronze, verre et gaz naturel, 105 × 359 × 309 cm. Commande du Musée national des beaux-arts du Québec, avec la participation financière de Gaz Métro (2016.78)

Les acquisitions

(SUITE)

Castonguay, Alexandre

Chantier, 2003, épreuve à développement chromogène, 6/6, 56 × 150 cm. Don de François R. Roy à la mémoire d'Hélène Roy (2016.301)

Cooke-Sasseville

Le Petit Gâteau d'or, 2010, or massif, argent, diamants, émeraudes, grenats rhodolites, rubis, topazes, améthystes, saphirs, vitrine, moteur, socle et tapis rouge, 307,3 × 38,5 × 38,3 cm. Achat grâce à l'appui du Conseil des arts du Canada dans le cadre de son programme d'aide aux acquisitions (2016.83)

Coutu, Patrick

Le Jardin du sculpteur, 2014-2016, bronze et acier inoxydable (grille), 243 × 497 × 439 cm. Commande du Musée national des beaux-arts du Québec, grâce à un don de la Fondation Monique et Robert Parizeau pour souligner l'ouverture du pavillon Pierre Lassonde (2016.79)

Cumming & Brewis (William A. Cumming et C. Brewis)

La Promenade au parc Sohmer, 1890, épreuve à l'albumine argentique, 24,4 × 34 cm (carton), 14,4 × 21 cm (image). Don de la collection Michel Lessard (2016.86)

Dallaire, Jean

Vue du camp Saint-Denis, 1941, huile sur toile, 38,3 × 46,3 cm. Don de Guy Lachapelle (2016.150)

Drouillard, Jean-Robert

L'Ensemble des possibles, 2009-2010, tilleul, aluminium et acier, 250 × 160 × 70 cm. Don de François R. Roy à la mémoire de J.-B. Roy (2016.300)

Evergon

The Maid and the Black Cat Are Dead (Empty Chair), de la série *Margaret and I*, 2001-2016, épreuve au jet d'encre (à partir du négatif noir et blanc d'un polaroid viré au sélénium), 1/1, 139,7 × 165,8 cm. Don de l'artiste (2016.165)

Fortin, Marc-Aurèle

Montréal vu de l'île Sainte-Hélène, vers 1919, huile sur toile marouflée sur carton, 22,6 × 32,5 cm. Don d'Aline Bolduc et Pierre Gagnon (2016.151)

Gagnon, Charles

MN : 54-33A-77, 1977, épreuve à la gélatine argentique, 6/8, 25,1 × 20,2 cm (papier), 6,9 × 9,3 cm (image). Achat (2016.113)

MN : XXI-4-77, 1977, épreuve à la gélatine argentique, 8/10, 25,1 × 20,2 cm (papier), 6,9 × 9,3 cm (image). Achat (2016.114)

MN : XXXVI-33-77, 1977, épreuve à la gélatine argentique, 2/6, 25,1 × 20,2 cm (papier), 6,9 × 9,3 cm (image). Achat (2016.116)

MN : XXXII-7-77, 1977, épreuve à la gélatine argentique, 6/10, 25,1 × 20,2 cm (papier), 6,9 × 9,3 cm (image). Achat (2016.120)

MN : XV-34-77, 1977, épreuve à la gélatine argentique, 7/7, 25,1 × 20,2 cm (papier), 6,9 × 9,3 cm (image). Don de Michiko Yajima Gagnon (2016.292)

MN : XLIV-4-77, 1977, épreuve à la gélatine argentique, 6/6, 25,1 × 20,2 cm (papier), 6,9 × 9,3 cm (image). Don de Michiko Yajima Gagnon (2016.293)

MN : XII-40A-77, 1977, épreuve à la gélatine argentique, 1/8, 25,1 × 20,2 cm (papier), 6,9 × 9,3 cm (image). Don de Michiko Yajima Gagnon (2016.294)

MN : XXXVII-23-77, 1977, épreuve à la gélatine argentique, 8/10, 25,1 × 20,2 cm (papier), 6,9 × 9,3 cm (image). Don de Michiko Yajima Gagnon (2016.295)

MN : VII-17A-77, 1977, épreuve à la gélatine argentique, 7/7, 25,1 × 20,2 cm (papier), 6,9 × 9,3 cm (image). Don de Michiko Yajima Gagnon (2016.296)

MN : XXXVI-31A-77, 1977, épreuve à la gélatine argentique, 5/7, 25,1 × 20,2 cm (papier), 6,9 × 9,3 cm (image). Don de Michiko Yajima Gagnon (2016.297)

MN : XXVI-14-77, 1977, épreuve à la gélatine argentique, 2/7, 25,1 × 20,2 cm (papier), 6,9 × 9,3 cm (image). Don de Michiko Yajima Gagnon (2016.298)

MN : 29-?-?, 1977-1979, épreuve à la gélatine argentique, 1/9, 25,2 × 20,2 cm (papier), 9,3 × 6,9 cm (image). Achat (2016.117)

MN : 10-?-?, 1977-1979, épreuve à la gélatine argentique, 5/7, 25,1 × 20,2 cm (papier), 9,3 × 6,9 cm (image). Achat (2016.118)

MN : XLVIII-27A-78, 1978, épreuve à la gélatine argentique, 7/7, 25,1 × 20,2 cm (papier), 6,9 × 9,3 cm (image). Achat (2016.115)

MN : LIV-10A-78, 1978, épreuve à la gélatine argentique, 1/10, 25,1 × 20,2 cm (papier), 6,9 × 9,3 cm (image). Achat (2016.119)

MN : LVI-18A-78, 1978, épreuve à la gélatine argentique, 3/7, 25,1 × 20,2 cm (papier), 6,9 × 9,3 cm (image). Don de Michiko Yajima Gagnon (2016.290)

MN : LII-3-78, 1978, épreuve à la gélatine argentique, 6/8, 25,1 × 20,2 cm (papier), 6,9 × 9,3 cm (image). Don de Michiko Yajima Gagnon (2016.291)

MN : LV-25A-78, 1978, épreuve à la gélatine argentique, 7/7, 25,1 × 20,2 cm (papier), 6,9 × 9,3 cm (image). Don de Michiko Yajima Gagnon (2016.299)

MN : XVI-20-77, 1979, épreuve à la gélatine argentique, 3/7, 25,1 × 20,2 cm (papier), 6,9 × 9,3 cm (image). Achat (2016.121)

MN : XXXII-36-77, 1979, épreuve à la gélatine argentique, 4/7, 25,1 × 20,2 cm (papier), 7,3 × 10,1 cm (image). Achat (2016.122)

Gagnon, Clarence

Oxen Ploughing, 1904, eau-forte et pointe sèche, 3^e état, 11,8 × 16,8 cm (papier), 7,6 × 14 cm (image). Don du Dr Jonathan L. Meakins et de la D^e Jacqueline McClaran pour souligner la contribution de Michèle Grandbois, conservatrice de l'art moderne au Musée de 1997 à 2015 (2016.220)

Souvenir de Granada ou Souvenir de Grenade, 1904-1905, eau-forte et aquarelle, 9/30, 12,4 × 19,9 cm (papier), 9,7 × 11,1 cm (image). Don du Dr Jonathan L. Meakins et de la D^e Jacqueline McClaran pour souligner la contribution de Michèle Grandbois, conservatrice de l'art moderne au Musée de 1997 à 2015 (2016.232)

Jardins du Luxembourg, 1904-1905, eau-forte, aquatinte et roulette, 9/30, 19,5 × 13,1 cm (papier), 13,9 × 9,9 cm (image). Don du D^r Jonathan L. Meakins et de la D^{re} Jacqueline McClaran pour souligner la contribution de Michèle Grandbois, conservatrice de l'art moderne au Musée de 1997 à 2015 (2016.233)

Rue à Pont-de-l'Arche, 1905, eau-forte, 26,2 × 17,9 cm (papier), 20,9 × 14,2 cm (image). Don du D^r Jonathan L. Meakins et de la D^{re} Jacqueline McClaran pour souligner la contribution de Michèle Grandbois, conservatrice de l'art moderne au Musée de 1997 à 2015 (2016.221)

Vue de Rouen ou Rouen, 1905, eau-forte, 20,1 × 12,6 cm (papier), 16,9 × 10 cm (image). Don du D^r Jonathan L. Meakins et de la D^{re} Jacqueline McClaran pour souligner la contribution de Michèle Grandbois, conservatrice de l'art moderne au Musée de 1997 à 2015 (2016.223)

La Salute, Venise, 1905, eau-forte, 24,7 × 26,7 cm (papier), 21,1 × 10 cm (image). Don du D^r Jonathan L. Meakins et de la D^{re} Jacqueline McClaran pour souligner la contribution de Michèle Grandbois, conservatrice de l'art moderne au Musée de 1997 à 2015 (2016.224)

Courtyard of San Gregorio, Venise, 1905, eau-forte, 20,1 × 22,9 cm (papier), 16 × 15,8 cm (image). Don du D^r Jonathan L. Meakins et de la D^{re} Jacqueline McClaran pour souligner la contribution de Michèle Grandbois, conservatrice de l'art moderne au Musée de 1997 à 2015 (2016.225)

Canal San Agostino, Venise, 1905, eau-forte, 25 × 20,7 cm (papier), 20,6 × 14,4 cm (image). Don du D^r Jonathan L. Meakins et de la D^{re} Jacqueline McClaran pour souligner la contribution de Michèle Grandbois, conservatrice de l'art moderne au Musée de 1997 à 2015 (2016.226)

Grand Canal, Venise, 1905, eau-forte, 13/30, 24 × 30,2 cm (papier), 23 × 29,5 cm (image). Don du D^r Jonathan L. Meakins et de la D^{re} Jacqueline McClaran pour souligner la contribution de Michèle Grandbois, conservatrice de l'art moderne au Musée de 1997 à 2015 (2016.228)

Jardin public, Venise, 1905, eau-forte, 20,1 × 14,2 cm (papier), 17 × 9,7 cm (image). Don du D^r Jonathan L. Meakins et de la D^{re} Jacqueline McClaran pour souligner la contribution de Michèle Grandbois, conservatrice de l'art moderne au Musée de 1997 à 2015 (2016.229)

Jardins de Boboli, Florence, 1905, eau-forte, 19,3 × 22,5 cm (papier), 15,6 × 15,8 cm (image). Don du D^r Jonathan L. Meakins et de la D^{re} Jacqueline McClaran pour souligner la contribution de Michèle Grandbois, conservatrice de l'art moderne au Musée de 1997 à 2015 (2016.250)

Clair de lune, Venise, 1906, eau-forte, 21 × 14 cm (papier), 17 × 10 cm (image). Don du D^r Jonathan L. Meakins et de la D^{re} Jacqueline McClaran pour souligner la contribution de Michèle Grandbois, conservatrice de l'art moderne au Musée de 1997 à 2015 (2016.219)

En novembre, 1906, eau-forte, aquatinte, roulette et pointe sèche, 19,9 × 26,2 cm (papier), 13,9 × 20,4 cm (image). Don du D^r Jonathan L. Meakins et de la D^{re} Jacqueline McClaran pour souligner la contribution de Michèle Grandbois, conservatrice de l'art moderne au Musée de 1997 à 2015 (2016.222)

Isola San Burano, Venise, 1906, eau-forte, 18,3 × 26,6 cm (papier), 14,2 × 20,7 cm (image). Don du D^r Jonathan L. Meakins et de la D^{re} Jacqueline McClaran pour souligner la contribution de Michèle Grandbois, conservatrice de l'art moderne au Musée de 1997 à 2015 (2016.231)

Carénage d'un terre-neuvas, Saint-Malo, 1907, eau-forte, 20,6 × 26,4 cm (papier), 14,8 × 20,7 cm (image). Don du D^r Jonathan L. Meakins et de la D^{re} Jacqueline McClaran pour souligner la contribution de Michèle Grandbois, conservatrice de l'art moderne au Musée de 1997 à 2015 (2016.237)

Canal du Loing, Moret, 1907, eau-forte, 17,9 × 26,5 cm (papier), 14,6 × 20,2 cm (image). Don du D^r Jonathan L. Meakins et de la D^{re} Jacqueline McClaran pour souligner la contribution de Michèle Grandbois, conservatrice de l'art moderne au Musée de 1997 à 2015 (2016.242)

Moulin à Saint-Briac, 1907, eau-forte, 20,2 × 24,2 cm (papier), 14,2 × 20,6 cm (image). Don du D^r Jonathan L. Meakins et de la D^{re} Jacqueline McClaran pour souligner la contribution de Michèle Grandbois, conservatrice de l'art moderne au Musée de 1997 à 2015 (2016.245)

Street Scene, Moret, 1907, eau-forte, 20,2 × 14 cm (papier), 14 × 9,9 cm (image). Don du D^r Jonathan L. Meakins et de la D^{re} Jacqueline McClaran pour souligner la contribution de Michèle Grandbois, conservatrice de l'art moderne au Musée de 1997 à 2015 (2016.249)

Porte du Jerzual, Dinan, 1907-1908, eau-forte, vernis mou et roulette, 18,3 × 13,1 cm (papier), 16,6 × 11,9 cm (image). Don du D^r Jonathan L. Meakins et de la D^{re} Jacqueline McClaran pour souligner la contribution de Michèle Grandbois, conservatrice de l'art moderne au Musée de 1997 à 2015 (2016.234)

Rue des Cordeliers, Dinan, 1907-1908, eau-forte et pointe sèche, 28,5 × 29,7 cm (papier), 19,5 × 24,3 cm (image). Don du D^r Jonathan L. Meakins et de la D^{re} Jacqueline McClaran pour souligner la contribution de Michèle Grandbois, conservatrice de l'art moderne au Musée de 1997 à 2015 (2016.235)

Tour de l'Horloge, Dinan, 1907-1908, eau-forte, pointe sèche et vernis mou, 26,2 × 20,7 cm (papier), 20,3 × 14,4 cm (image). Don du D^r Jonathan L. Meakins et de la D^{re} Jacqueline McClaran pour souligner la contribution de Michèle Grandbois, conservatrice de l'art moderne au Musée de 1997 à 2015 (2016.236)

Rue des Petits-Degrés, Saint-Malo, 1907-1908, eau-forte, 26,2 × 18,8 cm (papier), 19,8 × 11,5 cm (image). Don du D^r Jonathan L. Meakins et de la D^{re} Jacqueline McClaran pour souligner la contribution de Michèle Grandbois, conservatrice de l'art moderne au Musée de 1997 à 2015 (2016.238)

Les acquisitions

(SUITE)

Mont Saint-Michel, 1907-1908, eau-forte, pointe sèche, vernis mou et roulette, 24,5 × 30 cm (papier), 22,5 × 29 cm (image). Don du D^r Jonathan L. Meakins et de la D^{re} Jacqueline McClaran pour souligner la contribution de Michèle Grandbois, conservatrice de l'art moderne au Musée de 1997 à 2015 (2016.239)

Rue à Nemours, 1907-1908, eau-forte et pointe sèche, 26 × 20,3 cm (papier), 20,9 × 13,8 cm (image). Don du D^r Jonathan L. Meakins et de la D^{re} Jacqueline McClaran pour souligner la contribution de Michèle Grandbois, conservatrice de l'art moderne au Musée de 1997 à 2015 (2016.240)

Porte de Bourgogne, Moret-sur-Loing, 1907-1908, eau-forte et pointe sèche, 21,2 × 13,9 cm (papier), 20,8 × 13,8 cm (image). Don du D^r Jonathan L. Meakins et de la D^{re} Jacqueline McClaran pour souligner la contribution de Michèle Grandbois, conservatrice de l'art moderne au Musée de 1997 à 2015 (2016.241)

L'Orage, 1907-1908, eau-forte et pointe sèche, 22,1 × 26,3 cm (papier), 14,3 × 16,3 cm (image). Don du D^r Jonathan L. Meakins et de la D^{re} Jacqueline McClaran pour souligner la contribution de Michèle Grandbois, conservatrice de l'art moderne au Musée de 1997 à 2015 (2016.243)

Rue de la Haute-Voie, Dinan, 1907-1908, eau-forte, 2^e état, 25,2 × 15,4 cm (papier), 21 × 14 cm (image). Don du D^r Jonathan L. Meakins et de la D^{re} Jacqueline McClaran pour souligner la contribution de Michèle Grandbois, conservatrice de l'art moderne au Musée de 1997 à 2015 (2016.251)

Rue à Caudebec-en-Caux ou Vieilles maisons, Caudebec-en-Caux, 1909, eau-forte, pointe sèche et roulette, 26,2 × 20 cm (papier), 20,9 × 14,2 cm (image). Don du D^r Jonathan L. Meakins et de la D^{re} Jacqueline McClaran pour souligner la contribution de Michèle Grandbois, conservatrice de l'art moderne au Musée de 1997 à 2015 (2016.230)

Canal San Pietro, Venise, 1910 (probablement commencé en 1905), eau-forte et pointe sèche, 20,7 × 26,7 cm (papier), 14,4 × 20,6 cm (image). Don du D^r Jonathan L. Meakins et de la D^{re} Jacqueline McClaran pour souligner la contribution de Michèle Grandbois, conservatrice de l'art moderne au Musée de 1997 à 2015 (2016.227)

Vieux Moulin en Picardie, 1910 (probablement commencé en 1907-1908), eau-forte, 2^e état, 30,6 × 22,5 cm (papier), 23,6 × 18,9 cm (image). Don du D^r Jonathan L. Meakins et de la D^{re} Jacqueline McClaran pour souligner la contribution de Michèle Grandbois, conservatrice de l'art moderne au Musée de 1997 à 2015 (2016.244)

Ripon Cathedral, 1910, eau-forte, 20,4 × 26,6 cm (papier), 13,3 × 20,3 cm (image). Don du D^r Jonathan L. Meakins et de la D^{re} Jacqueline McClaran pour souligner la contribution de Michèle Grandbois, conservatrice de l'art moderne au Musée de 1997 à 2015 (2016.246)

Clair de lune, Pont-de-l'Arche, 1910, eau-forte, 22,5 × 17,5 cm (papier), 16 × 12,1 cm (image). Don du D^r Jonathan L. Meakins et de la D^{re} Jacqueline McClaran pour souligner la contribution de Michèle Grandbois, conservatrice de l'art moderne au Musée de 1997 à 2015 (2016.247)

Jardins du Grand Séminaire, Montréal, 1917, eau-forte et pointe sèche, 26 × 28,9 cm (papier), 19,5 × 24,3 cm (image). Don du D^r Jonathan L. Meakins et de la D^{re} Jacqueline McClaran pour souligner la contribution de Michèle Grandbois, conservatrice de l'art moderne au Musée de 1997 à 2015 (2016.248)

Gauvin, Francis-Pierre

Miroir de console de style néo-Renaissance, vers 1900, chêne teint, 164 × 134 cm. Don de Pierre Gauvin (2016.218)

Goodwin, Betty

Nageur n° 4, 1983, huile, pastel à l'huile, graphite et collage sur papier, 282 × 320 cm. Don avec charge de Paul Mailhot (2017.286)

Grenier, Nicolas

Take Care, 2012, huile et acrylique sur toile, 183,4 × 183,3 cm (élément de droite), 61,1 × 61,1 cm (élément de gauche). Don de Guy Rodrigue (LK2) (2016.169)

Gubash, Milutin

Hotel Tito, 2010, vidéo numérique, 10 min 19, sonore. Don de l'artiste (2016.104)

The Donkey, 2010, épreuve à développement chromogène (procédé Lambda) collée sur plexiglas, 1/3, 122 × 122 cm. Don de l'artiste (2016.105)

Gubash, Milutin (en collaboration avec Katarina Gubash, mère de l'artiste)

A Doll 1, 2015, tuyaux de cuivre et d'acier, bouteilles de plastique, polystyrène, ruban adhésif, vieux draps appartenant au père de l'artiste, complet appartenant à l'artiste, cravate, chemise de coton, bottes de cuir, treillis métallique, sac de papier, silicone, lampe fluocompacte et imitation de chaise Wassily, 118,5 × 78 × 119 cm. Achat (2016.106)

A Doll 2, 2015, tuyaux de cuivre et d'acier, bouteilles de plastique, polystyrène, ruban adhésif, vieux draps appartenant au père de l'artiste, complet appartenant à l'artiste, cravate, chemise de coton, bottes de cuir, sac de papier, silicone, lampe DEL et fibre de verre, 196 × 74 × 53 cm. Achat (2016.107)

Guerrera, Massimo

Darbora, 2000-2008, tapis, ruban adhésif, silicone, plâtre, bois, colle, céramique, plastique, polystyrène, cire, coton, huile, vernis, poils d'animal, épices et traces diverses, dimensions variables (ensemble de neuf éléments). Don de l'artiste (2016.109.01 à 2016.109.09)

Hébert, Louis-Philippe

Évangéline, vers 1910, bronze, 53,9 × 24,9 × 20 cm. Don de Catherine McKenna à la mémoire de monsieur et madame P. Desmond McKenna et de monsieur et madame P. M. Wickham (2016.46)

Inconnu

Fauteuil d'orateur, entre 1870 et 1880, acajou, tissu et rembourrage, 132,5 × 77 × 89,5 cm. Don d'Huguette Dussault (2016.41)

Groupe d'Inuits s'entraînant pour sortir une proie de l'eau, vers 1955, stéatite, 15,4 × 40,9 × 10,7 cm. Don de Jean-François Bohémier et Marjolaine Gaudreau (2016.276)

Irqumia, Juanisialu

Femme maîtrisant un chien, vers 1960, stéatite, 21,6 × 22 × 12,9 cm. Don de Marie Larochelle (2016.40)

Jean, Jocelyn

Indications diverses n° 6 (*Terra incognita*), 1987, encaustique et huile sur contreplaqué et acrylique sur toile, 317 × 432 cm. Don de Rose-Mai Roy (2016.320)

Krieghoff, Cornelius

Couple d'habitants sous le blizzard, vers 1855, huile sur toile, 28,5 × 33,6 cm. Don de René Letarte (2016.103)

Larose, Ludger

Sans titre, 1908, huile sur toile, 57 × 38,7 cm. Achat (2016.39)

Lasserre, Fabienne

With a View to Entertainment, 2011, feutre, lin, polymère acrylique, aluminium, brique, acier et émail, 340 × 140 × 41 cm. Don de François R. Roy à la mémoire de Claire Charland (2016.302)

Lasserre, Maskull

Outliers (*Trace*), 2012, souliers, uréthane, casiers en bois et photographies (47), 199 × 243,9 × 40,3 cm (casiers), 15,2 × 10,1 cm (chaque photographie). Don de l'artiste et de Pierre-François Ouellette (2016.318)

Martin, Ron

A Personal Technology, 1969, aquarelle et graphite sur papier, 76,2 × 56,5 cm. Don de Paul Mailhot (2016.180)

Self Evident, 1969, aquarelle et graphite sur papier, 56,5 × 76,2 cm. Don de Paul Mailhot (2016.181)

Sized with Eyes, 1969, aquarelle et graphite sur papier, 76,2 × 57 cm. Don de Paul Mailhot (2016.182)

Collection as a Thing, 1969, aquarelle et graphite sur papier, 56,5 × 76,3 cm. Don de Paul Mailhot (2016.184)

42, 1970, aquarelle et graphite sur papier, 76,2 × 56 cm. Don de Paul Mailhot (2016.185)

Mihalcean, Gilles

Portrait (entre deux chaises), 2002, bois et teinture, 56,4 × 43,2 × 40 cm. Don de la collection Patrice et Andrée Drouin (2016.313)

Révélation, 2015, bois et peinture, 68 × 68 × 61 cm. Achat (2016.81)

Morelli, François

À la frontière de deux mondes XIII, 1989, deux dessins à l'encre sur papier, 42 × 104 cm (chacun). Don de la collection Majudia / Cedarome Canada inc. (2016.212R et 2016.212V)

À la frontière de deux mondes XVI, 1989, deux dessins à l'encre sur papier, 42 × 104 cm (chacun). Don de la collection Majudia / Cedarome Canada inc. (2016.213R et 2016.213V)

À la frontière de deux mondes XVII, 1989, deux dessins à l'encre sur papier, 42 × 104 cm (chacun). Don de la collection Majudia / Cedarome Canada inc. (2016.217R et 2016.217V)

À la frontière de deux mondes XVIII, 1989, deux dessins à l'encre sur papier, 42 × 104 cm (chacun). Don de la collection Majudia / Cedarome Canada inc. (2016.214R et 2016.214V)

À la frontière de deux mondes XXV, 1989, deux dessins à l'encre sur papier, 42 × 104 cm (chacun). Don de la collection Majudia / Cedarome Canada inc. (2016.216R et 2016.216V)

À la frontière de deux mondes XXIX, 1989, deux dessins à l'encre sur papier, 42 × 104 cm (chacun). Don de la collection Majudia / Cedarome Canada inc. (2016.215R et 2016.215V)

Musiol, Marie-Jeanne

Champs de lumière, 2016, vidéo, 1/7, 9 min 35, sonore. Achat (2016.319)

Patten, Michael

Native Beating, 2011, bâton de baseball et perles de verre, 1/3, 84,5 cm (hauteur) × 6,2 cm (diamètre). Achat (2017.288)

Petersen, Carl Poul

Bonbonnières (2), vers 1943, argent, 20,7 × 19 × 18,5 cm et 20,4 × 19 × 18,5 cm. Don de Rhoda et Maier Blostein (2016.156.01 et 2016.156.02)

Service à thé et à café (*tulipes*), vers 1943, argent et ivoire, 16 × 26,8 × 17 cm (théière), 22,7 × 25 × 12,5 cm (cafétière), 10,4 × 17,4 × 11,6 cm (crémier), 11 cm (hauteur) × 10,6 cm (diamètre) (sucrier), 11 × 18,3 × 11,5 cm (comptoir), 4,8 × 67,9 × 44,5 cm (plateau). Don de Rhoda et Maier Blostein (2016.50.01 à 2016.50.06)

Rabinowitch, David

Sans titre, de la série *Drawing of a Tree*, 1975, carnet incluant 48 dessins au fusain et à la cire d'abeille sur papier, 20,5 × 21,6 cm (carnet et chaque feuillet). Don de Paul Mailhot (2016.186 et 2016.186.01 à 2016.186.48)

Ross, David K.

MNBAQ, 2011, impression au latex sur toile, édition 1/1, 155 × 427 × 8 cm (ensemble). Don de Robert-Jean Chénier (2016.289)

Séguin, Marc

Soleil noir, 1996, huile sur toile, 210 × 170 cm. Don de Robert Lebeau à la mémoire de Blanche Payette (2016.288)

Watkins, Benjamin

La Cabane de pêcheur, *Murray Bay*, entre 1888 et 1895, aquarelle sur papier, 51,7 × 33,3 cm. Don anonyme (2016.98)

Whittome, Irene F.

La Gauchetière, n° 3, 1980-1982, huile, photographie, verre et bois, 35,4 × 44,5 × 19,9 cm. Achat grâce à l'appui du Conseil des arts du Canada dans le cadre de son programme d'aide aux acquisitions (2016.97)

901 / le 4 juillet 1982, 1982, film couleur 16 mm transféré sur support numérique, 1/1, 3 min en boucle, muet. Achat grâce à l'appui du Conseil des arts du Canada dans le cadre de son programme d'aide aux acquisitions (2016.95)

901 Document Re-enactor / 901 Document réactivateur, 1982, acrylique sur mur, 324 × 271 cm. Achat grâce à l'appui du Conseil des arts du Canada dans le cadre de son programme d'aide aux acquisitions (2016.96)

Les acquisitions

(SUITE)

COLLECTION PRÊT D'ŒUVRES D'ART

Bertrand, Simon

Retranscription d'Antigone, 2015, crayon à bille sur papier, 41,8 × 32,2 cm. Achat (CP.2016.123)

Bilodeau, Simon

Ce que l'on ne voit pas qui nous touche : tableau n° 1, 2014, acrylique sur panneau de bois, 117,5 × 213,5 cm. Achat (CP.2016.137)

Cadieux, Geneviève

Scintillements 6, 2014, épreuve numérique imprimée au jet d'encre et feuilles d'aluminium, 1/1, 111,8 × 85,2 cm. Achat (CP.2016.142)

Campeau, Michel

The Donkey that Became a Zebra (recto), *Tijuana, Mexique*, 2014, épreuve numérique imprimée au jet d'encre, 1/8, 45,2 × 68,3 cm. Achat (CP.2016.143)

Caron Lefebvre, Philippe

Contrôle XIV, 2014, mine de plomb et pastel à l'huile sur papier, 59,5 × 45,8 cm. Achat (CP.2016.125)
Contrôle XV, 2014, mine de plomb et pastel à l'huile sur papier, 59,7 × 45,5 cm. Achat (CP.2016.124)

Cloutier, Caroline

Architecture céleste (Autel), 2015, crayon gras sur carton, 25 × 25 cm. Achat (CP.2016.126)
Architecture céleste (Grand Chien), 2015, crayon gras sur carton, 25,5 × 25,5 cm. Achat (CP.2016.127)

Cumming, Donigan

Untitled No. 2 (Coloured Goeff, Drawn from a Photograph Taken in my Studio), 2015, fusain, crayon et ruban adhésif sur papier, 37 × 32 cm. Achat (CP.2016.128)

Dumais, Cindy

Cosmos (café), 2015, aquarelle et encre sur papier Arches, 31 × 41 cm. Achat (CP.2016.129)

Excoffier, Éliane

Fables (Bowie, l'effroi), 2015, épreuve numérique imprimée au jet d'encre, 2/5, 57 × 71,4 cm. Achat (CP.2016.144)

Gagnon, Claudie

Les Roses et le rhinocéros en fuite, 2014, papier découpé, rehauts d'acrylique et collage sur papier, 50,4 × 70,7 cm. Achat (CP.2016.130)

Girard, Cynthia

La Dernière Licorne, 2014, acrylique sur toile, 183 × 137 cm. Achat (CP.2016.138)

Gubash, Milutin

Lamp Drawing 8, 2014, mine de plomb, crayon de couleur, encre et aquarelle sur papier, 29 × 22 cm. Achat (CP.2016.131)

Hardy, Paul

Sans titre, 2014, graphite sur papier, 71 × 57 cm. Achat (CP.2016.132)

Mihalcean, Gilles

Révolution, 2015, bois polychrome, 30,5 × 35 × 27 cm. Achat (CP.2016.149)

Monnet, Caroline

Anne (Tipi moderne), 2012, acrylique sur toile, 152,7 × 152,5 cm. Achat (CP.2016.139)

Morelli, François

Rencontre entre cuir et chair 3, 2013, encre sur papier, 39 × 108 cm. Achat (CP.2016.133)

Payette, Karine

Entre nous I, 2016, épreuve numérique imprimée au jet d'encre, édition de 4, 61 × 91,5 cm. Achat (CP.2016.145)

Robert, Jocelyn

Automoiré n° 4, 2014, épreuve numérique imprimée au jet d'encre, E.A., 1/5, 55,5 × 55,6 cm. Achat (CP.2016.146)

Savard, Francine

Le temps qu'il fit à la une du Devoir : jour (180), 2014, acrylique sur toile marouflée sur contreplaqué, 6,4 × 61 cm. Achat (CP.2016.141)
Le temps qu'il fit à la une du Devoir : jour (204), 2014, acrylique sur toile marouflée sur contreplaqué, 6,4 × 61 cm. Achat (CP.2016.140)

spencer, karen elaine

Le Devoir, 16 décembre 2014, *Un dirigeant de burger*, 2015, acrylique sur lin, 30 × 30 cm. Achat (CP.2016.134)

Tam, Karen

The Blind Leading the Blind, 2015, papier découpé, E.A., 78 × 58 cm. Achat (CP.2016.135)

Tremblay-Tardif, Étienne

Société-écran / Le Figaro, dimanche 26 octobre 2014, 2015, épreuve numérique imprimée au jet d'encre, 1/2, 91 × 122 cm. Achat (CP.2016.147)

Valade, Mathieu

Berge-Crest, 2015, encre sur papier, 38,1 × 56,7 cm. Achat (CP.2016.136)

COLLECTION D'ÉTUDE

Alleyn, Edmund

Carnet de croquis relatif à l'« Introscape I », entre 1967 et 1970, carnet incluant 22 dessins, des notes techniques et une lettre, 44 × 33 cm (carnet et chaque feuillet). Don de Jennifer Alleyn (CE.2016.54 et CE.2016.54.01R, CE.2016.54.01V, CE.2016.54.02, CE.2016.54.03R, CE.2016.54.03V, CE.2016.54.04R, CE.2016.54.04V, CE.2016.54.05, CE.2016.54.06, CE.2016.54.07R, CE.2016.54.07V, CE.2016.54.08R, CE.2016.54.08V, CE.2016.54.09R, CE.2016.54.09V, CE.2016.54.10R, CE.2016.54.10V, CE.2016.54.11R, CE.2016.54.11V, CE.2016.54.12R, CE.2016.54.12V, CE.2016.54.13R, CE.2016.54.13V, CE.2016.54.14R, CE.2016.54.14V et CE.2016.54.15)

Juneau, Denis

Étude pour affiche publicitaire (Vipla), 1955, gouache sur carton, 72,4 × 50,5 cm. Don de Natalie et Vincent Garneau (Fiducie Denis Juneau) (CE.2016.268)

Étude pour affiche publicitaire (Pirelli), 1955, gouache sur carton, 27,8 × 22 cm. Don de Natalie et Vincent Garneau (Fiducie Denis Juneau) (CE.2016.269)

Étude pour affiche publicitaire (Pirelli), 1955, gouache sur papier, 28,5 × 22 cm. Don de Natalie et Vincent Garneau (Fiducie Denis Juneau) (CE.2016.270)

Étude pour affiche publicitaire (Pirelli), 1955, gouache sur carton, 27,8 × 21,6 cm. Don de Natalie et Vincent Garneau (Fiducie Denis Juneau) (CE.2016.271)

Étude pour affiche publicitaire (dentifrice Ipana), 1955, gouache sur carton, 25,4 × 18 cm. Don de Natalie et Vincent Garneau (Fiducie Denis Juneau) (CE.2016.272)

Esquisse pour projet de radio, 1955, gouache, crayon de couleur et graphite sur carton, 20,3 × 37,7 cm. Don de Natalie et Vincent Garneau (Fiducie Denis Juneau) (CE.2016.273)

Esquisse pour projet de boîte, 1955, gouache et graphite sur carton, 34,9 × 24,9 cm. Don de Natalie et Vincent Garneau (Fiducie Denis Juneau) (CE.2016.274)

Esquisse pour projet de boîte, 1955, gouache et graphite sur carton, 24,8 × 31,7 cm. Don de Natalie et Vincent Garneau (Fiducie Denis Juneau) (CE.2016.275)

Étude de forme, 1955-1956, fusain sur papier, 50,3 × 69,8 cm. Don de Natalie et Vincent Garneau (Fiducie Denis Juneau) (CE.2016.257)

Étude de forme, 1955-1956, fusain sur papier, 48,7 × 58 cm. Don de Natalie et Vincent Garneau (Fiducie Denis Juneau) (CE.2016.258)

Étude de forme, 1955-1956, fusain sur papier, 45,3 × 60,4 cm. Don de Natalie et Vincent Garneau (Fiducie Denis Juneau) (CE.2016.259)

Étude de forme, 1955-1956, fusain sur papier, 50,3 × 69,9 cm. Don de Natalie et Vincent Garneau (Fiducie Denis Juneau) (CE.2016.260)

Étude de forme, 1955-1956, fusain sur papier, 49 × 57,8 cm. Don de Natalie et Vincent Garneau (Fiducie Denis Juneau) (CE.2016.261)

Étude de forme, 1955-1956, fusain sur papier, 49,3 × 67,2 cm. Don de Natalie et Vincent Garneau (Fiducie Denis Juneau) (CE.2016.262)

Étude de forme, 1955-1956, fusain sur papier, 49,1 × 63 cm. Don de Natalie et Vincent Garneau (Fiducie Denis Juneau) (CE.2016.263)

Étude de forme, 1955-1956, fusain sur papier, 48,8 × 62,4 cm. Don de Natalie et Vincent Garneau (Fiducie Denis Juneau) (CE.2016.264)

Étude de forme, 1955-1956, fusain sur papier, 49,5 × 67 cm. Don de Natalie et Vincent Garneau (Fiducie Denis Juneau) (CE.2016.265)

Étude de forme, 1955-1956, fusain sur papier, 49,4 × 67,4 cm. Don de Natalie et Vincent Garneau (Fiducie Denis Juneau) (CE.2016.266)

Étude de forme, 1955-1956, fusain sur papier, 42,8 × 68 cm. Don de Natalie et Vincent Garneau (Fiducie Denis Juneau) (CE.2016.267)

Étude module jeux, 1958, graphite et fusain sur papier, 47,5 × 60,7 cm. Don de Natalie et Vincent Garneau (Fiducie Denis Juneau) (CE.2016.254)

Étude module jeux, 1958, graphite et fusain sur papier, 47,5 × 60,7 cm. Don de Natalie et Vincent Garneau (Fiducie Denis Juneau) (CE.2016.255)

Étude module jeux, 1961, graphite et crayon de couleur sur papier, 47,5 × 60,7 cm. Don de Natalie et Vincent Garneau (Fiducie Denis Juneau) (CE.2016.256)

COLLECTIONS ET FONDS D'ARCHIVES PRIVÉES

Alleyn, Edmund

Fonds Edmund Alleyn, dix-huit photographies sur panneau de fibre de bois montrant l'évolution de la fabrication de l'*Introscape I*, 22,5 × 30,2 cm (chaque image), 22,9 × 30,6 cm (chaque support). Don de Jennifer Alleyn (2^e versement : P30.SC.P1 à P30.SC.P18)

Marois, Marcel

Fonds Marcel Marois, 1968-2010, documents d'archives, maquettes, dessins préparatoires, esquisses, archives iconographiques et photographiques, cartons de tapisseries et notes. Don de Marcel Marois (2^e versement : P41)

Perron, Maurice

Fonds Maurice Perron, 1935-2003, négatifs, photographies, diapositives, documents textuels, publications, documents audiovisuels et affiche. Don de Line-Sylvie Perron (2^e versement : P35)

Les expositions

EN COURS
EN 2016-2017

Québec, l'art d'une capitale coloniale

(EXPOSITION DES COLLECTIONS)

Depuis le 7 décembre 2000
Commissariat : Mario Béland
et Paul Bourassa, MNBAQ

Tradition et modernité au Québec

(EXPOSITION DES COLLECTIONS)

Depuis le 7 décembre 2000
Commissariat : Michèle Grandbois
et Paul Bourassa, MNBAQ

Jean Paul Lemieux. De silence et d'espace

(EXPOSITION DES COLLECTIONS)

Depuis le 20 février 2014
Commissariat : Daniel Drouin, MNBAQ

Alfred Pellan. Le rêveur éveillé

(EXPOSITION DES COLLECTIONS)

Depuis le 20 février 2014
Commissariat : Eve-Lyne Beaudry
et Marie-Ève Beaupré, MNBAQ

Fernand Leduc. Peintre de lumière

(EXPOSITION DES COLLECTIONS)

Depuis le 20 février 2014
Commissariat : Paul Bourassa, MNBAQ

Jean-Paul Riopelle. Métamorphoses

(EXPOSITION DES COLLECTIONS)

Depuis le 20 février 2014
Commissariat : Bernard Lamarche,
MNBAQ

La collection Prêt d'œuvres d'art. Une collection en transit

Commissariat : Maude Lévesque,
MNBAQ

Interrelations. Sculptures de la collection d'art inuit Brousseau

Du 21 mars 2014 au 3 avril 2016

Commissariat : Heather Igloliorte,
Université Concordia, en collaboration
avec Daniel Drouin, MNBAQ

Passion privée.

L'art moderne du Québec de la collection Pierre Lassonde

Du 29 octobre 2015 au 23 mai 2016
Commissariat : Anne-Marie Bouchard,
MNBAQ

Raphaëlle de Groot. Rencontres au sommet

Du 4 février au 17 avril 2016

Commissariat : Bernard Lamarche,
MNBAQ

INAUGURÉES
EN 2016-2017

De Ferron à BGL. Art contemporain du Québec

(EXPOSITION DES COLLECTIONS)

Depuis le 24 juin 2016
Commissariat : Eve-Lyne Beaudry,
MNBAQ

Arts décoratifs et design du Québec

(EXPOSITION DES COLLECTIONS)

Depuis le 24 juin 2016
Commissariat : Paul Bourassa

Art inuit. La collection Brousseau. Ilippunga

(EXPOSITION DES COLLECTIONS)

Depuis le 24 juin 2016
Commissariat : Heather Igloliorte,
Université Concordia, en collaboration
avec Daniel Drouin, MNBAQ

Jean-Paul Riopelle. L'Hommage à Rosa Luxemburg

(EXPOSITION DES COLLECTIONS)

Depuis le 24 juin 2016
Commissariat : Bernard Lamarche,
MNBAQ

David Altmejd. The Flux and the Puddle

Depuis le 24 juin 2016
Commissariat : Bernard Lamarche,
MNBAQ

Installations. À grande échelle

Du 24 juin 2016 au 19 février 2017

Commissariat : Bernard Lamarche,
MNBAQ

Pierre Bonnard. La couleur radieuse

Du 6 octobre 2016 au 15 janvier 2017

Organisée et coproduite par
Arthemisia Group, Italie, et le MNBAQ
Commissariat : Jacqueline Munck,
Musée d'art moderne de la Ville de
Paris, France

Manif d'art 8 - La biennale de Québec. L'art de la joie

Du 18 février au 14 mai 2017

Organisée en collaboration avec
Manif d'art, Québec
Commissariat : Alexia Fabre, Musée
d'art contemporain du Val-de-Marne,
France

EXPOSITIONS
DE LA MÉDIATION

Rencontres en BD 2016

Du 19 avril au 1^{er} mai 2016
Organisée en collaboration avec
le Festival de la bande dessinée
francophone de Québec

Dans ma maison - Galerie famille

Du 24 juin au 23 octobre 2016
Organisée en collaboration avec
Les Incomplètes, Québec

Les curiosités - Galerie famille

Du 23 novembre 2016
au 5 novembre 2017
Organisée en collaboration avec
l'artiste Vicky Sabourin

EXPOSITIONS
HORS MUSÉE

1950. Le Québec de la photojournaliste américaine Lida Moser

BAnQ. Bibliothèque et Archives
nationales du Québec, Montréal
Du 5 janvier au 3 avril 2016

Pour valoriser les arts au Québec. La revue Le Nigog, 1918

Centre d'exposition de l'Université
de Montréal
Du 5 mai au 2 octobre 2016

Lumière sur l'art - Édition 2016-2017

Parcours sur l'avenue Cartier, Québec
Du 18 mai 2016 à octobre 2017
Commissariat : Maude Lévesque,
MNBAQ

Humanorium.

L'étrange fête foraine

Du 30 juillet au 7 août 2016
Organisée par Exmuro arts publics,
Québec

Les publications

CATALOGUES D'EXPOSITION

Art contemporain du Québec. Guide de collection

Par Eve-Lyne Beaudry et Marie Fraser
128 pages – 127 illustrations
ISBN 978-2-551-25859-8

Arts décoratifs et design du Québec. Guide de collection

Par Paul Bourassa
94 pages – 107 illustrations
ISBN 978-2-551-25858-1

Art inuit. La collection Brousseau. Guide de collection

Par Heather Igloliorte
96 pages – 63 illustrations
ISBN 978-2-551-25860-4

Installations. À grande échelle

Sous la direction d'Ève Cadieux
Par Bernard Lamarche, Amélie
Giguère, Jim Drobnick, Eduardo
Ralickas, Olivier Asselin et Boris Groys
248 pages – 101 illustrations
ISBN 978-2-551-25857-4

Patrick Coutu. Prix de la Fondation Monique et Robert Parizeau 2014-2016

Par Aseman Sabet
77 pages – 60 illustrations
ISBN 978-2-550-76262-1

Pierre Bonnard. La couleur radieuse

Par Jacqueline Munck, Isabelle
Monod-Fontaine, Itzhak Goldberg,
Emmanuelle de l'Écotais, Dita Amory
et Véronique Serrano
En coédition avec Skira
183 pages – 148 illustrations
ISBN 978-8-857-23352-9

Manif d'art 8 – La biennale de Québec. L'art de la joie

Par Alexia Fabre, Paul Ardenne,
Sophie-Jan Arrien, Patrick Turmel,
Anne-Sophie Blanchet et Lou-Anne
Bourdeau
En coédition avec Manif d'art
160 pages – 67 illustrations
ISBN 978-2-550-77628-4 (MNBAQ)
ISBN 978-2-9812978-5-3 (Manif d'art)

AUTRES PUBLICATIONS

Le pavillon Pierre Lassonde

Par Rémy Charest
48 pages – 31 illustrations
ISBN 978-2-551-25868-0

Le pavillon Pierre Lassonde. Portfolio

48 pages – 38 illustrations
ISBN 978-2-551-25967-0

Rapport annuel 2015-2016. Musée national des beaux-arts du Québec

143 pages – 47 illustrations
ISSN 1708-6094 (imprimé)
ISSN 1708-6108 (en ligne)
ISBN 978-2-550-76368-0 (imprimé)
ISBN 978-2-550-76448-9 (en ligne)

Les partenaires

APPUI FINANCIERS

Ministère de la Culture et des Communications

Programme de soutien aux sociétés d'État et aux organismes nationaux
Programme d'aide aux projets pour le soutien des expositions permanentes
Programme de maintien des actifs et de résorption du déficit d'entretien des organismes et des sociétés d'État
Plan culturel numérique du Québec
Fonds Chantiers Canada-Québec, volet Grands projets, pour le projet d'agrandissement du Musée

Conseil des arts du Canada

Aide aux musées et aux galeries d'art
Aide aux acquisitions
Programme Musique : commandes de compositions canadiennes, pour *Voir dans le vent qui hurle les étoiles rire, et rire*

Consulat général de France

Pour l'exposition *Manif d'art 8 – La biennale de Québec. L'art de la joie*

Fête nationale du Québec

Pour la programmation de la fête nationale au Musée

Fondation du Musée national des beaux-arts du Québec

Pour l'entretien de la maison Pellan
Pour le projet d'agrandissement du Musée et l'ouverture du pavillon Pierre Lassonde

Par l'entremise de la Fondation du Musée national des beaux-arts du Québec

Fondation J. Armand Bombardier, pour les camps artistiques
Gaz Métro, pour la réalisation d'une œuvre d'art
RBC Fondation, pour le Prix MNBAQ en art actuel

Fondation Monique et Robert Parizeau

Pour la réalisation d'une œuvre d'art et d'une publication

Hydro-Québec

Pour la collection d'art inuit Brousseau
Pour l'exposition *Interrelations. Sculptures de la collection d'art inuit Brousseau*
Pour l'exposition *Art inuit. La collection Brousseau. Ilippunga*

Infrastructure Canada

Fonds Chantiers Canada-Québec, volet Grands projets, pour le projet d'agrandissement du Musée

Ministère du Tourisme

Programme de développement de l'industrie touristique, pour l'ouverture du pavillon Pierre Lassonde

Office du tourisme de Québec

Programme de marketing des événements touristiques, pour l'ouverture du pavillon Pierre Lassonde et les nouvelles expositions

Secrétariat à la Capitale-Nationale

Fonds de développement économique de la région de la Capitale-Nationale, pour l'ouverture du pavillon Pierre Lassonde et l'exposition *Pierre Bonnard. La couleur radieuse*

COMMANDITES

Banque Nationale du Canada

Partenaire de la programmation culturelle

Banque TD

Pour l'exposition *Installations. À grande échelle*

Desjardins

Pour l'exposition *Pierre Bonnard. La couleur radieuse*

Hydro-Québec

Partenaire des activités familiales et scolaires

La Maison Simons

Pour l'exposition *Manif d'art 8 – La biennale de Québec. L'art de la joie*

PARTENAIRES DE BIENS ET DE SERVICES

Autobus Fleur de lys
Centre de conservation du Québec
Festival d'été de Québec
Hôtel Delta
Infopresse
La Maison Simons
Leclerc Communication
Le Soleil et autres quotidiens régionaux du Groupe Capitales Médias
Salon international du livre de Québec

Les donateurs

Le Musée national des beaux-arts du Québec tient à témoigner sa reconnaissance aux personnes et aux organismes qui ont contribué, par une donation pour ses collections ou par une donation en espèces, à l'enrichissement de l'institution :

DONS DE PIÈCES DE COLLECTION

Jennifer Alleyn
Rhoda Blostein
Jean-François Bohémier
Pierre Bourgie
Réal Cantin
Cedarome Canada inc.
(Collection Majudia)
Robert-Jean Chénier
Huguette Dussault
Evergon
Fiducie Denis Juneau
Madeleine Forcier
Michiko Y. Gagnon
Pierre Gauvin
Gestion LK2 inc.
Milutin Gubash
Massimo Guerrera
Guy Lachapelle

Marie Larochelle
Robert Lebeau
Michel Lessard
René Letarte
Paul Mailhot
Marcel Marois
Catherine McKenna
Jonathan L. Meakins
et Jacqueline McClaran
Andrée Monnier
Pierre-François Ouellette
Line-Sylvie Perron
François R. Roy
Rose-Mai Roy
Succession Aline Gagnon
Succession Jacqueline Lacour
Anonyme (1)

AUTRES DONS

Succession Madeleine P. Pelland

Les donateurs

(SUITE)

DONS À LA FONDATION DU MUSÉE NATIONAL DES BEAUX-ARTS DU QUÉBEC

La Fondation du Musée national des beaux-arts du Québec exprime ses plus sincères remerciements à toutes les personnes et les organisations qui contribuent au succès de sa Grande Campagne de financement ainsi qu'à celles qui ont fait de sa campagne annuelle une réussite en 2016-2017 :

DON FONDATEUR (10 000 000 \$ ET PLUS)

Pierre Lassonde

CONTRIBUTION EXCEPTIONNELLE (5 000 000 \$ À 9 999 999 \$)

Ville de Québec

DONS EXEMPLAIRES (1 000 000 \$ À 4 999 999 \$)

BMO Groupe financier
Fondation Sandra et Alain Bouchard
iA Groupe financier
Power Corporation du Canada
Québecor

DONS MAJEURS (500 000 \$ À 999 999 \$)

Fondation Jeunesse-Vie – Groupe CGI
D^r Marc Guérin et Louise Beaupré

DONS REMARQUABLES (250 000 \$ À 499 999 \$)

Banque Nationale du Canada
Banque Scotia
Cominar
Desjardins
Fondation J. Armand Bombardier
Fondation Marcelle et Jean Coutu
Fondation Monique et Robert Parizeau
Fondation RBC
Gaz Métro
Groupe Canam
La Capitale groupe financier inc.
Famille Joan et Louis Paquet
Anonyme (1)

DONS IMPORTANTS (100 000 \$ À 249 999 \$)

Banque Laurentienne
CIBC
Marie Dufour et Luc Fiset
D^r Éric Dupont, Luc Dupont
et la Fondation Dupont
Fonds Yvan Bédard
Famille Louis Garneau
Groupe Banque TD
Andrew Lugg – Fonds Lynne Cohen
Norton Rose Fulbright
Carolyn et Richard J. Renaud
SNC-Lavalin
Anonyme (1)

DONS SPÉCIAUX (50 000 \$ À 99 999 \$)

Josée Arseneault – Jean-Yves Germain
Louis-Marie Beaulieu et Johane
Desjardins
Joanne Boucher et André Gaumond
Yvon Charest et Hélène Costin
Excelдор
Financière Sun Life
Fondation Madeleine et Jean-Paul
Tardif
Honorable Paule Gauthier et Gilbert
J. Cashman
Maurice Grondin / Groupe Gesco-Star
Germain Lamonde / EXFO
Sylvain Langis et Manon Piché
Louise Lecours et Jacques Gauthier
Claude Lessard – Marie Lortie
Robert Mathieu / Ecce Terra,
arpenteurs-géomètres
Stéphany Peschlow, Olivia
et Vincent-P. Hogue
Famille Price
Pierre et Véronique Riverin

LE CERCLE DU PRÉSIDENT – PLATINE (25 000 \$ À 49 999 \$)

Anglocom
Michel G. Bergeron et Charlotte
Giguère
Sophie, Éric et Paul Brochu
Louis Carrier et Andrée Rochefort
M^{re} Claude Côté et Suzanne Després
Andy, Anthony et Gregory Dépatie
EBC – Famille Houle
Familiprix
Fondation Marcel Lacroix
Daniel Gauthier
Christiane Germain
Vanessa Germain et Maxime Ménard
Clément Gignac et Jocelyne Duval
Famille Roger Gilbert
Jean Lamy et Christine Bisson
Claire et Michel Lassonde
Steven Lawless – Gerry Welsh
Patricia Lemaire
Maxime Lemieux
Famille Michel L'Heureux
Famille Livernois-Desbiens
Meubles South Shore
Nanô Collection – Les Importations
N & N inc.
Osisko
Hélène Otis et Gilles Lalonde
Fernande Plourde et Jacques Topping
John R. Porter
Famille Placide Poulin
Provencher_Roy
Sanimax
Judith et Michel Sanschagrin
Maurice et Madeleine Tanguay
Paul Tardif
Louise Turgeon et Marcel Pépin
Famille Vachon Joli-Coeur

LE CERCLE DU PRÉSIDENT –
OR (10 000 \$ À 24 999 \$)

Beauvais Truchon Avocats
Jean et Denise L. Bissonnette
Isabella Fava
Donald Laporte
Sylvie Paradis et Donald Fournier
Succession Yvette Frédéric Turcotte
Marc Tardif
André Véronneau

LE CERCLE DU PRÉSIDENT –
ARGENT (5 000 \$ À 9 999 \$)

Gemma Ampleman et Gilles Marcotte
Camille et Michel Bissonnette
Jean-Charles Blouin
Louise Bourgeois – Gestion Louise
Bourgeois Itée
Yve Bourque
Daniel Drolet – Financière Banque
Nationale
Fondation André Bluteau
Fonds Famille Boulay-Bujold
Gaëtan Gignac
Pierre Lachapelle
Bernard Lamarre
Les Augustines de la Miséricorde
de Jésus du Québec
Gaston Moreault
Gaétane Routhier
Thérèse Sicard
Succession Thérèse Méthé
Telesystem
Félix-André Têtu et Christine DesBiens
Anonyme (1)

LE CERCLE DU PRÉSIDENT –
BRONZE (1 000 \$ À 4 999 \$)

Pierre A. Bélanger
Antonio Bennicelli
Gaëtan Brochu
Louise Brochu et Paul Monty
Lise Côté
Fonds Hélène et Gilles Gauvin
Evelyne Hamel
Maurice Jodoin
Nicholas Kasirer
Normand Marceau et Anne Loranger
Rodrigo Michea
Anonyme (2)

LES ALLIÉS – OR
(500 \$ À 999 \$)

Jean-Louis Anctil et Esther Bergeron
Aida Bairam
Lucie Barré
Aline Beaudry
Lucie Bergeron
Henri-Paul Biron et Lucie Alarie-Biron
Jean-Pierre L. Bouchard et Manon
Thibault
Marie Bourbonnais et Michel Bigras
Jean-Guy Bouthot et Muriel Comeau
Bernard Brassard
Henry Brunelle – Bain Ultra inc.
Heva Brunelle
Michelle Cliche et Jean Longtin
Denyse Demers et Jean-François
Gadbois
Yves et Madeleine Demers
Yolande Dubé
Danielle Dussault
Sylvie Emond
Robert Filion
Jean-Claude Forest

Claude Gagnon et Yvonne Tremblay
Marie-Christine Gingras

Francine Jourdain
Patricia-Ann Laughrea
et Pierre Douville
Mathieu Leboeuf – Drouin-Leboeuf
MD inc.
Denyse L. Lévesque
Dr Richard Lirette
Réal Mathieu
Raymond Moisan
Mathilde Morency Desautels
Pierre Ouellet
Annette Plante
Luc Provencher
Annie Talbot
Vianney Tanguay
Claude Tessier et France Bilodeau
Lauraine Thibault
Jacques Thivierge
Joseph-Richard Veilleux et Constance
Dionne
Anonyme (2)

LES ALLIÉS – ARGENT
(300 \$ À 499 \$)

Lucette Coulombe
Lyne Gaudet
Alain Mercier et France Mercier
Jocelyn Michaud
Jean Moisan
Bruno Piedboeuf

Merci aux 1 048 donateurs d'une
contribution de moins de 300 \$.

Le personnel

Au cours de l'exercice 2016-2017, le Musée avait à son service plus de 100 employés réguliers et quelque 90 employés occasionnels.

L'ouverture du pavillon Pierre Lassonde a sans contredit influencé les besoins de main-d'œuvre et l'année a été marquée par l'embauche de plus de 50 nouveaux employés, dont une majorité d'occasionnels.

La directrice et conservatrice en chef a souligné l'engagement, le dévouement et l'apport inestimable des membres du personnel qui avaient atteint 25 ou 30 ans d'ancienneté. Des remerciements sincères ont notamment été adressés à Nicole Gastonguay, Nicole Nadeau, Lyne Roy, Yolande St-Pierre et René Vézina pour leurs loyaux services au sein de l'institution. Deux employés de longue date ont également quitté le Musée pour une retraite bien méritée.

La direction du Musée accorde une place importante à la formation et au développement professionnel de son personnel. Ainsi, durant la dernière année, 71 employés ont suivi une formation individuelle ou de groupe, pour un total de 1 232 heures. Le Musée a par ailleurs accueilli huit stagiaires dans différents secteurs d'activité, en vue de les initier à un environnement de travail, de parfaire leurs connaissances et de leur permettre de collaborer aux projets de l'établissement.

Enfin, la négociation avec le Syndicat de professionnelles et professionnels du Québec poursuit son cours. Mentionnons en outre que les travaux de relativité salariale ont débuté en 2016-2017 et qu'ils se déroulent bien.

Direction générale

Directrice et conservatrice en chef
Line Ouellet

Adjointe
Annie Bérubé

Direction des collections et de la recherche

Directrice
Annie Gauthier

Agente de bureau
Sarah B. Lamarche

DÉVELOPPEMENT DES COLLECTIONS

*Conservateur de l'art ancien
(avant 1900) et responsable
de la collection d'art inuit*
Daniel Drouin

*Conservatrice de l'art moderne
(1900 à 1949)*
Anne-Marie Bouchard

*Adjointe de la conservatrice de l'art
moderne (1900 à 1949)*
Susie Dufour*

*Conservatrice de l'art contemporain
(1950 à 2000)*
Eve-Lyne Beaudry

*Conservateur de l'art actuel
(2000 à ce jour)*
Bernard Lamarche

*Conservatrice de la collection
Prêt d'œuvres d'art (CPOA)
et de l'engagement public*
Maude Lévesque

GESTION DES COLLECTIONS

CONSERVATION ET REGISTRARIAT

Restaurateurs
Laetitia Jugnet
Claude Belleau*

Techniciennes en muséologie
Julie Bélanger
Linda Boucher
Lili Bergeron*

Registraire des collections
Catherine Perron

*Technicienne aux acquisitions
et à la gestion documentaire*
Phyllis Smith

Technicienne à la gestion informatisée
Marie-France Laflamme

* Employés occasionnels

ARCHIVES, DOCUMENTATION
ET PHOTOGRAPHIE

*Responsable de la gestion documentaire
et des archives*

Nathalie Thibault

*Technicienne en documentation
au centre de documentation*

Nicole Gastonguay

Photographe en chef

Idra Labrie

*Technicienne aux documents
photographiques et aux droits d'auteur*

Lina Doyon

Technicien à la numérisation

Denis Legendre

**Direction des expositions
et de la médiation**

Directrice par intérim

Line Ouellet

Agente de bureau

Marie-Claude Boily

EXPOSITIONS

Conservateurs aux expositions

Denis Castonguay

André Gilbert

DESIGN

Designers

Marie-France Grondin

Jean Hazel

PUBLICATIONS

Éditrice déléguée

Catherine Morency

MÉDIATION

Coordonnatrice à la médiation

Marie-Hélène Audet

*Responsable des guides-animateurs
et des programmes scolaires pour
le primaire*

Valérie Allard*

Agente de bureau

Laurie Doyon

Préposé aux ateliers

Richard Durand

*Responsable des guides-animateurs
et des programmes scolaires pour
le postprimaire et le grand public*

Andréanne Lesage*

Responsable de la médiation numérique

Anne-Josée Lacombe*

Guides-animateurs

Marie Archambault*

Charlotte Boisvert-Simard*

Éva Chatigny*

Thérèse Cossette*

Vanessa Dallaire-Lagacé*

Roxane Delisle*

Michelle Drapeau*

Delphine Egesborg*

Valérie Fiset*

Virginie Gilbert*

Audrey Harel*

Mirka Maltais*

Emmanuel Simard*

Hélène Simard*

Suzanne Talbot*

PROGRAMMATION CULTURELLE

Responsables de l'action culturelle

Dominique Potvin

Catherine-Eve Gadoury*

COORDINATION
DES OPÉRATIONS

Chef de service

Yasmée Faucher

Techniciens en muséologie

Michel Bélanger

Bruno Brouillard

Charles Dolbec

Pierre-Luc Brouillette*

*Coordonnatrice au transport
des œuvres*

Anne Gagnon

Menuisier-ébéniste

Hugo-Pier Fleury

Menuisiers d'atelier

Réjean Labrecque*

Mathieu Morissette*

Manutentionnaires

Marc-Étienne Boivin*

Réal Longpré*

Patrice Paquin Coutu*

Jean Michel René*

**Direction du marketing
et des communications**

Directeur

Jean François Lippé

Agente de bureau

Julie Dubois

MARKETING

*Responsable du marketing
et de la commercialisation*

Catherine Paradis

MEMBRES ET BÉNÉVOLES

*Coordonnatrice des services
aux membres et du bénévolat*

Chantal Germain

TOURISME
ET COMMERCIALISATION

*Délégué aux clientèles commerciales
et touristiques*

Jonathan Bélanger

*Coordonnatrices aux événements
commerciaux et internes*

Maryse Roy

Sarah Demers*

LIBRAIRIE-BOUTIQUE

Responsable

Claire Champagne

Adjointe à la librairie-boutique

Edyta Warias

Commis-libraire

Hélène Godbout

Préposés

Sonia Beauchesne*

Claudine Boucher*

Jonathan Dubuc*

Clémence de la Durantaye*

Alexandra Larocque*

Lucie Perron*

Anne-Marie Rébillard*

SERVICE AUX VISITEURS

Coordonnatrice du service aux visiteurs

Marie-Andrée Paulin

Chefs d'équipe

Danielle Lalonde

Réjean Marquis

Préposés

Valérie Boivin*

Antoine Bournival*

Annie Charland Thibodeau*

Marianne Couillard-Larocque*

Charlotte Durocher*

Nicole Fradet*

Maude Girard-Beaudry*

Adrien Larocelle*

Camille Pelletier*

Olivia Pelletier Fontecilla*

Anne-Sophie Robitaille*

Mélissa Tremblay*

* Employés occasionnels

Le personnel

(SUITE)

COMMUNICATIONS ET PUBLICITÉ

Agente de bureau
Claire Lehouillier

*Édimestre et gestionnaire
de communauté Web*
Marie-Hélène Raymond

Responsable des relations de presse
Linda Tremblay

Responsable de la publicité
Stéphanie Drolet

Technicien en graphisme
Jean-François Boisvert

Direction de l'administration

Directeur
Jean-François Fusey

Agente de bureau
Mélanie Beaupré

AFFAIRES JURIDIQUES

Conseillère juridique
Michèle Bernier

SÉCURITÉ

Chef de service
Daniel Morin

Coordonnateur
Martin Cantin

Superviseurs
Yann Bourdages
Nadia Chamberland
Guy Hovington
Chantal Trudeau

Surveillants

Julie Gagné
Pierre-Antoine Gagnon
Nicolas Hutchings
Claude Méthot
Christine Neault
Réal Robert
Alexandre Auger*
Martin-Olivier Blackburn*
Marc Bolduc*
Sébastien Bujold*
Nicolas Harvey-Labrie*
Mathieu Laroche*
François Leblanc*
Étienne Morin-Gagnon*
Éric Paradis*
Alexandre Pry*
Guillaume Samson*

RESSOURCES MATÉRIELLES

Chef de service
Claude Lapouble

APPROVISIONNEMENT

Technicien
François Paquin

Agentes de bureau
Véronique Greaves
Louise Morel

AUDIOVISUEL

Coordonnateur technique
René Vézina

Techniciens
Mario Latulippe
Benoit Fecteau*
Frédéric Marquis*

GESTION DU BÂTIMENT

Responsable des bâtiments
Steeve Lavoie

Mécaniciens de machines fixes
Michel Barrett
Réjean Lelièvre
Marco Trépanier

Peintre
Alain Lajoie*

INFORMATIQUE

*Responsable des technologies
de l'information*
Jean-Sébastien Picard

Techniciens
Lyne Roy
Richard St-Gelais

SERVICES AUXILIAIRES

Coordonnateur technique
Claude Richard

Manutentionnaires
Daniel Hinse
Daniel Picard
Daniel Tardif
Benoit Fecteau*
Danielle Gosselin*
Frédéric Marquis*
Emmanuelle Richard*

RESSOURCES FINANCIÈRES

Chef de service
Julie Bouchard

Agente de gestion financière
Nicole Nadeau

Agentes vérificatrices
Caroline Dutil
Christine Parent
Lina Roussel

Agentes de bureau
Yolande St-Pierre
Vanessa Tremblay

RESSOURCES HUMAINES

Chef de service
Martin Drouin

*Responsable de la dotation et du
développement de la main-d'œuvre*
Marie-Sophie Compagnon

*Responsable de la rémunération
et des avantages sociaux*
Frédéric Gauthier

* Employés occasionnels

Organigramme

CONSEIL D'ADMINISTRATION

DIRECTION GÉNÉRALE

DIRECTION DES COLLECTIONS ET DE LA RECHERCHE

- DÉVELOPPEMENT DES COLLECTIONS
- GESTION DES COLLECTIONS

DIRECTION DES EXPOSITIONS ET DE LA MÉDIATION

- EXPOSITIONS
- DESIGN
- PUBLICATIONS
- MÉDIATION
- COORDINATION DES OPÉRATIONS

DIRECTION DU MARKETING ET DES COMMUNICATIONS

- MARKETING
- MEMBRES ET BÉNÉVOLES
- TOURISME ET COMMERCIALISATION
- LIBRAIRIE-BOUTIQUE
- SERVICE AUX VISITEURS
- COMMUNICATIONS ET PUBLICITÉ

DIRECTION DE L'ADMINISTRATION

- AFFAIRES JURIDIQUES
- SÉCURITÉ
- RESSOURCES MATÉRIELLES
- RESSOURCES FINANCIÈRES
- RESSOURCES HUMAINES

Revue financière

Les sections précédentes du rapport annuel démontrent à quel point 2016-2017 a été une année faste pour le Musée. Avec l'ouverture du nouveau pavillon à l'avant-plan, le développement ou le renouvellement de l'offre aux diverses clientèles, tant pour ce qui est de la programmation des expositions et des activités qu'en ce qui concerne les espaces locatifs, les services alimentaires et la boutique, ont contribué à l'obtention d'un excédent des produits sur les charges de 664 938 \$¹. En excluant le fonds des immobilisations, ce résultat passe à 468 584 \$ et représente un écart favorable de plus de 826 000 \$ par rapport au budget approuvé par le conseil d'administration en avril 2016. Les explications de cet écart sont multiples, compte tenu du défi que pose l'établissement de prévisions de produits et de charges dans un tel cadre de déploiement, mais elles peuvent essentiellement se résumer par l'atteinte d'un niveau de revenus autonomes plus élevé que celui qui avait été anticipé. Du côté des charges, les prévisions pour les traitements ont été dépassées, mais ce dépassement a été compensé par des économies dans les autres postes.

Nous présentons ci-après les principales variations observées dans les résultats par comparaison avec l'exercice financier 2015-2016.

FONDS DES OPÉRATIONS FONDS DES ACTIVITÉS COMMERCIALES FONDS DES EXPOSITIONS FONDS DE DOTATION

Comme prévu, l'ouverture du pavillon Pierre Lassonde a été l'occasion pour le gouvernement du Québec de réengager des sommes importantes dans le fonctionnement du Musée à la suite de son investissement dans cette exceptionnelle infrastructure culturelle. C'est ainsi que la subvention de fonctionnement de base a été bonifiée de 4 millions de dollars. On note également parmi les variations observées au titre des « Subventions du gouvernement du Québec » des hausses associées à des projets d'expositions ou encore aux activités d'ouverture.

Les produits de « Billetterie et abonnements » ont atteint 1,7 million de dollars, soit un bond de 76 % par rapport à 2015-2016! Les produits de « Stationnement », de « Boutique et publications » et d'« Activités éducatives et culturelles », tous liés à la fréquentation, sont également en croissance. C'est aussi le cas des produits de « Location d'espaces et services connexes », qui ont plus que doublé. Cette augmentation de la location d'espaces a en outre contribué, avec l'ajout du Tempéra Québécois signé Marie-Chantal Lepage dans le pavillon Pierre Lassonde, à la hausse de 74 % des produits de « Redevances – services alimentaires ».

Certaines contributions pour la réalisation d'œuvres d'art public et d'autres associées aux activités d'ouverture (communications, mise en place et coordination des opérations) expliquent les variations favorables tant au titre des « Contributions de la Fondation du Musée national des beaux-arts du Québec » qu'à celui des « Autres contributions ».

La valeur des « Dons de pièces de collection » s'élève cette année à 3 millions de dollars pour 227 pièces et trois versements à des fonds d'archives, comparativement à 6,9 millions de dollars pour 863 pièces

et trois collections et fonds d'archives en 2015-2016. La valeur totale des dons est comptabilisée aux produits et aux charges.

En excluant la valeur des dons de pièces de collection, le total des charges est en hausse de 7 millions de dollars (rappelons que la subvention de fonctionnement de base a augmenté de 4 millions de dollars). Les principales composantes de cette variation sont associées aux activités entourant l'ouverture du pavillon Pierre Lassonde et aux frais de fonctionnement additionnels qui en découlent. Mentionnons entre autres une augmentation de plus de 2 millions de dollars en « Énergie, taxes et assurances » et une hausse de 1,6 million de dollars en « Traitements et avantages sociaux », résultant notamment de l'ajout de certains postes réguliers et du recours plus important aux employés occasionnels, en particulier à ceux affectés aux différents services offerts aux visiteurs.

FONDS DES IMMOBILISATIONS

Le fonds des immobilisations présente un surplus de 196 354 \$ pour l'exercice financier 2016-2017. La modification comptable¹ a eu un impact favorable de 239 230 \$ sur ce résultat. Durant la dernière année, le Musée a poursuivi la mise en œuvre des projets planifiés dans le cadre du Programme de maintien des actifs et de résorption du déficit d'entretien des organismes et des sociétés d'État, engageant des dépenses de près de 1,3 million de dollars au cours de l'exercice. Il a également progressé dans la réalisation des actions découlant du Plan culturel numérique du Québec en investissant plus de 500 000 \$ dans le développement de produits numériques, tels les médiaguides, les capsules vidéo de la série *Un artiste, une œuvre* et la numérisation des collections du Musée en vue de les rendre plus accessibles sur le Web.

Quant au pavillon Pierre Lassonde, les sommes investies dans le projet depuis les autorisations initiales totalisaient 107,8 millions de dollars au 31 mars 2017. De ce montant, 5,4 millions ont été portés au compte des « Terrains », 99,4 millions ont été portés dans les autres catégories d'immobilisations pertinentes et 3 millions ont été portés en charges. De ces charges, 1,4 million ont été imputés en 2016-2017, dont 431 682 \$ dans le fonds des opérations.

¹ Rappelons qu'en 2014-2015, le Musée a procédé à une modification comptable découlant de l'article 1.1 de la Loi concernant les subventions relatives au paiement en capital et intérêts des emprunts des organismes publics ou municipaux et certains autres transferts (RLRQ, chapitre S-37.01). En vertu de cet article, la seule partie d'une subvention qui doit être comptabilisée est celle qui est exigible dans l'exercice du Musée et autorisée par le Parlement dans l'année financière du gouvernement. Auparavant, le Musée comptabilisait les subventions du gouvernement lorsque le montant à recevoir pouvait faire l'objet d'une estimation raisonnable et que la réception finale était raisonnablement assurée. La modification influe donc sur le moment où les subventions du gouvernement du Québec sont comptabilisées. Sans cette modification, qui est à l'origine de l'opinion avec réserve des auditeurs, c'est plutôt un excédent des produits sur les charges de 348 890 \$ (ou de 391 766 \$ en excluant le fonds des immobilisations) qui aurait été constaté.

Musée national des beaux-arts du Québec

États financiers pour l'exercice clos le 31 mars 2017

94 RAPPORT DE LA DIRECTION

95 RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

ÉTATS FINANCIERS

98 État des résultats

99 État de l'évolution de l'actif net

99 État des gains et pertes de réévaluation

100 État de la situation financière

102 État des flux de trésorerie

104 Notes complémentaires

Rapport de la direction

*États financiers
pour l'exercice clos le 31 mars 2017*

Les états financiers du Musée national des beaux-arts du Québec (Musée) ont été dressés par la direction, qui est responsable de leur préparation et de leur présentation, y compris les estimations et les jugements importants. Cette responsabilité comprend le choix de méthodes comptables appropriées, qui respectent les Normes comptables canadiennes pour le secteur public. Les renseignements financiers contenus dans le reste du rapport annuel concordent avec l'information donnée dans les états financiers.

Pour s'acquitter de ses responsabilités, la direction maintient un système de contrôles internes, conçu en vue de fournir l'assurance raisonnable que les biens sont protégés et que les opérations sont comptabilisées correctement et en temps voulu, qu'elles sont dûment approuvées et qu'elles permettent de produire des états financiers fiables. La direction procède à des vérifications périodiques, afin de s'assurer du caractère adéquat et soutenu des contrôles internes appliqués de façon uniforme par le Musée.

Le Musée reconnaît qu'il est responsable de gérer ses affaires conformément aux lois et règlements qui le régissent.

Le conseil d'administration surveille la façon dont la direction s'acquitte des responsabilités qui lui incombent en matière d'information financière et il approuve les états financiers. Il est assisté dans ses responsabilités par le comité d'audit, dont les membres ne font pas partie de la direction. Ce comité rencontre la direction et le Vérificateur général du Québec, examine les états financiers et en recommande l'approbation au conseil d'administration.

Le Vérificateur général du Québec a procédé à l'audit des états financiers du Musée, conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, et son rapport de l'auditeur indépendant expose la nature et l'étendue de cet audit et l'expression de son opinion. Le Vérificateur général du Québec peut, sans aucune restriction, rencontrer le comité d'audit pour discuter de tout élément qui concerne son audit.

La directrice
et conservatrice en chef,



Line Ouellet

Le directeur
de l'administration,



Jean-François Fusey, CPA, CA

Québec, le 22 juin 2017

Rapport de l'auditeur indépendant

À l'Assemblée nationale

RAPPORT SUR LES ÉTATS FINANCIERS

J'ai effectué l'audit des états financiers ci-joints du Musée national des beaux-arts du Québec, qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2017, l'état des résultats, l'état des gains et pertes de réévaluation, l'état de l'évolution de l'actif net et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives inclus dans les notes complémentaires.

RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION POUR LES ÉTATS FINANCIERS

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

RESPONSABILITÉ DE L'AUDITEUR

Ma responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de mon audit. J'ai effectué mon audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que je me conforme aux règles de déontologie et que je planifie et réalise l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

J'estime que les éléments probants que j'ai obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion d'audit assortie d'une réserve.

FONDEMENT DE L'OPINION AVEC RÉSERVE

Le Musée national des beaux-arts du Québec n'a pas comptabilisé aux 31 mars 2017 et 2016, à l'état de la situation financière, des subventions à recevoir du gouvernement du Québec concernant des immobilisations et d'autres charges financées ou devant être financées par emprunts pour lesquelles des travaux ont été réalisés. Cette situation constitue une dérogation aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public s'appliquant aux organismes sans but lucratif du secteur public, qui prévoient la comptabilisation des subventions à recevoir lorsque le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que la réception finale du montant est raisonnablement assurée. Cette dérogation a donné lieu à l'expression d'une opinion d'audit modifiée concernant les états financiers de l'exercice précédent. Par ailleurs, l'article 1.1 de la *Loi concernant les subventions relatives au paiement en capital et intérêts des emprunts des organismes publics ou municipaux et certains autres transferts* (RLRQ, chapitre S-37.01) énonce que la seule partie d'une subvention qui doit être comptabilisée est celle qui est exigible dans l'exercice du Musée national des beaux-arts du Québec et autorisée par le Parlement dans l'année financière du gouvernement. Étant donné la non-inscription de ces subventions à recevoir du gouvernement du Québec, comme le prescrit la loi, les ajustements suivants, selon l'estimation établie, sont nécessaires afin que les états financiers du Musée national des beaux-arts du Québec respectent les Normes comptables canadiennes pour le secteur public :

AUGMENTATION (DIMINUTION) ESTIMÉE
EN DOLLARS

2017

2016

	2017		2016		Total	
	Fonds des opérations	Fonds des immobilisations	Fonds des opérations	Fonds des immobilisations		
ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE						
Subventions à recevoir du gouvernement du Québec (court terme)	75 247	7 404 244	7 479 491	50 263	5 573 895	5 624 158
Subventions à recevoir du gouvernement du Québec (long terme)	92 832	48 814 708	48 907 540	194 934	42 465 631	42 660 565
Apports reportés	303	51 533 952	51 534 255	603	43 115 296	43 115 899
ACTIF NET	167 776	4 685 000	4 852 776	244 594	4 924 230	5 168 824

ÉTAT DES RÉSULTATS

Subventions du gouvernement du Québec	(76 818)	(239 230)	(316 048)	24 679	(258 131)	(233 452)
EXCÉDENT DES PRODUITS PAR RAPPORT AUX CHARGES	(76 818)	(239 230)	(316 048)	24 679	(258 131)	(233 452)

OPINION AVEC RÉSERVE

À mon avis, à l'exception des incidences du problème décrit dans le paragraphe sur le fondement de l'opinion avec réserve, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du Musée national des beaux-arts du Québec au 31 mars 2017, ainsi que des résultats de ses activités, de ses gains et pertes de réévaluation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public.

RAPPORT RELATIF À D'AUTRES OBLIGATIONS LÉGALES ET RÉGLEMENTAIRES

Conformément aux exigences de la *Loi sur le vérificateur général* (RLRQ, chapitre V-5.01), je déclare qu'à mon avis, les états financiers présentent fidèlement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière du Musée national des beaux-arts du Québec au 31 mars 2017 ainsi que les résultats de ses opérations et l'évolution de sa situation financière pour l'exercice clos à cette date selon les conventions comptables qui sont énoncées dans la note 3 des états financiers et complétées, notamment, par l'article 1.1 de la *Loi concernant les subventions relatives au paiement en capital et intérêts des emprunts des organismes publics ou municipaux et certains autres transferts* (RLRQ, chapitre S-37.01).

Conformément aux exigences de la *Loi sur le vérificateur général* (RLRQ, chapitre V-5.01), je déclare qu'à mon avis ces conventions ont été appliquées de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.

La vérificatrice générale du Québec,

Handwritten signature of Guylaine Leclerc in cursive script, followed by the text "FCPA Auditrice, FCA".

Guylaine Leclerc, FCPA auditrice, FCA

Québec, le 22 juin 2017

État des résultats

POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2017

	2017					2016	
	Fonds des opérations	Fonds des activités commerciales	Fonds des expositions	Fonds des immobilisations	Fonds de dotation	Total	Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
PRODUITS							
Subventions du gouvernement du Québec (NOTE 4)	16 146 824	-	-	4 696 181	-	20 843 005	14 022 252
Subventions du gouvernement du Canada	285 000	-	-	711 126	-	996 126	270 000
Billetterie et abonnements	1 715 671	-	-	-	-	1 715 671	975 151
Stationnement	-	451 909	-	-	-	451 909	389 860
Boutique et publications	-	615 394	-	-	-	615 394	389 721
Redevances – services alimentaires	-	292 628	-	-	-	292 628	168 514
Location d'espaces et services connexes	-	338 098	-	-	-	338 098	164 378
Location et diffusion d'œuvres d'art et d'expositions	194 595	-	-	-	-	194 595	227 837
Activités éducatives et culturelles	249 049	-	-	-	-	249 049	225 388
Commandites	465 468	-	-	-	-	465 468	222 411
Contributions de la Fondation du Musée national des beaux-arts du Québec (NOTE 6)	684 241	-	-	1 198 248	-	1 882 489	125 475
Dons de pièces de collection (NOTE 7)	2 998 900	-	-	-	-	2 998 900	6 859 388
Autres contributions	462 564	-	-	7 768	-	470 332	114 990
Revenus de placements	93 340	6 524	1 151	-	-	101 015	419 055
Autres	39 622	-	-	-	-	39 622	48 718
	23 335 274	1 704 553	1 151	6 613 323	-	31 654 301	24 623 138
CHARGES							
Traitements et avantages sociaux	8 810 126	481 310	-	105 002	-	9 396 438	7 633 243
Énergie, taxes et assurances	4 139 712	-	-	-	-	4 139 712	2 093 953
Services professionnels, administratifs et autres	2 480 873	145 036	-	289 085	-	2 914 994	1 667 890
Entretien, réparations et aménagement	1 135 049	5 355	-	241 734	-	1 382 138	1 092 357
Transport et communications	2 103 566	29 494	-	-	-	2 133 060	987 200
Fournitures et approvisionnements	518 208	427 001	-	-	-	945 209	546 665
Location de locaux	233 707	-	-	3 750	-	237 457	228 689
Acquisition de pièces de collection (NOTE 7)	3 752 166	-	-	-	-	3 752 166	7 143 719
Location d'expositions	306 908	-	-	-	-	306 908	474 590
Intérêts sur la dette à long terme	1 734	-	-	913 483	-	915 217	534 760
Autres intérêts et frais financiers	209	1 940	-	211 699	-	213 848	22 287
Perte à la suite de la radiation d'immobilisations corporelles	-	-	-	-	-	-	42 721
Amortissement des immobilisations corporelles	-	-	-	4 652 216	-	4 652 216	2 023 050
	23 482 258	1 090 136	-	6 416 969	-	30 989 363	24 491 124
EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS PAR RAPPORT AUX CHARGES	(146 984)	614 417	1 151	196 354	-	664 938	132 014

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

État de l'évolution de l'actif net

POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2017

						2017	2016
	Fonds des opérations	Fonds des activités commerciales	Fonds des expositions	Fonds des immobilisations	Fonds de dotation	Total	Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
ACTIF NET AU DÉBUT DE L'EXERCICE	564 240	400 000	57 064	1 826 353	1 043 716	3 891 373	3 759 359
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges	(146 984)	614 417	1 151	196 354	-	664 938	132 014
Virements interfonds (NOTE 8)	432 258	(614 417)	-	182 159	-	-	-
ACTIF NET À LA FIN DE L'EXERCICE	849 514	400 000	58 215	2 204 866	1 043 716	4 556 311	3 891 373

État des gains et pertes de réévaluation

POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2017

						2017	2016
	Fonds des opérations	Fonds des activités commerciales	Fonds des expositions	Fonds des immobilisations	Fonds de dotation	Total	Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
GAINS ET PERTES DE RÉÉVALUATION AU DÉBUT DE L'EXERCICE	3 359	-	-	-	101 375	104 734	559 281
Variation des gains et pertes non réalisés sur les placements de portefeuille	(20 171)	-	-	-	34 125	13 954	(198 877)
Gains réalisés sur la cession de placements de portefeuille, reclassés dans les résultats ou les revenus de placements reportés	-	-	-	-	(85 156)	(85 156)	(255 670)
GAINS ET PERTES DE RÉÉVALUATION À LA FIN DE L'EXERCICE (NOTE 10)	(16 812)	-	-	-	50 344	33 532	104 734

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

État de la situation financière

AU 31 MARS 2017

						2017	2016
	Fonds des opérations	Fonds des activités commerciales	Fonds des expositions	Fonds des immobilisations	Fonds de dotation	Total	Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
ACTIF							
ACTIF À COURT TERME							
Trésorerie, 0,80 % (0,80 % en 2016)	2 611 857	465 043	58 175	2 058	-	3 137 133	1 355 245
Créances et intérêts courus (NOTE 9)	740 442	805	40	-	-	741 287	1 318 093
Contributions et créances à recevoir de la Fondation du Musée national des beaux-arts du Québec, sans intérêt	759 997	-	-	1 261 623	-	2 021 620	11 037 078
Créances interfonds, sans intérêt ni modalités d'encaissement	1 815 817	-	-	-	-	-	-
Subventions à recevoir							
Gouvernement du Québec	-	-	-	24 703	-	24 703	8 195
Gouvernement du Canada	-	-	-	699 385	-	699 385	3 500 506
Stocks	-	240 068	-	-	-	240 068	238 850
Charges payées d'avance	539 418	-	-	-	-	539 418	857 486
	6 467 531	705 916	58 215	1 987 769	-	7 403 614	18 315 453
PLACEMENTS DE PORTEFEUILLE (NOTE 10)	3 818 842	-	-	-	1 780 493	5 599 335	5 435 915
CONTRIBUTIONS À RECEVOIR DE LA FONDATION DU MUSÉE NATIONAL DES BEAUX-ARTS DU QUÉBEC, SANS INTÉRÊT	-	-	-	3 913 675	-	3 913 675	-
IMMOBILISATIONS CORPORELLES (NOTE 11)	-	-	-	125 130 363	-	125 130 363	114 755 399
	10 286 373	705 916	58 215	131 031 807	1 780 493	142 046 987	138 506 767

	2017					2016	
	Fonds des opérations	Fonds des activités commerciales	Fonds des expositions	Fonds des immobilisations	Fonds de dotation	Total	Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
PASSIF							
PASSIF À COURT TERME							
Emprunts bancaires (NOTE 12)	-	-	-	15 673 000	-	15 673 000	23 242 270
Charges à payer et frais courus (NOTE 13)	4 570 070	11 875	-	-	-	4 581 945	9 906 938
Provision pour vacances (NOTE 19)	687 107	-	-	-	-	687 107	639 202
Créances interfonds, sans intérêt ni modalités de remboursement	-	294 041	-	835 343	686 433	-	-
Intérêts courus	32	-	-	147 201	-	147 233	161 700
Dépôts de clients et produits reportés	527 629	-	-	-	-	527 629	305 183
Apports reportés (NOTE 14)	2 259 749	-	-	-	-	2 259 749	1 075 255
Portion de la dette à long terme échéant au cours du prochain exercice (NOTE 16)	50 014	-	-	7 204 970	-	7 254 984	5 436 157
	8 094 601	305 916	-	23 860 514	686 433	31 131 647	40 766 705
PROVISION POUR CONGÉS DE MALADIE (NOTE 19)	526 694	-	-	-	-	526 694	582 645
REVENUS DE PLACEMENTS REPORTÉS (NOTE 15)	782 261	-	-	-	-	782 261	614 875
APPORTS REPORTÉS (NOTE 14)	-	-	-	66 919 759	-	66 919 759	64 960 674
DETTE À LONG TERME (NOTE 16)	50 115	-	-	38 046 668	-	38 096 783	27 585 761
	9 453 671	305 916	-	128 826 941	686 433	137 457 144	134 510 660
ACTIF NET							
Investi en immobilisations	-	-	-	2 204 866	-	2 204 866	1 826 353
Affectations d'origine interne	-	400 000	58 215	-	1 043 716	1 501 931	1 500 780
Non grevé d'affectations	849 514	-	-	-	-	849 514	564 240
	849 514	400 000	58 215	2 204 866	1 043 716	4 556 311	3 891 373
Gains et pertes de réévaluation cumulés	(16 812)	-	-	-	50 344	33 532	104 734
	832 702	400 000	58 215	2 204 866	1 094 060	4 589 843	3 996 107
	10 286 373	705 916	58 215	131 031 807	1 780 493	142 046 987	138 506 767

OBLIGATIONS CONTRACTUELLES (NOTE 21)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Pour le conseil d'administration



Louise Turgeon,
présidente du comité d'audit



Claude Côté,
vice-président du conseil d'administration

État des flux de trésorerie

POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2017

	2017					2016	
	Fonds des opérations	Fonds des activités commerciales	Fonds des expositions	Fonds des immobilisations	Fonds de dotation	Total	Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT							
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges	(146 984)	614 417	1 151	196 354	-	664 938	132 014
Éléments sans incidence sur la trésorerie							
Apports reportés constatés à titre de produits	(944 169)	-	-	(3 893 588)	-	(4 837 757)	(1 323 882)
Gains réalisés sur la cession de placements	-	-	-	-	(85 156)	(85 156)	(255 670)
Ajustement de la dette à long terme au taux effectif	301	-	-	41 879	-	42 180	34 510
Amortissement des immobilisations corporelles	-	-	-	4 652 216	-	4 652 216	2 023 050
Perte à la suite de la radiation d'immobilisations corporelles	-	-	-	-	-	-	42 721
	(1 090 852)	614 417	1 151	996 861	(85 156)	436 421	652 743
Variation des actifs et des passifs liés aux activités de fonctionnement							
Créances et intérêts courus	567 295	9 190	321	-	-	576 806	(410 290)
Contributions et créances à recevoir de la Fondation du Musée national des beaux-arts du Québec	(653 393)	-	-	-	-	(653 393)	133 794
Subventions à recevoir	-	-	-	(16 508)	-	(16 508)	14 434
Stocks	-	(1 218)	-	-	-	(1 218)	17 949
Charges payées d'avance	318 068	-	-	-	-	318 068	(127 463)
Charges à payer et frais courus	1 961 238	5 796	-	-	-	1 967 034	64 448
Provision pour vacances	47 905	-	-	-	-	47 905	(14 028)
Intérêts courus	(113)	-	-	(14 354)	-	(14 467)	(32 049)
Dépôts de clients et produits reportés	222 446	-	-	-	-	222 446	(74 070)
Apports reportés	2 128 663	-	-	-	-	2 128 663	766 399
Provision pour congés de maladie	(55 951)	-	-	-	-	(55 951)	(163 720)
Revenus de placements reportés	167 386	-	-	-	-	167 386	68 760
	4 703 544	13 768	321	(30 862)	-	4 686 771	244 164
Flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement	3 612 692	628 185	1 472	965 999	(85 156)	5 123 192	896 907

	2017					2016	
	Fonds des opérations	Fonds des activités commerciales	Fonds des expositions	Fonds des immobilisations	Fonds de dotation	Total	Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT EN IMMOBILISATIONS							
Acquisition d'immobilisations corporelles et flux de trésorerie liés aux activités d'investissement en immobilisations	-	-	-	(22 319 207)	-	(22 319 207)	(25 844 667)
ACTIVITÉS DE PLACEMENT							
Acquisition de placements	(58 536)	-	-	-	(857 367)	(915 903)	(4 834 407)
Produit de cession de placements	-	-	-	-	766 437	766 437	4 618 010
Flux de trésorerie liés aux activités de placement	(58 536)	-	-	-	(90 930)	(149 466)	(216 397)
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT							
Augmentation des emprunts bancaires	-	-	-	10 983 470	-	10 983 470	12 722 479
Remboursement d'emprunts bancaires	-	-	-	(18 552 740)	-	(18 552 740)	(8 437 814)
Contributions reçues de la Fondation du Musée national des beaux-arts du Québec	-	-	-	6 803 996	-	6 803 996	2 172 317
Subventions reçues du gouvernement du Québec pour les exercices subséquents	-	-	-	4 803 853	-	4 803 853	4 270 058
Autres subventions ou contributions reçues	-	-	-	2 801 121	-	2 801 121	12 432 324
Nouvelle dette à long terme	-	-	-	18 952 739	-	18 952 739	8 437 814
Remboursement de la dette à long terme	(50 216)	-	-	(6 614 854)	-	(6 665 070)	(5 553 016)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	(50 216)	-	-	19 177 585	-	19 127 369	26 044 162
VARIATION DE LA TRÉSORERIE	3 503 940	628 185	1 472	(2 175 623)	(176 086)	1 781 888	880 005
TRÉSORERIE, AU DÉBUT DE L'EXERCICE	356 144	465 043	531 293	2 765	-	1 355 245	475 240
Contributions interfonds	(1 248 227)	(628 185)	(474 590)	2 174 916	176 086	-	-
TRÉSORERIE, À LA FIN DE L'EXERCICE (NOTE 17)	2 611 857	465 043	58 175	2 058	-	3 137 133	1 355 245

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Notes complémentaires

AU 31 MARS 2017

1.

CONSTITUTION ET FONCTIONS

Le Musée national des beaux-arts du Québec (Musée), personne morale au sens du Code civil instituée en vertu de la Loi sur les musées nationaux (RLRQ, chapitre M-44), a pour fonctions de faire connaître, de promouvoir et de conserver l'art québécois de toutes les périodes, de l'art ancien à l'art actuel, et d'assurer une présence de l'art international par des acquisitions, des expositions et d'autres activités d'animation.

Le Musée national des beaux-arts du Québec a été reconnu comme un organisme de bienfaisance au sens de la Loi sur les impôts du Québec (RLRQ, chapitre I-3) et de la Loi de l'impôt sur le revenu du Canada (LRC 1985, chapitre 1, 5^e supplément). Il est par conséquent admissible à l'exemption d'impôt prévue pour ces organismes.

2.

VOCATION DES FONDS

Le fonds des opérations présente les opérations courantes du Musée.

Le fonds des activités commerciales présente les activités commerciales du Musée, telles que l'exploitation de la boutique, la vente de publications, l'exploitation du restaurant, du café et du stationnement et la location de salles. En vertu d'un règlement approuvé par le gouvernement, le solde de ce fonds, qui doit être utilisé pour financer la réalisation des activités commerciales du Musée, ne peut excéder 400 000 \$. Tout excédent doit servir au remboursement des emprunts ou au financement des activités du Musée.

Le fonds des expositions a été créé afin de financer la réalisation d'expositions internationales majeures dont les coûts, notamment ceux de location et de transport, dépassent les limites de la subvention de fonctionnement du Musée, ou, exceptionnellement, pour financer des activités connexes à ces expositions. En vertu d'un règlement approuvé par le conseil d'administration, le solde de ce fonds ne peut excéder 2 000 000 \$.

Le fonds des immobilisations présente les actifs, les passifs, les produits et les charges afférents aux immobilisations corporelles. La partie du solde du fonds non investie en immobilisations est réservée à l'acquisition d'immobilisations corporelles pour le Musée et au paiement des frais afférents. De plus, le Musée ne peut, sans obtenir l'autorisation préalable du gouvernement, acquérir, aliéner, hypothéquer ou louer un immeuble.

Le fonds de dotation présente les ressources apportées à titre de dotations. En vertu d'un règlement approuvé par le gouvernement, seuls les revenus de placements tirés des ressources de ce fonds peuvent être utilisés à des fins d'immobilisations corporelles et d'acquisition d'œuvres d'art pour les collections du Musée.

**RÉFÉRENTIEL
COMPTABLE**

Aux fins de la préparation de ses états financiers, le Musée utilise prioritairement le *Manuel de comptabilité de CPA Canada pour le secteur public*, incluant les recommandations des normes comptables s'appliquant uniquement aux organismes sans but lucratif du secteur public énoncées dans les chapitres SP 4200 à SP 4270.

**UTILISATION
D'ESTIMATIONS**

La préparation des états financiers du Musée par la direction exige que celle-ci ait recours à des estimations et à des hypothèses. Ces dernières ont une incidence sur la comptabilisation des actifs et des passifs, sur la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers ainsi que sur la comptabilisation des produits et des charges au cours de la période visée par les états financiers. Les principaux éléments pour lesquels la direction a établi des estimations et formulé des hypothèses sont la provision pour congés de maladie et la durée de vie utile des immobilisations corporelles. Les résultats réels peuvent différer des meilleures prévisions faites par la direction.

**INSTRUMENTS
FINANCIERS**

Les instruments financiers sont constatés au coût à la date de transaction.

Les coûts de transaction sont ajoutés à la valeur comptable des éléments classés dans la catégorie des instruments financiers évalués au coût ou au coût après amortissement lors de leur comptabilisation initiale. Toutefois, lors de la comptabilisation initiale des éléments classés dans les instruments financiers évalués à la juste valeur, les coûts de transaction sont passés en charge.

Les placements de portefeuille, composés d'instruments de capitaux propres cotés sur un marché actif, sont classés dans la catégorie des instruments financiers évalués à la juste valeur. Les variations de la juste valeur sont comptabilisées dans l'état des gains et pertes de réévaluation jusqu'à ce qu'elles soient décomptabilisées.

La trésorerie, les créances et intérêts courus (excluant les taxes à recevoir) et les contributions et subventions à recevoir (excluant les subventions qui ne font pas l'objet d'un accord contractuel) sont classés dans la catégorie des actifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les emprunts bancaires, les charges à payer et frais courus (excluant les avantages sociaux à payer), les intérêts courus, la provision pour vacances et la dette à long terme sont classés dans la catégorie des passifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Juste valeur

La juste valeur est le montant de la contrepartie dont conviendraient des parties compétentes agissant en toute liberté dans des conditions de pleine concurrence.

La juste valeur des titres détenus dans les fonds communs correspond à leur valeur boursière, établie selon le cours vendeur. Lorsque survient une variation de la valeur des actifs sous-jacents détenus dans les fonds communs, la valeur des parts varie également.

Hiérarchie de la juste valeur

Les instruments financiers évalués à la juste valeur sont classés selon les niveaux suivants de la hiérarchie :

Niveau 1 : Le calcul de la juste valeur de l'instrument repose sur les prix (non ajustés) cotés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques.

Niveau 2 : Le calcul de la juste valeur de l'instrument repose sur des données autres que les prix cotés visés au niveau 1, qui sont observables soit directement (sous forme de prix) ou indirectement (déterminées à partir de prix).

Niveau 3 : Le calcul de la juste valeur de l'instrument repose sur des données qui ne sont pas fondées sur des données de marché observables (données non observables).

**CONSTATATION
DES PRODUITS****Apports**

Les apports présentés dans le fonds des opérations comprennent les subventions ainsi que les commandites et autres contributions obtenues principalement pour la réalisation d'expositions et l'achat d'œuvres d'art. Les apports présentés dans le fonds des immobilisations comprennent les subventions ou contributions relatives aux immobilisations corporelles et à leur maintien.

Les subventions ou contributions à recevoir sont comptabilisées lorsqu'elles peuvent faire l'objet d'une estimation raisonnable et que leur réception est raisonnablement assurée, notamment lorsqu'il existe un accord contractuel.

Les subventions du gouvernement du Québec sont comptabilisées dans l'exercice où elles sont autorisées.

Le Musée applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées, à l'exception des apports affectés à l'acquisition d'immobilisations corporelles non amortissables, qui sont constatés en augmentation de l'actif net. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir.

Produits

Les produits de billetterie et d'abonnements, de stationnement, de redevances des services alimentaires, de location d'espaces et de services connexes, de location et de diffusion d'œuvres d'art et d'expositions ainsi que d'activités éducatives et culturelles sont constatés lorsque le service est rendu au client.

Les produits de boutique et de publications sont constatés lorsque le bien est remis au client.

Dotations

Les dotations sont comptabilisées comme augmentation de l'actif net du fonds de dotation, alors que les revenus de placements de ce fonds sont constatés comme revenus de placements reportés dans le fonds des opérations et constatés comme produits du fonds approprié dans l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées.

Apports reçus sous forme de services

Le ministère de la Culture et des Communications fournit gratuitement au Musée des services de restauration d'œuvres d'art. Ces apports ne sont pas constatés aux états financiers.

En raison de la difficulté à déterminer la juste valeur des services fournis gratuitement par les bénévoles, ceux-ci ne sont pas constatés dans les produits et les charges du Musée.

COLLECTIONS

Le coût des pièces de collection acquises contre paiement est imputé aux charges du fonds des opérations.

Les pièces de collection acquises par donation sont comptabilisées aux produits et aux charges du fonds des opérations lorsque toutes les conditions s'y rattachant sont remplies. La valeur des pièces de collection acquises par donation est déterminée par expertise et est généralement sanctionnée par la Commission canadienne d'examen des exportations de biens culturels (Commission). Advenant que le donateur n'accepte pas la décision de la Commission, il peut, dans les 12 mois suivant le jour de la communication de la première détermination de la Commission, lui demander de fixer à nouveau la juste valeur de l'œuvre. Si tel est le cas, l'ajustement de valeur est comptabilisé dans l'exercice où la nouvelle détermination est communiquée. Lorsque la Commission fait connaître sa décision après la date de production des états financiers et que la juste valeur qu'elle détermine diffère de la valeur déterminée par expertise utilisée pour comptabiliser l'acquisition, l'ajustement de valeur est comptabilisé dans l'exercice suivant la comptabilisation initiale.

**REVENUS
DE PLACEMENTS**

Les revenus d'intérêts sont comptabilisés d'après le nombre de jours de détention du placement au cours de l'exercice. Les gains ou les pertes sur la cession de placements sont établis selon la méthode du coût moyen. Les redistributions de capital sont constatées au moment où elles sont encaissées.

3. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (SUITE)

STOCKS Les stocks de la boutique sont évalués selon la méthode de la moindre valeur (coût ou valeur de réalisation nette). Le coût est calculé selon la méthode de l'épuisement successif.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût ou, si elles sont reçues à titre gratuit, à la juste valeur marchande en date d'acquisition, et sont amorties selon la méthode de l'amortissement linéaire sur leur durée de vie utile estimative, soit :

Bâtiments	40 ans
Aménagements des bâtiments	10 ans
Aménagements des salles d'exposition	10 ans
Aménagements extérieurs	10 ans
Matériel roulant	15 ans
Équipement spécialisé	10 ans
Mobilier et équipement de bureau	5 ans
Documents numériques	3, 5 et 10 ans
Équipement informatique et bureautique	3 ans
Développement informatique	7 ans

DÉPRÉCIATION DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES Lorsque la conjoncture indique qu'une immobilisation corporelle ne contribue plus à la capacité du Musée de fournir des services ou que la valeur des avantages économiques futurs qui se rattache à l'immobilisation corporelle est inférieure à sa valeur nette comptable, son coût est réduit pour refléter sa baisse de valeur. Les moins-values nettes sur les immobilisations corporelles sont imputées aux résultats de l'exercice. Aucune reprise sur réduction de valeur n'est constatée.

TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE La trésorerie et les équivalents de trésorerie se composent des soldes bancaires.

RÉGIMES DE RETRAITE La comptabilité des régimes à cotisations déterminées est appliquée aux régimes interemployeurs à prestations déterminées gouvernementaux, compte tenu du fait que le Musée ne dispose pas de suffisamment d'informations pour appliquer la comptabilité des régimes à prestations déterminées.

PROVISION POUR CONGÉS DE MALADIE Les obligations à long terme découlant des congés de maladie accumulés par les employés sont évaluées sur une base actuarielle au moyen d'une méthode d'estimation simplifiée selon les hypothèses les plus probables déterminées par le Musée. Ces hypothèses font l'objet d'une réévaluation annuelle. Le passif et les charges correspondantes qui en résultent sont comptabilisés sur la base du mode d'acquisition de ces avantages sociaux, c'est-à-dire en fonction de l'accumulation et de l'utilisation des journées de maladie par les employés.

4.

SUBVENTIONS DU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC

	2017			2016
	Fonds des opérations	Fonds des immobilisations	Total	Total
	\$	\$	\$	\$
Frais de fonctionnement	14 663 381	-	14 663 381	10 470 009
Projets spécifiques*	1 483 443	-	1 483 443	297 097
Subventions concernant le financement d'immobilisations corporelles et d'autres charges	-	1 750 446	1 750 446	1 665 362
Remboursement des intérêts et des frais financiers relatifs au financement d'immobilisations corporelles et d'autres charges	-	969 288	969 288	648 357
Virement des apports reportés relatifs aux immobilisations corporelles	-	1 976 447	1 976 447	941 427
	16 146 824	4 696 181	20 843 005	14 022 252

* Ces subventions sont obtenues principalement pour la réalisation d'expositions.

5.

FONDS DES OPÉRATIONS – OPÉRATIONS NON MONÉTAIRES

Le Musée loue, en vertu d'une entente, une partie d'un de ses bâtiments pour une somme annuelle de 1 \$. En contrepartie, le locataire accorde au Musée des droits de passage relatifs à des installations lui appartenant. Étant donné que la juste valeur des services échangés dans le cadre de cette entente ne peut faire l'objet d'une évaluation fiable, cette transaction a été comptabilisée au montant de 1 \$.

Le Musée effectue par ailleurs avec certains fournisseurs des échanges de biens et de services. Ces opérations non monétaires sont inscrites à la juste valeur, lorsque cette dernière peut faire l'objet d'une estimation raisonnable, et sont incluses aux postes suivants de l'état des résultats :

	2017	2016
	\$	\$
PRODUITS		
Billetterie et abonnements	5 376	6 707
Location d'espaces et services connexes	-	415
Commandites	120 468	62 411
	125 844	69 533
CHARGES		
Services professionnels, administratifs et autres	12 962	2 186
Entretien, réparations et aménagement	470	522
Transport et communications	112 412	66 825
	125 844	69 533

La Fondation du Musée national des beaux-arts du Québec (Fondation), dans laquelle le Musée a un intérêt économique, est constituée en vertu de la partie III de la Loi sur les compagnies du Québec. Elle a pour principal objet de promouvoir et de soutenir l'œuvre du Musée, notamment en favorisant le développement des collections, le financement des expositions et l'accessibilité aux programmes éducatifs et en appuyant tout projet visant la croissance du Musée. Pour aider la Fondation à remplir son mandat, le Musée lui fournit gratuitement des locaux pour ses bureaux ainsi que les biens et services nécessaires à son fonctionnement. En cas de dissolution ou de liquidation de la Fondation, tout reliquat de ses biens, une fois ses dettes acquittées, sera transféré au Musée. Les soldes de fonds négatifs de la Fondation totalisaient 2 811 390 \$ au 31 mars 2017 (soldes de fonds positifs de 5 102 543 \$ en 2016).

**COLLECTION PERMANENTE,
COLLECTION D'ÉTUDE ET
COLLECTION PRÊT D'ŒUVRES D'ART**

La collection permanente est constituée de l'ensemble des œuvres d'art acquises en vue de leur conservation et de leur mise en valeur en conformité avec le mandat du Musée. Cette collection porte principalement sur l'art québécois de toutes les périodes, de l'art ancien à l'art actuel, et compte 36 073 œuvres d'art (35 871 en 2016) réparties selon les catégories suivantes : architecture, arts décoratifs et design, arts graphiques, ethnologie, installation, peinture, performance, photographie, sculpture, techniques mixtes, vidéo/film.

La collection d'étude est constituée d'un ensemble d'œuvres d'art et d'objets rattachés à la carrière d'un artiste qui peuvent servir à des fins d'interprétation, d'éducation et d'animation, ou qui documentent le processus de création des œuvres d'art de la collection permanente ou d'artistes qui y sont représentés. Cette collection compte 1 847 œuvres d'art et objets (1 794 en 2016) répartis selon les mêmes catégories que celles de la collection permanente.

La collection Prêt d'œuvres d'art, mise sur pied afin de soutenir et de diffuser l'art contemporain du Québec, est constituée de l'ensemble des œuvres d'art acquises à cette fin et mise en circulation grâce à son programme de location destiné particulièrement aux ministères et organismes du gouvernement du Québec. Cette collection compte 1 902 œuvres d'art (1 876 en 2016) réparties selon les mêmes catégories que celles de la collection permanente.

Au cours de l'exercice, le Musée a acquis 276 œuvres et objets (907 en 2016) pour un montant total, incluant les ajustements de valeurs le cas échéant, de 3 658 766 \$ (7 106 019 \$ en 2016), soit 753 266 \$ par achat (284 331 \$ en 2016) et 2 905 500 \$ par don (6 821 688 \$ en 2016). En 2016, neuf œuvres d'une valeur totale de 3 960 000 \$ ont été offertes en don au Musée par deux administrateurs ainsi qu'une compagnie contrôlée par un administrateur. En 2017, la valeur de six de ces œuvres a été ajustée à la hausse pour un total de 662 500 \$.

**COLLECTIONS ET FONDS
D'ARCHIVES PRIVÉES**

Les collections et fonds d'archives privées sont constitués de documents qui ont été soit rassemblés en fonction d'une caractéristique commune (collections), soit utilisés par une personne physique ou morale dans l'exercice de ses activités ou de ses fonctions (fonds) et qui sont des sources documentaires importantes pour la connaissance de l'art québécois.

Les documents se répartissent selon les catégories suivantes : livres, journaux, revues, enregistrements sonores, documents cinématographiques et télévisuels, affiches, correspondance, archives iconographiques et documentaires (diapositives, négatifs et photographies), reproductions d'œuvres d'art, documents architecturaux et cartes postales.

Au cours de l'exercice, le Musée a acquis par don des fonds d'archives privées pour un montant total de 93 400 \$ (37 700 \$ en 2016).

VIREMENTS INTERFONDS

Un montant de 614 417 \$ (497 270 \$ en 2016), représentant la partie de l'actif net du fonds des activités commerciales qui excède 400 000 \$, a été transféré au fonds des opérations afin de rembourser des emprunts ou de financer des activités du Musée.

Un montant de 182 159 \$ (42 721 \$ en 2016) a été transféré du fonds des opérations au fonds des immobilisations relativement à des immobilisations non financées par des apports externes.

Aux 31 mars 2017 et 2016, aucun montant n'a été transféré du fonds des opérations au fonds des expositions.

9.

CRÉANCES ET INTÉRÊTS COURUS

	2017	2016
	\$	\$
Intérêts courus	1 626	976
Taxes à recevoir	371 464	1 002 922
Autres créances	368 197	314 195
	741 287	1 318 093

10.

PLACEMENTS DE PORTEFEUILLE

Les placements de portefeuille sont composés uniquement d'unités de fonds communs de placement. Les placements dans les fonds communs ne sont assortis d'aucune date d'échéance contractuelle.

	2017		2016	
	Valeur comptable (juste valeur)	Coût	Valeur comptable (juste valeur)	Coût
	\$	\$	\$	\$
FONDS DES OPÉRATIONS				
Fonds de marché monétaire	3 050 529	3 050 536	3 027 118	3 027 118
Fonds d'obligations	768 313	785 118	753 359	750 000
	3 818 842	3 835 654	3 780 477	3 777 118
FONDS DE DOTATION				
Fonds de marché monétaire	107 205	107 206	78 264	78 560
Fonds d'obligations	969 689	962 272	911 909	879 080
Fonds d'actions	703 599	660 671	665 265	596 423
	1 780 493	1 730 149	1 655 438	1 554 063

Les placements sont classés selon le niveau 1 de la hiérarchie de la juste valeur.

	2017		2016	
	Coût	Amortissement cumulé	Net	Net
	\$	\$	\$	\$
Terrains* **	6 633 377	-	6 633 377	6 633 377
Bâtiments*	138 708 659	34 284 420	104 424 239	15 301 280
Aménagements des bâtiments***	10 242 194	5 177 447	5 064 747	4 313 194
Aménagements des salles d'exposition***	585 850	44 818	541 032	323 324
Aménagements extérieurs***	2 271 843	615 871	1 655 972	208 512
Matériel roulant	155 389	100 688	54 701	65 060
Équipement spécialisé***	8 038 029	2 450 116	5 587 913	814 614
Mobilier et équipement de bureau	297 479	271 729	25 750	19 250
Documents numériques***	327 214	49 672	277 542	115 995
Équipement informatique et bureautique	2 384 955	1 808 310	576 645	499 720
Développement informatique***	417 091	128 646	288 445	200 035
Agrandissement en cours**	-	-	-	86 261 038
	170 062 080	44 931 717	125 130 363	114 755 399

* Le Musée a acquis certains de ces biens immeubles du gouvernement du Québec pour le prix de 1 \$ chacun en 1985 et 1988. Ceux-ci ont été comptabilisés selon l'évaluation municipale à ces dates, soit 1 210 250 \$ pour les terrains et 6 358 900 \$ pour les bâtiments. Le gouvernement a, par la suite, autorisé différents projets d'agrandissement et de réparations majeures des bâtiments.

** Le Musée a réalisé un projet d'agrandissement dont le financement est assuré par les gouvernements du Canada et du Québec ainsi que par la Fondation du Musée national des beaux-arts du Québec. Depuis les autorisations initiales, 5 423 127 \$ (5 423 127 \$ en 2016) ont été constatés à titre de terrains et 99 392 094 \$ (86 261 038 \$ en 2016) à titre de constructions en cours. Au cours de l'exercice, le solde constaté à titre de constructions en cours a été reclassé dans les bâtiments ou autres classes d'immobilisations corporelles applicables et amorti selon les durées de vie utile estimatives.

*** Des immobilisations corporelles totalisant 73 468 \$ au 31 mars 2017, dont 64 544 \$ pour des aménagements des bâtiments, 3 691 \$ pour des aménagements des salles d'exposition, 1 421 \$ pour des aménagements extérieurs, 2 800 \$ pour de l'équipement spécialisé et 1 012 \$ pour des documents numériques, n'ont pas été amorties, étant donné qu'elles n'étaient pas utilisées en fin d'exercice. Au 31 mars 2016, les immobilisations corporelles non amorties totalisaient 559 115 \$, dont 93 690 \$ pour des aménagements des bâtiments, 323 324 \$ pour des aménagements des salles d'exposition, 909 \$ pour de l'équipement spécialisé, 92 789 \$ pour des documents numériques et 48 403 \$ pour du développement informatique.

Le gouvernement du Québec a autorisé, par les décrets 940-2016 et 979-2016, le Musée à instituer un régime d'emprunts, valide jusqu'au 31 octobre 2017, lui permettant d'emprunter à court terme ou par marge de crédit auprès d'institutions financières ou auprès du ministre des Finances, à titre de responsable du Fonds de financement, ou à long terme auprès du ministre des Finances, à titre de responsable du Fonds de financement, et ce, pour un montant n'excédant pas 41 916 412 \$ (50 419 720 \$ en 2016).

**FONDS
DES IMMOBILISATIONS**

Le Musée a contracté les emprunts bancaires suivants relatifs aux immobilisations corporelles et à leur maintien :

	2017	2016
	\$	\$
Marges de crédit, taux des acceptations bancaires, soit 1,20 % au 31 mars 2017 (1,18 % en 2016), échéant le 28 avril 2017	15 673 000	16 448 000
Billets du Fonds de financement du gouvernement du Québec, échu au 31 mars 2017 (0,94 % en 2016)	-	6 794 270
	15 673 000	23 242 270

La portion à long terme des emprunts est présentée à la note 16.

	2017	2016
	\$	\$
Traitements à payer	548 211	535 106
Avantages sociaux à payer	418 787	209 352
Autres charges à payer et frais courus	3 614 947	9 162 480
	4 581 945	9 906 938

14.

APPORTS REPORTÉS

FONDS DES OPÉRATIONS	2017	2016
	\$	\$
Solde au début	1 075 255	683 522
Montant constaté à titre de produits de l'exercice	(944 169)	(374 666)
Montant reçu pour les exercices subséquents	2 128 663	766 399
Solde à la fin	2 259 749	1 075 255

FONDS DES IMMOBILISATIONS

FONDS DES IMMOBILISATIONS	2017	2016
	\$	\$
Solde au début	64 960 674	43 800 447
Subventions ou contributions relatives aux immobilisations corporelles	1 048 820	17 839 385
Montant reçu du gouvernement du Québec pour les exercices subséquents	4 803 853	4 270 058
Virement des apports reportés relatifs aux immobilisations corporelles	(3 893 588)	(949 216)
Solde à la fin	66 919 759	64 960 674

Se détaillant comme suit :

Gouvernement du Québec	16 692 297	13 864 891
Entités sous contrôle commun du gouvernement du Québec	60 174	67 942
Gouvernement du Canada	31 666 310	32 377 436
Fondation du Musée national des beaux-arts du Québec	18 500 978	18 650 405
	66 919 759	64 960 674

15.

FONDS DES OPÉRATIONS – REVENUS DE PLACEMENTS REPORTÉS

FONDS DES OPÉRATIONS – REVENUS DE PLACEMENTS REPORTÉS	2017	2016
	\$	\$
Solde au début	614 875	546 115
Montants reportés affectés à des fins d'immobilisations corporelles et d'acquisition d'œuvres d'art pour les collections du Musée	167 386	68 760
Solde à la fin	782 261	614 875

**FONDS
DES OPÉRATIONS**

Emprunts sur billet du Fonds de financement du gouvernement du Québec, garantis par le gouvernement du Québec :

	2017		2016
	Taux effectif	\$	\$
0,96 %, remboursable par versements annuels en capital de 50 216 \$, échéant en mars 2019	1,166 %	100 129	150 044
		100 129	150 044
Portion de la dette à long terme échéant au cours du prochain exercice		(50 014)	(49 915)
		50 115	100 129

Les versements en capital sur ces emprunts sont acquittés annuellement et les intérêts semestriellement, à même la subvention du gouvernement du Québec prévue à cette fin.

Les montants prévus des versements en capital à effectuer sur la dette à long terme au cours des prochains exercices se détaillent comme suit :

	Capital	Intérêts	Total
2018	50 216 \$	966 \$	51 182 \$
2019	50 216 \$	483 \$	50 699 \$

**FONDS
DES IMMOBILISATIONS**

Emprunts sur billet du Fonds de financement du gouvernement du Québec, garantis par le gouvernement du Québec :

	2017		2016
	Taux effectif	\$	\$
6,26 %, remboursable par versements annuels en capital de 1 430 584 \$, échéant en avril 2017	6,40 %	1 430 585	2 861 169
4,91 %, remboursable par versements annuels en capital de 245 329 \$, échéant en juillet 2020	5,23 %	981 317	1 226 647
4,09 %, remboursable par versements annuels en capital de 83 525 \$, échéant en décembre 2018	4,26 %	167 049	250 574
2,99 %, remboursable par versements annuels en capital de 166 293 \$, échéant en janvier 2022	3,14 %	416 465	499 758
2,96 %, remboursable par versements annuels en capital de 485 563 \$, échéant en septembre 2023	3,06 %	3 387 599	3 869 835
2,34 %, remboursable par versements annuels en capital de 166 242 \$, échéant en octobre 2017	2,52 %	165 949	331 613
2,93 %, remboursable par versements annuels en capital de 117 021 \$, échéant en septembre 2023	3,07 %	815 539	931 502

	Taux effectif	2017	2016
		\$	\$
3,11 %, remboursable par versements annuels en capital de 340 000 \$, échéant en septembre 2022	3,25 %	2 031 775	2 368 921
3,27 %, remboursable par versements annuels en capital de 55 863 \$, échéant en septembre 2024	3,41 %	444 665	499 963
1,90 %, remboursable par versements annuels en capital de 264 227 \$, échéant en mars 2024	2,04 %	1 839 320	2 100 700
1,90 %, remboursable par versements annuels en capital de 1 300 339 \$, échéant en mars 2024	2,04 %	9 051 822	10 338 145
2,17 %, remboursable par versements annuels en capital de 115 511 \$, échéant en mars 2025	2,31 %	1 296 715	1 033 148
2,17 %, remboursable par versements annuels en capital de 163 006 \$, échéant en mars 2025	2,31 %	918 889	1 457 954
2,54 %, remboursable par versements annuels en capital de 570 785 \$, échéant en mars 2025	2,69 %	4 537 942	5 101 945
2,34 %, remboursable par versements annuels en capital de 622 908 \$, échéant en septembre 2026	2,48 %	6 190 753	-
1,55 %, remboursable par versements annuels en capital de 80 345 \$, échéant en mars 2027	1,76 %	319 730	-
2,57 %, remboursable par versements annuels en capital de 490 311 \$, échéant en mars 2027	2,71 %	4 868 602	-
2,52 %, remboursable par versements annuels en capital de 214 709 \$, échéant en mars 2027	2,66 %	2 133 138	-
2,52 %, remboursable par versements annuels en capital de 428 161 \$, échéant en septembre 2026	2,66 %	4 253 784	-
		45 251 638	32 871 874
Portion de la dette à long terme échéant au cours du prochain exercice		(7 204 970)	(5 386 242)
		38 046 668	27 485 632

Les versements en capital sur ces emprunts sont acquittés annuellement et les intérêts semestriellement, à même la subvention du gouvernement du Québec prévue à cette fin.

Les montants prévus des versements en capital à effectuer sur la dette à long terme au cours des prochains exercices se détaillent comme suit :

	Capital	Intérêts	Total
2018	7 257 725 \$	1 107 279 \$	8 365 004 \$
2019	5 660 897 \$	901 629 \$	6 562 526 \$
2020	5 577 373 \$	758 629 \$	6 336 002 \$
2021	5 577 373 \$	619 041 \$	6 196 414 \$
2022	5 251 698 \$	485 478 \$	5 737 176 \$
2023 et suivantes	16 170 245 \$	835 274 \$	17 005 519 \$

Les opérations non monétaires des activités de fonctionnement, d'investissement en immobilisations, de placement et de financement se détaillent comme suit :

	2017	2016
	\$	\$
Acquisition d'immobilisations corporelles en contrepartie de créances interfonds ou de charges à payer et frais courus	1 043 769	8 335 796

Les intérêts reçus au cours de l'exercice s'élevèrent à 276 451 \$ (496 560 \$ en 2016).

Les intérêts versés au cours de l'exercice s'élevèrent à 1 291 076 \$ (1 160 136 \$ en 2016).

En plus des opérations entre apparentés déjà divulguées dans les états financiers et qui sont mesurées à la valeur d'échange, le Musée est apparenté à tous les ministères et les fonds spéciaux ainsi qu'à tous les organismes et entreprises publiques contrôlés directement ou indirectement par le gouvernement du Québec ou soumis soit à un contrôle commun, soit à une influence notable commune de la part du gouvernement du Québec. Le Musée n'a conclu aucune opération commerciale avec ces apparentés autrement que dans le cours normal de ses activités et aux conditions commerciales habituelles.

Les principales opérations effectuées avec des apparentés se détaillent comme suit, à l'exception de celles présentées distinctement dans les états financiers :

	2017		2016	
	Gouvernement du Québec	Entités sous contrôle commun	Gouvernement du Québec	Entités sous contrôle commun
	\$	\$	\$	\$
PRODUITS				
Location d'espaces et services connexes	33 085	3 000	10 897	7 690
Location et diffusion d'œuvres d'art et d'expositions	69 898	31 609	83 689	46 286
Commandites	-	100 000	-	100 000
Autres produits	898	19 898	553	22 518
CHARGES				
Traitements et avantages sociaux	334 476	-	285 536	-
Énergie, taxes et assurances	-	783 460	-	561 107
Services professionnels, administratifs et autres	20 050	6 401	31 628	6 798
Transport et communications	3 411	65 853	1 030	60 952
Location de locaux	-	52 202	-	52 202
Intérêts sur la dette à long terme	-	945 069	-	534 760
Autres charges	3 188	13 883	1 210	11 565

Les principaux soldes résultant des opérations effectuées avec des apparentés se détaillent comme suit, à l'exception de ceux présentés distinctement dans les états financiers :

	2017		2016	
	Gouvernement du Québec	Entités sous contrôle commun	Gouvernement du Québec	Entités sous contrôle commun
	\$	\$	\$	\$
ACTIF				
Créances et intérêts courus	39 549	10 782	25 111	11 688
Charges payées d'avance	-	1 651	-	17 590
PASSIF				
Charges à payer et frais courus	22 667	158 221	17 544	57 587
Intérêts courus	-	146 551	-	160 538
Dépôts de clients et produits reportés	31 930	39 335	46 202	21 891
Apports reportés – court terme	2 125 663	-	853 448	-

RÉGIMES DE RETRAITE

Les membres du personnel du Musée participent au Régime de retraite des employés du gouvernement et des organismes publics (RREGOP) ou au Régime de retraite du personnel d'encadrement (RRPE). Ces régimes interemployeurs sont à prestations déterminées et comportent des garanties à la retraite et au décès.

Au 1^{er} janvier 2017, les taux de cotisation de certains régimes ont été modifiés. Ainsi, le taux pour le RREGOP est passé de 11,12 % à 11,05 % de la masse salariale admissible, alors que celui du RRPE est passé de 14,38 % à 15,03 %.

Les cotisations de l'employeur sont équivalentes aux cotisations des employés, à l'exception d'un montant de compensation prévu dans la loi du RRPE de 4,94 % au 1^{er} janvier 2017 (5,73 % au 1^{er} janvier 2016) de la masse salariale admissible qui doit être versé pour les participants au RRPE et d'un montant équivalent pour les employeurs. Ainsi, le Musée doit verser un montant supplémentaire pour l'année civile 2017 correspondant à 9,88 % de la masse salariale admissible (11,46 % de la masse salariale admissible pour l'année civile 2016).

Les cotisations du Musée, incluant le montant de compensation à verser au RRPE, imputées aux résultats de l'exercice s'élèvent à 701 624 \$ (612 705 \$ en 2016). Les obligations du Musée à l'égard de ces régimes gouvernementaux se limitent à ses obligations à titre d'employeur.

PROVISIONS POUR VACANCES ET CONGÉS DE MALADIE

	2017		2016	
	Vacances	Congés de maladie	Vacances	Congés de maladie
	\$	\$	\$	\$
Solde au début	639 202	582 645	653 230	746 365
Charge de l'exercice	649 356	148 118	594 658	86 892
Prestations versées au cours de l'exercice	(601 451)	(204 069)	(608 686)	(250 612)
Solde à la fin	687 107	526 694	639 202	582 645

Évaluations et estimations subséquentes

Le programme d'accumulation des congés de maladie a fait l'objet d'une actualisation sur la base, notamment, des estimations et des hypothèses économiques à long terme suivantes :

	2017	2016
Taux d'indexation	1,75 % à 2,83 %	2,5 % à 3,0 %
Taux d'actualisation	2,04 % à 3,43 %	1,49 % à 3,38 %
Durée résiduelle moyenne d'activité des salariés actifs	6 à 24 ans	5 à 24 ans

La provision pour vacances n'a fait l'objet d'aucune actualisation, puisque le Musée estime que les vacances accumulées seront prises au cours du prochain exercice.

**GESTION DES RISQUES
LIÉS AUX INSTRUMENTS
FINANCIERS**

La direction a mis en place des politiques et des procédures en matière de contrôle et de gestion qui l'assurent de gérer les risques inhérents aux instruments financiers et d'en minimiser les impacts potentiels.

RISQUE DE CRÉDIT

Le Musée est exposé à un risque de crédit sur ses actifs financiers. Le risque de crédit est le risque que l'autre partie à l'actif financier manque à ses obligations et que cette situation entraîne une perte financière pour le Musée. Ce risque provient surtout des contreparties aux créances et des placements. L'exposition maximale du Musée correspond à la valeur comptable de ces actifs financiers.

Le risque de crédit relatif à la trésorerie est considéré comme négligeable puisqu'elle est détenue dans une institution financière reconnue dont la notation externe de crédit est de bonne qualité.

Le Musée considère que son risque associé aux créances est réduit puisque de nombreux clients sont des organismes du secteur public. Au 31 mars 2017, le Musée a comptabilisé une provision pour créances douteuses au montant de 2 166 \$ (1 084 \$ en 2016).

Le tableau suivant présente la balance chronologique des créances :

	2017	2016
	\$	\$
Créances de 30 jours et moins suivant la date de facturation	95 636	109 380
Créances de 31 à 60 jours suivant la date de facturation	31 994	33 513
Créances de 61 à 90 jours suivant la date de facturation	6 246	5 781
Créances de plus de 90 jours suivant la date de facturation	234 321	165 521
	368 197	314 195

Les placements sont gérés par un gestionnaire externe de fonds de placement en vertu d'une convention de gestion et d'une politique de placement qui prévoit notamment les actifs permis ainsi que la répartition par classes d'actifs à respecter. Le Musée estime qu'en s'assurant que ces contraintes et limites sont bien suivies, le risque de crédit est réduit.

RISQUE DE LIQUIDITÉ

Le Musée est exposé à un risque de liquidité sur ses passifs financiers. Le risque de liquidité est le risque que le Musée ne soit pas en mesure de satisfaire ses obligations financières lorsqu'elles viennent à échéance. L'exposition du Musée correspond à la valeur comptable des passifs financiers. Le risque associé à la dette à long terme est minime, étant donné que les remboursements sont assumés par le gouvernement du Québec.

Le Musée respecte ses exigences en matière de liquidité en établissant des prévisions budgétaires et de trésorerie.

Le détail des échéances contractuelles pour les dettes à long terme se trouve à la note 16.

L'échéance des autres passifs financiers (emprunts bancaires, charges à payer et frais courus, provision pour vacances et intérêts courus) est de moins d'un an en 2017 et en 2016.

RISQUE DE MARCHÉ

Le risque de marché est le risque que le cours du marché ou que les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations du prix du marché. Le risque de marché comprend trois types de risque : le risque de taux d'intérêt, le risque de change et l'autre risque de prix.

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt s'entend du risque que la juste valeur des instruments financiers ou que les flux de trésorerie futurs associés à ces instruments fluctuent en raison des variations des taux d'intérêt du marché.

Le Musée est exposé au risque de taux d'intérêt relativement aux actifs et passifs financiers portant intérêt à taux fixes et variables.

Le Musée gère son portefeuille de placements en fonction de ses besoins de trésorerie et de façon à optimiser ses revenus de placements.

Les emprunts bancaires portent intérêt à taux variables. Le Musée est ainsi exposé à un risque de flux de trésorerie découlant des variations des taux d'intérêt.

La dette à long terme porte intérêt à taux fixes. Par conséquent, le risque de taux d'intérêt relativement aux flux de trésorerie auquel est exposé le Musée est minime et le risque de marché lié aux taux d'intérêt l'est également, étant donné que le Musée prévoit les remboursements selon l'échéancier établi.

Risque de change

Le Musée réalise la majorité de ses transactions en dollars canadiens. Par conséquent, l'exposition au risque de change est limitée.

Autre risque de prix

Le Musée est exposé à l'autre risque de prix relativement aux placements de portefeuille à cause du risque que le cours du marché ou que les flux de trésorerie futurs de ces actifs financiers fluctuent en raison des variations du prix du marché.

Le Musée n'utilise pas de dérivés financiers pour réduire son exposition à l'autre risque de prix.

Le Musée est engagé, avec le Musée de la civilisation, entité soumise à un contrôle commun de la part du gouvernement du Québec, par une entente d'occupation à long terme échéant le 27 juin 2023 pour la location d'espaces du Centre national de conservation et d'études des collections.

La charge de loyer, ajustée selon les frais d'exploitation réels, imputée aux résultats de l'exercice s'élève à 180 515 \$ (176 487 \$ en 2016). Les paiements minimaux futurs s'établissent comme suit :

2018	180 904 \$
2019	180 904 \$
2020	180 904 \$
2021	180 904 \$
2022	180 904 \$
2023 et suivantes	226 130 \$

Le Musée est également engagé, par divers contrats échéant jusqu'en 2022, à verser une somme de 2 926 165 \$ (8 408 586 \$ en 2016) qui se répartit principalement entre des services professionnels et de construction liés à un projet d'agrandissement pour 220 415 \$ (4 891 526 \$ en 2016), des travaux de maintien des actifs pour 428 104 \$ (699 910 \$ en 2016), des services de sécurité et d'entretien des bâtiments et des équipements pour 1 478 286 \$ (1 394 671 \$ en 2016), des œuvres, expositions et activités en préparation pour 715 041 \$ (1 309 843 \$ en 2016) et divers services administratifs pour 84 319 \$ (112 636 \$ en 2016).

Les paiements exigibles au cours des prochains exercices s'établissent comme suit :

2018	2 575 376 \$
2019	257 502 \$
2020	77 405 \$
2021	12 806 \$
2022	3 076 \$

Certains chiffres de 2016 ont été reclassés afin de les rendre conformes à la présentation adoptée en 2017.

Suivi des politiques gouvernementales

BONIS AU RENDEMENT

Aucun boni au rendement n'a été accordé aux membres de la direction en 2016-2017 pour la période d'évaluation du rendement du 1^{er} avril 2015 au 31 mars 2016.

ACCÈS AUX DOCUMENTS ET PROTECTION DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS

De multiples informations sont disponibles et actualisées depuis plusieurs années dans la section « Accès à l'information » du site Web du Musée. Depuis le 15 mai 2015, un grand nombre de documents additionnels ont été ajoutés et sont mis à jour périodiquement, en conformité avec le Règlement sur la diffusion de l'information et sur la protection des renseignements personnels.

En effet, en vertu des nouvelles exigences intégrées à ce règlement, on retrouve dorénavant sur le site Web du Musée les divers renseignements suivants : baux d'espaces occupés par le Musée, documents transmis à la suite des demandes d'accès à l'information, frais de déplacement de l'ensemble des employés du Musée dans le cadre de leurs fonctions, frais de formation, contrats de formation, contrats de publicité et de promotion ainsi que contrats de télécommunication mobile et informations relatives aux appareils de télécommunication mobile.

Du 1^{er} avril 2016 au 31 mars 2017, la section du site Web du Musée consacrée à l'accès à l'information a fait l'objet de tout près de 1 600 consultations. Au cours de l'année financière, le Musée a traité deux demandes d'accès à l'information présentées en vertu de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels. L'une de ces demandes a été acceptée et l'autre refusée, car le renseignement demandé a été considéré par le Musée comme pouvant avoir une incidence sur la sécurité des pièces de ses collections.

CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE DES ADMINISTRATEURS

Aucun manquement au Code d'éthique et de déontologie des administrateurs publics n'a été constaté au cours de la dernière année. Le Code d'éthique et de déontologie des administrateurs publics du Musée national des beaux-arts du Québec est reproduit à la fin du présent rapport annuel. On peut aussi le retrouver sur le site Web du Musée à la section « Accès à l'information ».

GESTION ET CONTRÔLE DES EFFECTIFS
ET RENSEIGNEMENTS RELATIFS AUX CONTRATS
DE SERVICES

La Loi sur la gestion et le contrôle des effectifs des ministères, des organismes et des réseaux du secteur public ainsi que des sociétés d'État (RLRQ, chapitre G-1.011) a été adoptée et sanctionnée le 5 décembre 2014. Elle est entrée en vigueur le même jour.

Nous présentons ci-dessous l'état de l'application des dispositions prévues à cette loi pour la période du 1^{er} avril 2016 au 31 mars 2017.

GESTION ET CONTRÔLE DES EFFECTIFS

Répartition de l'effectif pour la période du 1^{er} avril 2016 au 31 mars 2017 :

Catégorie	Heures travaillées	Heures supplémentaires	Total des heures rémunérées	Nombre d'employés au 31 mars 2017
1. Personnel d'encadrement	22 319	-	22 319	10
2. Personnel professionnel	57 489	1 120	58 609	32
3. Personnel infirmier	-	-	-	-
4. Personnel enseignant	-	-	-	-
5. Personnel de bureau, techniciens et assimilés	149 451	2 845	152 296	107
6. Agents de la paix	-	-	-	-
7. Ouvriers, personnel d'entretien et de service	24 514	692	25 206	16
8. Étudiants et stagiaires	2 524	29	2 553	-
TOTAL DES HEURES	256 297	4 686	260 983	
TOTAL D'EMPLOYÉS AU 31 MARS 2017				165

La cible maximale révisée de 260 983 heures rémunérées pour la période du 1^{er} avril 2016 au 31 mars 2017, annoncée par le ministère de la Culture et des Communications, a été respectée par le Musée.

CONTRATS DE SERVICES

Contrats de services comportant une dépense de 25 000 \$ et plus, conclus entre le 1^{er} avril 2016 et le 31 mars 2017 :

	Nombre	Valeur
		\$
Contrats de services avec une personne physique*	-	-
Contrats de services avec un contractant autre qu'une personne physique**	24	2 294 781
TOTAL	24	2 294 781

* Une personne physique, qu'elle soit dans les affaires ou non.

** Inclut les personnes morales de droit privé et les sociétés en nom collectif, en commandite ou en participation.

Suivi des politiques gouvernementales

(SUITE)

EMPLOI ET QUALITÉ DE LA LANGUE FRANÇAISE

Conformément à l'article 5 de la Politique gouvernementale relative à l'emploi et à la qualité de la langue française dans l'Administration, le Musée national des beaux-arts du Québec s'est doté d'une politique linguistique en 1997. Cette politique est en voie d'actualisation et d'harmonisation avec la politique gouvernementale.

La politique linguistique en vigueur du Musée est accessible sur l'intranet de l'institution et les employés sont sensibilisés aux normes applicables relativement à l'emploi et à la qualité de la langue française dans l'Administration, notamment par la diffusion de notes internes sur l'application de ces normes.

GOVERNANCE

RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LE FONCTIONNEMENT

DES COMITÉS ET LES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le projet de loi modernisant la gouvernance des musées nationaux a été sanctionné le 9 décembre 2016 et la loi est entrée en vigueur le 8 janvier 2017. Cette refonte de la loi modifie la composition du conseil d'administration ainsi que le nombre d'administrateurs, qui passera de neuf à un nombre variant entre 11 et 15. Il est également prévu qu'au moins la majorité des membres du conseil d'administration doivent se qualifier comme administrateurs indépendants au sens de l'article 4 de la Loi sur la gouvernance des sociétés d'État (RLRQ, chapitre G-1.02). Le 1^{er} février 2017, le conseil d'administration du Musée a adopté le profil de compétence et d'expérience des membres du conseil, qui sont désormais nommés en tenant compte de ce profil. Outre le comité d'audit, institué en 2006, le conseil d'administration a dorénavant l'obligation de former un comité de gouvernance et d'éthique ainsi qu'un comité des ressources humaines. Ces deux derniers comités, au choix du conseil, peuvent être fusionnés¹.

¹ Le comité de gouvernance, d'éthique et des ressources humaines du Musée a été créé le 13 juin 2017.

Le conseil d'administration du Musée s'est réuni à huit reprises durant l'exercice 2016-2017. Dans l'accomplissement de son mandat, il a notamment :

- analysé et pris en considération la Loi modernisant la gouvernance des musées nationaux;
- approuvé, sur recommandation du comité d'audit, les états financiers pour l'exercice clos le 31 mars 2016 et le budget annuel;
- approuvé le contenu du *Rapport annuel 2015-2016*;
- approuvé l'acquisition par achat ou par don de pièces de collection;
- approuvé différentes demandes d'aide financière;
- adopté le Plan d'action de développement durable 2015-2020;
- adopté le profil de compétence et d'expérience des membres du conseil d'administration;
- adopté l'institution du régime d'emprunts;
- adopté diverses résolutions d'ordre administratif, notamment en matière d'octroi de contrats.

Le comité d'audit du Musée s'est réuni à six reprises au cours de l'exercice 2016-2017. Dans l'accomplissement de son mandat, il a notamment :

- effectué le suivi budgétaire de la construction du pavillon Pierre Lassonde;
- recommandé au conseil d'administration l'adoption des états financiers pour l'exercice clos le 31 mars 2016 et du budget annuel;
- examiné le suivi budgétaire de l'exercice 2016-2017;
- effectué le suivi des placements;
- pris connaissance de la politique de comptabilisation des immobilisations.

Suivi des politiques gouvernementales

(SUITE)

PRÉSIDENTE

CHRISTIANE GERMAIN

NOMINATION : 9 DÉCEMBRE 2016
FIN DU MANDAT : 8 DÉCEMBRE 2021

VICE-PRÉSIDENT

M^e CLAUDE CÔTÉ

NOMINATION : 29 OCTOBRE 2008
FIN DU MANDAT : 29 OCTOBRE 2011
Membre du comité d'audit
depuis le 12 décembre 2006

GENEVIÈVE MARCON

NOMINATION : 9 DÉCEMBRE 2016
FIN DU MANDAT : 8 DÉCEMBRE 2019

MAXIME MÉNARD

NOMINATION : 7 DÉCEMBRE 2016
FIN DU MANDAT : 6 DÉCEMBRE 2019
Membre du comité d'audit
depuis le 8 décembre 2016

DIRECTRICE

ET CONSERVATRICE EN CHEF

LINE OUELLET

NOMINATION : 8 JANVIER 2017
FIN DU MANDAT : 11 SEPTEMBRE 2017

LOUIS PAQUET

NOMINATION : 7 JUILLET 2010
FIN DU MANDAT : 7 JUILLET 2013

LOUISE TURGEON

NOMINATION : 7 JUILLET 2010
FIN DU MANDAT : 7 JUILLET 2013
Présidente du comité d'audit
depuis le 24 septembre 2010

Membres du conseil d'administration

M^{me} Christiane Germain est coprésidente du Groupe Germain Hôtels, qui comporte les enseignes des Hôtels Le Germain et des Hôtels Alt. Au cours de sa carrière, elle a œuvré dans les domaines de la gestion immobilière et de la restauration (exploitation de plusieurs restaurants), avant de privilégier la gestion hôtelière. Au moment d'être nommée présidente du conseil d'administration du Musée, M^{me} Germain y siégeait déjà comme membre depuis le 20 mars 2013.

M^{me} Germain siège également au conseil d'administration de Vins Philippe Dandurand.

Membre du Barreau du Québec depuis 1974, M^e Claude Côté exerce sa profession au sein du cabinet d'avocats Beauvais Truchon. Il pratique principalement dans le domaine du droit du travail et de l'emploi auprès des employeurs, pour qui il agit à titre de conseiller juridique, de négociateur et de plaideur.

M^{me} Geneviève Marcon est administratrice de sociétés certifiée et coprésidente de GM Développement, une entreprise œuvrant dans le secteur immobilier. Elle a été gestionnaire de nombreux projets de rénovation et de construction dans le quartier Saint-Roch, à Québec.

M^{me} Marcon siège également aux conseils d'administration de Québecor et de la Fiducie du patrimoine culturel des Augustines.

M. Maxime Ménard est associé principal chez Jarislowsky Fraser depuis 2008. Il travaille dans le domaine des placements et de la gestion de portefeuille depuis 1997.

M. Ménard siège également aux conseils d'administration de la Fondation du Musée national des beaux-arts du Québec, de la Fondation CHU Sainte-Justine et du Club de ski Bromont.

M^{me} Line Ouellet est entrée en fonction au Musée en 1999. Elle y a d'abord occupé les postes de directrice des expositions et de l'éducation, puis de directrice des expositions et des publications scientifiques, avant d'être nommée directrice et conservatrice en chef en 2011. M^{me} Ouellet avait auparavant été directrice du Service des expositions thématiques (1993-1999) et directrice du Service de l'éducation (1999) au Musée de la civilisation, à Québec. Elle est membre votante du conseil d'administration du Musée depuis le 8 janvier 2017, date d'entrée en vigueur de la Loi modernisant la gouvernance des musées nationaux.

M. Louis Paquet est vice-président de la Financière Banque Nationale depuis 1988. Il œuvre dans le domaine des placements et de la finance depuis 1969.

M. Paquet siège également au conseil d'administration de la Fondation du Musée national des beaux-arts du Québec.

Membre de l'Ordre des comptables professionnels agréés du Québec depuis 1982, M^{me} Louise Turgeon a travaillé chez Desjardins Sécurité financière, où elle a occupé des postes de direction à compter de 1989. De 2009 jusqu'à son départ à la retraite en 2016, elle a été vice-présidente à la vérification interne à la Fédération des caisses Desjardins du Québec. Elle est administratrice de sociétés certifiée.

Assiduité des administrateurs aux réunions du conseil d'administration et du comité d'audit

	Conseil d'administration	Comité d'audit
Sandra Chartrand	2/3	-
Claude Côté	8/8	6/6
Christiane Germain	8/8	-
Pierre Lassonde	4/4	-
Geneviève Marcon	2/4	-
Maxime Ménard	4/4	2/2
Line Ouellet	3/3	-
Louis Paquet	8/8	-
Louise Turgeon	8/8	6/6
Diane Vachon	3/3	-

RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LA RÉMUNÉRATION

Rémunération des cinq postes de dirigeants les mieux rémunérés :

Dirigeants	Rémunération totale*
Line Ouellet Directrice et conservatrice en chef	180 980 \$
Jean-François Fusey Directeur de l'administration	148 130 \$
Annie Gauthier Directrice des collections et de la recherche	116 564 \$
Jean François Lippé Directeur du marketing et des communications	105 236 \$
Loren Leport** Directrice des expositions et de la médiation	85 624 \$

* La rémunération totale présentée est celle de l'année 2016-2017 et constitue le salaire de base. Aucun boni n'a été versé durant cette période.

** M^{me} Leport a quitté le Musée le 7 février 2017. Sa rémunération annuelle était de 99 618 \$.

Assurance collective

Les dirigeants du Musée bénéficient du régime d'assurance collective SSQ Vie du personnel d'encadrement des secteurs public et parapublic du Québec. Les taux de prime applicables sont déterminés par l'assureur annuellement et reflètent des taux de prime à assumer par l'employé et par l'employeur. Les primes assumées par l'employeur correspondent à un montant fixe pour l'assurance accident maladie selon la protection individuelle, monoparentale ou familiale et à un pourcentage pour l'assurance salaire de longue durée (de base et complémentaire).

Suivi des politiques gouvernementales

(SUITE)

POLITIQUE DE FINANCEMENT DES SERVICES PUBLICS
La Politique de financement des services publics, rendue publique par le gouvernement du Québec en 2009, vise, par de meilleures pratiques tarifaires, à améliorer le financement des services pour en maintenir la qualité et à s'assurer de la transparence et de la reddition de comptes du processus tarifaire.

Durant le dernier exercice financier, le Musée a procédé à la mise à jour des travaux réalisés depuis l'entrée en vigueur de la Politique :

- registre de ses tarifs;
- évaluation des coûts totaux des produits et services tarifés;
- détermination du niveau de financement des produits et services tarifés.

Les résultats sont présentés dans le tableau qui suit :

Méthode de fixation du tarif	Date de la dernière révision tarifaire (entrée en vigueur)	Mode d'indexation du tarif	Revenus de tarification perçus	Coûts des biens et services	Niveau de financement atteint	Niveau de financement visé	Écart entre le niveau atteint et le niveau visé*	
			\$	\$				
PRODUITS PROVENANT DE LA TARIFICATION								
Visites d'expositions	Par comparaison	2016-12-08	Refixation annuelle	1 709 125	14 532 904	12 %	11 %	1 %
Location et diffusion d'œuvres d'art et d'expositions	Coût	2016-12-08	Refixation annuelle	93 088	813 669	11 %	17 %	- 6 %
Activités éducatives et culturelles	Coût	2016-12-08	Refixation annuelle	228 145	2 432 670	9 %	13 %	- 4 %
Stationnement	Par comparaison	2016-12-08	Refixation annuelle	451 780	149 971	301 %	364 %	- 63 %
Boutique	Coût	2016-12-08	Refixation annuelle	615 394	2 079 408	30 %	30 %	0 %
Location d'espaces et services connexes	Coût	2016-12-08	Refixation annuelle	302 013	1 268 213	24 %	20 %	4 %
Services alimentaires	Coût	Contractuelle	Refixation annuelle	292 628	609 240	48 %	52 %	- 4 %
				3 692 173	21 886 075			
PRODUITS PROVENANT DE LA TARIFICATION AUPRÈS D'ENTITÉS DU PÉRIMÈTRE COMPTABLE DU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC				150 037	1 153 111			
PRODUITS PROVENANT D'UNE AUTRE SOURCE QUE LA TARIFICATION								
Subventions				21 839 131				
Commandites				345 000				
Dons, contributions et partenariats				5 361 479				
Revenus de placements				101 015				
Autres revenus				39 622				
Opérations non monétaires				125 844				
SOUS-TOTAL				27 812 091	-			

Méthode de fixation du tarif	Date de la dernière révision tarifaire (entrée en vigueur)	Mode d'indexation du tarif	Revenus de tarification perçus	Coûts des biens et services	Niveau de financement atteint	Niveau de financement visé	Écart entre le niveau atteint et le niveau visé*
			\$	\$			
CHARGES NON LIÉES À LA PRESTATION DE PRODUITS OU DE SERVICES							
Acquisition et conservation d'œuvres ou de documents non utilisés dans la prestation de biens ou de services au cours de l'exercice					7 824 333		
Opérations non monétaires					125 844		
SOUS-TOTAL				-	7 950 177		
TOTAL				31 654 301	30 989 363		

PRODUITS ET SERVICES QUI AURAIENT PU FAIRE L'OBJET D'UNE TARIFICATION, MAIS QUE LE MUSÉE NE TARIFE PAS

Prêt d'œuvres d'art

Prêt de documents (bibliothèque)

* Justification de l'écart entre le niveau de financement atteint et le niveau visé

Le niveau de financement visé pour 2016-2017 a été fixé au niveau atteint en 2015-2016. Le coût des biens et services qui sert au calcul du niveau de financement atteint est le résultat d'une allocation des coûts totaux, directs et indirects, aux différents produits provenant de la tarification. L'allocation des coûts indirects, qui représentent la plus large part des coûts totaux et qui comprennent notamment tous les coûts liés à la gestion des ressources, dont les bâtiments et les équipements, nécessite la formulation de nombreuses hypothèses.

Le modèle et les outils évolutifs mis en place permettent au Musée d'ajuster et de raffiner au besoin certaines allocations.

L'ouverture du pavillon Pierre Lassonde, le 24 juin 2016, exigera toutefois une révision plus significative du modèle au cours du prochain exercice financier.

Rappelons que les cibles et les résultats doivent être interprétés à la lumière du niveau de financement global provenant du gouvernement du Québec (incluant les subventions pour les projets spécifiques), qui, entre 2015-2016 et 2016-2017, est passé de 80 % à 75 % du total des charges, excluant les dons de pièces de collection. Les subventions provinciales permettent au Musée de faire connaître, de promouvoir et de conserver l'art québécois par des acquisitions, des expositions et d'autres activités d'animation. Lors de la fixation ou de la refixation des tarifs, le Musée doit s'assurer de la pérennité de ces activités ainsi que de leur accessibilité.

Malgré le fait que les niveaux de financement de certains produits soient en deçà de leur cible, le niveau de financement global est demeuré stable à environ 17 %.

Indépendamment des objectifs visés par la Politique de financement des services publics, le Musée s'assure qu'il exécute de manière efficace et efficiente les fonctions spécifiées dans sa loi constitutive et qu'il effectue une saine gestion de ses ressources de manière à atteindre l'équilibre budgétaire.

Développement durable

Avant même l'adoption de la Loi sur le développement durable, le Musée national des beaux-arts du Québec œuvrait déjà dans l'esprit de cette loi en sauvegardant et en partageant le patrimoine dont il a la responsabilité. Par ses fonctions de diffusion, de promotion et de conservation de l'art québécois de toutes les périodes, de l'art ancien à l'art actuel, le Musée entend bien continuer d'enrichir la conscience qu'ont les générations présentes et futures de leur histoire collective.

À travers son nouveau Plan d'action de développement durable 2015-2020, adopté en mars 2017, le Musée réitère son engagement à l'égard de la Stratégie gouvernementale de développement durable 2015-2020. Ce plan se veut un prolongement de ses propres valeurs et s'inscrit en continuité avec la mission de développement durable que le Musée a toujours considérée comme sienne.

ORIENTATION 1 — Renforcer la gouvernance du développement durable dans l'administration publique

Objectif gouvernemental 1.1	Action 1	Cible et indicateur
Renforcer les pratiques de gestion écoresponsables dans l'administration publique	Poursuivre et améliorer les pratiques écoresponsables du Musée	Cible : Cinq nouvelles mesures Indicateur : Nombre de nouvelles mesures

Résultats de l'année

- Mise en place d'une gestion documentaire électronique au sein du Service des ressources humaines.

Objectif gouvernemental 1.1	Action 2	Cible et indicateur
Renforcer les pratiques de gestion écoresponsables dans l'administration publique	Contribuer à la réduction des déplacements et à l'utilisation de modes de transport collectifs et actifs par les employés	Cible : Cinq nouvelles mesures Indicateur : Nombre de nouvelles mesures

Résultats de l'année

- Installation de supports à vélos aux abords des pavillons.
- Favoriser les webinaires.

Objectif gouvernemental 1.1	Action 3	Cible et indicateur
Renforcer les pratiques de gestion écoresponsables dans l'administration publique	Réaliser les projets de construction, de rénovation et d'aménagement des espaces d'exposition de manière écoresponsable	Cible : 75 % des projets réalisés de manière écoresponsable Indicateur : Nombre de projets réalisés en utilisant des matériaux recyclés

Résultats de l'année

- Aucun résultat en 2016-2017.

Objectif gouvernemental 1.1	Action 4	Cible et indicateur
Renforcer les pratiques de gestion écoresponsables dans l'administration publique	Améliorer la gestion écoresponsable des parcs ou des systèmes informatiques	Cible : Cinq nouvelles mesures Indicateur : Nombre de nouvelles mesures

Résultats de l'année

- Configuration par défaut des imprimantes en mode impression recto verso.
- Priorisation de la certification EPEAT Gold lors de l'achat d'équipements (acquisition d'une presse numérique).

Objectif gouvernemental 1.1	Action 5	Cible et indicateur
Renforcer les pratiques de gestion écoresponsables dans l'administration publique	Mettre en place des procédés afin de réaliser des activités de communication et d'organiser des événements de façon écoresponsable	Cible : Cinq nouvelles mesures Indicateur : Nombre de nouvelles mesures

Résultats de l'année

- Remise de dossiers de presse sur clés USB ou par voie électronique.

Objectif gouvernemental 1.2	Action 6	Cible et indicateur
Renforcer la prise en compte des principes de développement durable par les ministères et organismes publics	Intégrer progressivement la prise en compte des 16 principes de développement durable dans le processus administratif du Musée	Cible : Trois projets ou programmes évalués selon les 16 principes de développement durable Indicateur : Nombre de projets ou de programmes évalués selon les 16 principes de développement durable

Résultats de l'année

- Aucun résultat en 2016-2017.

Objectif gouvernemental 1.5	Action 7	Cible et indicateur
Renforcer l'accès et la participation à la vie culturelle en tant que levier de développement social, économique et territorial	Favoriser un accès grandissant à la programmation éducative et culturelle du Musée	Cible : Augmentation de 15 % par rapport à l'exercice 2016-2017 Indicateur : Taux de fréquentation des activités éducatives et culturelles

Résultats de l'année

- Augmentation de 25 % de la fréquentation des activités éducatives et culturelles (exceptionnellement par comparaison avec l'exercice financier 2015-2016).

Objectif gouvernemental 1.5	Action 8	Cible et indicateur
Renforcer l'accès et la participation à la vie culturelle en tant que levier de développement social, économique et territorial	Poursuivre et améliorer le développement d'une culture participative avec la communauté	Cible : Trois nouveaux projets ou activités Indicateur : Nombre de projets ou d'activités

Résultats de l'année

- Folle Foire : Le public a été invité à une expérience artistique participative. Les rues avoisinant le Musée ont été prises d'assaut par des artistes, des artisans et des commerçants du Quartier des arts, qui ont fait vivre aux participants des aventures mémorables.

ORIENTATION 4 — Favoriser l'inclusion sociale et réduire les inégalités sociales et économiques

Objectif gouvernemental 4.3	Action 9	Cible et indicateur
Appuyer et promouvoir le développement de mesures sociales et économiques pour les personnes en situation de pauvreté et les milieux défavorisés	Poursuivre et améliorer le programme de gratuité générale pour les groupes admissibles	Cible : Augmentation de 10 % par rapport à l'exercice 2016-2017 Indicateur : Taux de fréquentation du Musée et de ses activités par les groupes admissibles au programme de gratuité générale

Résultats de l'année

- Augmentation de 35 % de la fréquentation du Musée et de ses activités par les groupes admissibles au programme de gratuité générale (exceptionnellement par comparaison avec l'exercice financier 2015-2016).

ORIENTATION 5 — Améliorer par la prévention la santé de la population

Objectif gouvernemental 5.1	Action 10	Cible et indicateur
Favoriser l'adoption de saines habitudes de vie	Sensibiliser les employés du Musée aux saines habitudes de vie	Cible : Cinq nouvelles actions Indicateur : Nombre de nouvelles actions

Résultats de l'année

- Rénovation du coin repas des employés en vue de le rendre plus fonctionnel et plus attrayant (secteur de la conservation du pavillon Gérard-Morisset).
- Offre de cours de pilates sur l'heure du midi pour favoriser le bien-être physique des employés.

Objectif gouvernemental 5.2	Action 11	Cible et indicateur
Agir pour que les milieux de vie soient plus sains et sécuritaires	Sensibiliser les employés du Musée aux principes et aux mesures en matière de santé et sécurité au travail	Cible : Cinq nouvelles actions Indicateur : Nombre de nouvelles actions

Résultats de l'année

- Analyse ergonomique de postes de travail.
- Formation tactique et interactions physiques lors d'événements publics.
- Remplacement de tous les escabeaux de travail par des modèles de grade 1A, plus robustes et plus sécuritaires.
- Installation d'une douche oculaire près des ateliers au pavillon Pierre Lassonde.
- Dans l'ensemble du complexe muséal, installation de plusieurs accès en structures d'acier permettant d'atteindre les équipements mécaniques de manière sécuritaire.

ORIENTATION 8 — Favoriser la production et l'utilisation d'énergies renouvelables et l'efficacité énergétique en vue de réduire les émissions de gaz à effet de serre

Objectif gouvernemental 8.1	Action 12	Cible et indicateur
Améliorer l'efficacité énergétique	Mettre en place des outils de suivi de la consommation énergétique	Cible : Trois nouveaux outils Indicateur : Nombre d'outils de mesure de la consommation d'énergie

Résultats de l'année

- Transmission des données de consommation énergétique du complexe muséal au ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles. Début des analyses menant à un nouveau tableau de consommation d'énergie pour le pavillon Pierre Lassonde d'ici l'automne 2017.

Objectif gouvernemental 8.1	Action 13	Cible et indicateur
Améliorer l'efficacité énergétique	Cibler et mettre en œuvre des pistes d'amélioration de l'efficacité énergétique	Cible : Cinq pistes d'amélioration Indicateur : Nombre de pistes d'amélioration de l'efficacité énergétique

Résultats de l'année

- Le Musée est l'un des quatre organismes gouvernementaux québécois dont la consommation énergétique et les émissions de gaz à effet de serre (GES) ont diminué de plus de 25 % au cours de la période 2009-2016 (catégorie d'édifices dont la superficie est supérieure à 20 000 mètres carrés). L'organisme Transition énergétique Québec effectue un rapport des données énergétiques des ministères et organismes gouvernementaux depuis octobre 2016.
- Le Musée a complété l'installation de chaudières à haute efficacité et a continué son virage à l'éclairage efficace, ce qui a contribué à sa performance en matière d'économie d'énergie.
- Le Musée a déjà amélioré de 20 % la performance énergétique du pavillon Pierre Lassonde en diminuant la consommation de gaz naturel par une mise en service axée sur l'optimisation des boucles de contrôle.

Code d'éthique et de déontologie des administrateurs publics du Musée national des beaux-arts du Québec

ATTENDU QUE les membres du conseil d'administration souhaitent se doter de règles de conduite pour promouvoir, dans l'exercice de leurs fonctions, l'intégrité, l'impartialité et la transparence de même que pour préserver leur capacité d'agir au mieux des intérêts et de la mission du Musée national des beaux-arts du Québec;

À CES FINS, le conseil d'administration adopte les règles qui suivent :

I. CHAMP D'APPLICATION DU PRÉSENT CODE

1. Le présent code s'applique aux administrateurs publics nommés en vertu des articles 7 et 15 de la Loi sur les musées nationaux.

II. DEVOIRS GÉNÉRAUX

2. Toute personne visée par le présent code est tenue de respecter les principes d'éthique et les règles de déontologie prévus par la loi, par le Règlement sur l'éthique et la déontologie des administrateurs publics adopté en vertu de la Loi sur le ministère du Conseil exécutif et par le présent code. En cas de divergence, les principes et les règles les plus exigeants s'appliquent.
3. Toute personne visée par le présent code doit, dans l'exercice de ses fonctions, agir avec honnêteté, indépendance, loyauté et bonne foi.

III. OBLIGATIONS PARTICULIÈRES

4. Toute personne visée par le présent code doit gérer ses affaires de façon à toujours distinguer et à ne jamais confondre les biens ou les fonds du Musée avec les siens.
5. Toute personne visée par le présent code ne peut utiliser indûment ou sans autorisation préalable les biens ou les ressources matérielles, physiques ou humaines du Musée à son profit ou au profit de tiers, ou en permettre l'usage à des fins autres que celles approuvées par le Musée.
6. Toute personne visée par le présent code doit éviter de se placer dans une situation de conflit entre son intérêt personnel et ses devoirs d'administrateur.

Code d'éthique et de déontologie des administrateurs publics du Musée national des beaux-arts du Québec

(SUITE)

7. Toute personne visée par le présent code qui a un intérêt direct ou indirect dans une entreprise, un organisme ou un contrat mettant en conflit son intérêt personnel et celui du Musée, doit dénoncer son intérêt par écrit au conseil. Il est fait mention de sa divulgation au procès-verbal de la réunion où le sujet est à l'ordre du jour.
8. Un membre du conseil d'administration ne peut prendre part aux délibérations ni voter sur une question dans laquelle il a un intérêt personnel; il doit se retirer de la séance. Le conseil peut, avant son retrait, lui poser toute question jugée nécessaire ou utile.
9. Toute personne visée par le présent code doit, en toutes circonstances, préserver la confidentialité des délibérations du conseil d'administration ou de ses comités et des renseignements obtenus dans l'exercice ou à l'occasion de l'exercice de ses fonctions et qui ne sont pas destinés à être communiqués au public. Elle ne peut utiliser, à son profit ou au profit de tiers, l'information ainsi obtenue.
10. Toute personne visée par le présent code ne peut accepter, à l'occasion ou en considération de sa charge, aucun cadeau, marque d'hospitalité ou autre avantage que ceux d'usage et d'une valeur modeste.
11. Toute personne visée par le présent code ne peut, directement ou indirectement, accorder, solliciter ou accepter une faveur ou un avantage indu pour elle-même ou pour un tiers.
12. Toute personne visée par le présent code ne doit pas outrepasser ses fonctions pour venir en aide à des personnes physiques ou morales, dans leurs rapports avec le Musée, lorsque cela peut donner lieu à un traitement de faveur.
13. Toute personne visée par le présent code qui a cessé d'exercer ses fonctions doit se comporter de façon à ne pas tirer un avantage indu de celles-ci, que ce soit en utilisant l'information confidentielle ou l'influence acquises à l'occasion de l'exercice de ces fonctions.
14. Toute personne visée par le présent code qui détient de l'information non disponible au public concernant une procédure, une négociation ou une autre opération impliquant le Musée ne peut, dans l'année qui suit la fin de ses fonctions, agir au nom ou pour le compte d'autrui relativement à ces questions, ni en traiter avec les personnes qui y sont impliquées sans y être autorisée par le Musée.
15. Au moment de son entrée en fonction, toute personne visée par le présent code prend connaissance du présent code et se déclare liée par ses dispositions.

IV. PROCESSUS DISCIPLINAIRE

16. Aux fins du présent code, l'autorité compétente pour agir est le secrétaire général associé responsable des emplois supérieurs au ministère du Conseil exécutif lorsque c'est le président du conseil d'administration ou un administrateur public nommé ou désigné par le gouvernement qui est en cause, notamment les membres du conseil d'administration.

Le président du conseil d'administration est l'autorité compétente pour agir à l'égard de toute autre personne assujettie au présent code.

17. L'administrateur public à qui l'on reproche des manquements à l'éthique ou à la déontologie peut être relevé provisoirement de ses fonctions, avec rémunération, par l'autorité compétente, afin de permettre la prise d'une décision appropriée dans le cas d'une situation urgente nécessitant une intervention rapide ou dans un cas présumé de faute grave.
18. L'autorité compétente fait part à l'administrateur public des manquements reprochés ainsi que de la sanction qui peut lui être imposée et l'informe qu'il peut, dans les sept (7) jours, lui fournir ses observations et, s'il le demande, être entendu à ce sujet.
19. Sur conclusion que l'administrateur public a contrevenu au présent code d'éthique et de déontologie, l'autorité compétente lui impose une sanction.
Toutefois, lorsque l'autorité compétente est le secrétaire général associé visé à l'article 16, la sanction est imposée par le secrétaire général du Conseil exécutif. En outre, si la sanction proposée consiste en la révocation d'un administrateur public nommé ou désigné par le gouvernement, celle-ci ne peut être imposée que par ce dernier; dans ce cas, le secrétaire général du Conseil exécutif peut immédiatement suspendre sans rémunération l'administrateur public pour une période d'au plus trente (30) jours.
20. La sanction qui peut être imposée à l'administrateur public est la réprimande, la suspension sans rémunération d'une durée maximale de trois (3) mois ou la révocation.
21. Toute sanction imposée à un administrateur public, de même que la décision de le relever provisoirement de ses fonctions, doit être écrite et motivée.

V. DISPOSITIONS DIVERSES

22. Le président du conseil d'administration doit s'assurer du respect des principes d'éthique et des règles de déontologie adoptés en vertu du présent code.
23. Le présent code fait l'objet d'un réexamen par les membres du conseil d'administration à tous les cinq (5) ans.
24. Le présent code est entré en vigueur à la date de son adoption par les membres du conseil d'administration le 17 juin 1999 (résolution n° 99-505).
25. Conformément à l'article 23 du présent code, le conseil d'administration a procédé au réexamen et à l'approbation du code aux dates suivantes :
21 juin 2004 (résolution n° 04-674, modification de la désignation du Musée conformément à la modification apportée à la Loi sur les musées nationaux);
27 mars 2009 (résolution n° 09-810, sans modification);
27 mars 2014 (résolution n° 14-969, reformulation de l'article 25).

MUSÉE NATIONAL
DES BEAUX-ARTS DU QUÉBEC

179, Grande Allée Ouest
Québec (Québec) G1R 2H1
www.mnbaq.org

Direction du projet
Jean-François Fusey

Édition
Catherine Morency

Rédaction
Line Ouellet
Annie Gauthier

Rédaction des notices d'œuvres
Eve-Lyne Beaudry (p. 38-41)
Anne-Marie Bouchard (p. 32-37)
Daniel Drouin (p. 29-31)
Bernard Lamarche (p. 42-43)
Maude Lévesque (p. 44)

Révision linguistique
Marie Parent

Correction d'épreuves
Marie Parent
Julie Bouchard

Documents photographiques et droits d'auteur
Lina Doyon

Photographies
MNBAQ / Idra Labrie, à l'exception de :
MNBAQ (p. 41)
MNBAQ / Stéphane Bourgeois (p. 8, 55-57)
Iwan Baan (p. 2-5, 62-63)
Groupe Germain Hôtels (p. 12)
Marie-Jeanne Musiol (p. 44)

Conception graphique
Feed

Impression
Deschamps Impression

EN COUVERTURE

Vue du pavillon Pierre Lassonde, MNBAQ / Idra Labrie, 2016

© Musée national des beaux-arts du Québec, 2017

Le Musée national des beaux-arts du Québec est
une société d'État subventionnée par le ministère
de la Culture et des Communications du Québec.

Tous droits réservés. Toute reproduction, même partielle,
est interdite sans une autorisation écrite de l'éditeur.

Pour les œuvres :

© Manasie Akpaliapik
© BGL
© Dominique Blain
© Christian Boltanski / SODRAC (2017)
© Ludovic Boney
© Michel de Broin
© Cooke-Sasseville
© Patrick Coutu
© Evergon / Galerie Trois Points
© Trevor Gould
© Mary Alison Handford
© Pierre Heyvaert
© Hugh A. Leroy
© Peter Morgan
© Marie-Jeanne Musiol
© Succession P. Ayot / SODRAC (2017)
© Succession Melvin Charney / SODRAC (2017)
© Succession Charles Gagnon
© Succession Betty Goodwin
© Succession Carl Poul Petersen
© Joanne Tremblay
© Yves Trudeau / SODRAC (2017)
© Giorgia Volpe
© Irene F. Whittome / SODRAC (2017)

DÉPÔT LÉGAL

Bibliothèque et Archives nationales du Québec
ISSN 1708-6094 (imprimé)
ISSN 1708-6108 (en ligne)
ISBN 978-2-550-79192-8 (imprimé)
ISBN 978-2-550-79193-5 (en ligne)

Ce livre est imprimé sur du papier composé de fibres
recyclées postconsommation et de fibres vierges issues
d'une bonne gestion forestière et de sources contrôlées.

Musée national des beaux-arts du Québec

Québec 

